LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 22 AVRIL 1965 PRIX 10c

UN "OSCAR"

Dans une récente livraison de la feuille publicitaire des agences de voyage "Lance" de St-Vital, qui est distribuée de porte en porte à St-Boniface grâce aux subsides, en partie, de quelques marchands de langue française, on annonce la présentation d'un trophée au R. P. Raymond Durocher. Entrefilet anonyme, naturellement, car il s'agit d'un "Oscar" de "Franglais", et le responsable, comme les gamins qui laissent leur prose immortelle sur les murs de toilettes publiques, ne tient pas à se faire connaître.

"Il ne faut pas vous en faire", paraît-il, quand les gens mal élevés se permettent de tels gestes disgracieux en public, mais l'incident offre une occasion irrésistible de méditer un peu sur le sens profond de ce produit d'une basse-cour yé yé.

Disons d'abord que l'Oscar en question porte un titre équivoque, car **Larousse** n'éclaire pas le lecteur assidu sur le sens de "Franglais". On y trouve "francien" avec cette lumineuse définition: "Nom donné au parler roman d'Ile-de-France, distingué des autres dialectes (champenois, picard, etc.) de la langue d'oïl." Le chercheur y trouve aussi "francique": "parler germanique des Francs installés en Gaule." Le français semble plus varié et plus souple que ne le soupçonnent les esprits bornés. Tiens, voici justement une autre découverte: auvergnat, "dialecte parlé en Auvergne."

Quoi qu'il en soit, le "Franglais" n'a pas encore mérité l'approbation de **Larousse.** La raison en est probablement que beaucoup d'Anglais francophones voyagent en France (ainsi que de rares Américains bilingues) et que les Français, avec une politesse mêlée de curiosité, se contentent de dire: "M. l'abbé est originaire de Normandie?" Ce qui veut simplement dire . . . "n'est pas parisien?".

C'est en effet le propre d'une langue vivante, rayonnante et cosmopolite, de pouvoir harmoniser dans son coeur une puissance d'expression ample et claire, un accueil chaleureux aux autres langues et dialectes, et une très grande variété d'accents due à la diversité des nations et des peuples qui partagent le commun trésor linguistique.

Et ce serait un des indices les plus inquiétants de la faiblesse de la langue française au Canada et au Manitoba, que son faible pouvoir d'assimilation, que la méfiance de quelques-uns de ses adeptes à l'égard des "survenants", que cette espèce d'insécurité juvénile qui trouve humoristique, pour ne pas dire plus, les défauts de ceux qui pour des raisons d'utilité, de culture, de dévouement, s'appliquent, parfois tardivement, à se franciser. Pas surprenant de trouver cet esprit dans une feuille où on accepte, pour le français, le rôle de parasite.

Depuis quelques années un dramaturge peu doué fait fortune avec une pièce dont le thème consiste à présenter le pape Pie XII comme une espèce de Ponce Pilate à l'égard des Juifs d'Allemagne hitlérienne. L'Eglise connait bien ce genre et, ordinairement, elle ne s'en fait pas. Mais cette fois l'insulte est tellement effrontée et dégoûtante que le silence a été brisé, d'abord par le collaborateur intime de l'héroïque pontife, aujourd'hui Paul VI. Homme discret, mais ami fidèle de Pie XII et ennemi du mensonge, il n'a pas eu peur de parler en cette occasion.

"Franglais" peut dire, paraît-il, "traître" par rapport à la lutte pour la vie d'une minorité de langue française. Le soussigné n'a pas appris le français dès son bas âge. Vocation tardive, il l'a étudié intensément en vue du ministère sacerdotal. Depuis 1950, il consacre sa plume à notre journal, et depuis 1956, il travaille sans compter les heures afin de faire vivre et progresser un hebdomadaire exclusivement et totalement français dans ce milieu. Il a eu l'occasion de participer activement, sans apparat, aux campagnes et manoeuvres qui ont doté les écoles manitobaines de deux cours de français, de la première à la douzième année. Il s'est fait le champion de cette cause dans les milieux anglais peu sympathiques. Et il a continué à marcher sur cette route par devoir et par conviction, malgré les bêtises de la part de personnes aussi mal élevées et méchantes que celles qui distribuent des Oscars de Franglais dans leur basse-cour yé yé.

Cette persévérance a été rendue possible, même plaisante, par la conviction que la vaste majorité de nos gens de sang français et d'esprit chrétien sont hospitaliers, tolérants et, disons le mot, reconnaissants. Ils comprendront sans doute pourquoi, cette fois-ci, il fallait "s'en faire" un peu.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les correctrices compétentes, dévouées et intransigeantes auxquelles par respect de la langue française nous soumettons nos écrits.

Raymond Durocher, O.M.I.



Mme Ernest Bourgault répond ici à l'un des innombrables appels téléphoniques. Pour occuper les secondes qui les séparent, elle s'affaire au dactylo comme secrétaire du comité. Ses cinq jeunes enfants sont au soin d'une autre famille en grève.

★ ★ ★

Communiqué officiel de l'A.C.F.C.

"Ayant pris connaissance des griefs du groupe de parents canadiens-français de Saskatoon, l'Association culturelle franco-canadienne, qui a pour but la conservation et la défense des intérêts des Franco-canadiens de cette province, se rend solidaire du groupe de parents canadiens-français de Saskatoon pour ses revendications au sujet de l'article 203 de l'Acte scolaire.

"L'Association déplore que par suite de l'article 203 le Français ne soit pas une langue d'enseignement au même titre que l'Anglais. Ceci limite très sérieusement le développement de la culture chez les Canadiens français. Le problème grave et urgent que soulève le geste des parents canadiens-français de Saskatoon existe de fait par toute la Saskatchewan.

"S'appuyant sur les cordiales relations qui existent avec le Ministère de l'Instruction publique, l'Association demande que ce ministère prolonge et accélère le travail déjà accompli pour accorder aux Canadiens français le plein respect de leurs droits et trouve opportun qu'un amendement à l'atricle 203 de l'Acte scolaire soit apporté dans un avenir très rapproché."

En dernière heure
"Opération 203"
Première liste de donateurs
M. l'abbé Bernard de Margerie, Saskatoon, $5.00.
M. l'abbé Grégoire Lachance, Albertville, $5.00.
M. Edmond Préfontaine, St-Pierre, Man., $10.00.
M. Raymond Marcotte, Saskatoon, $10.00.
M. Alfred Champagne, Saskatoon, $5.00.

— La réunion entre l'A.C.F.C. et le Ministère de l'Education de la Saskatchewan a lieu aujourd'hui à Régina.

— Un groupe d'étudiants de l'Université de Toronto ont téléphoné à Saskatoon pour offrir aux parents en grève de poursuivre l'enseignement à leurs enfants durant la grève. Ces étudiants parlent français.

Bulletin de l'AECFM

L'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a été convoqué en réunion spéciale hier soir (mardi) pour étudier la ligne de conduite à suivre par rapport au Bill 112.

Déjà, il y a deux ans, fidèle à son mandat, l'Association d'Education avec ses associations soeurs, dans le mémoire qu'elle présentait au gouvernement, au nom de tous les Franco-manitobains, avait demandé que le français soit la langue d'enseignement pour les Canadiens français. L'Exécutif a décidé à l'unanimité d'appuyer toutes démarches de nature à rendre réel cet avènement.

Un comité spécial conjoint a été autorisé pour donner suite à cette décision.

Selon ce Bill privé, proposé par M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface, et secondé par M. Edward Schreyer, député de Brokenhead, la clause pertinente de la Loi scolaire du Manitoba serait amendée afin de mettre le français sur le même pied que l'anglais comme langue officielle d'instruction dans les écoles publiques de la province.

Comité de Publicité
de l'AECFM.



On voit ici l'église de la paroisse française des Sts-Martyrs-Canadiens à Saskatoon. Construite il y a 5 ans, on a prévu une disposition intérieure en accord avec les changements liturgiques. La foule vient d'assister à la messe du Vendredi saint. Ces cinq dirigeants et porte-parole des parents en grève sont de gauche à droite: M. Louis Soucy, président, Mme R. McMurray, M. Alfred Champagne, M. Ernest Bourgault et Me Marcel Préfontaine.

L'ACFC lance "Opération 203" à Saskatoon; Le comité des grévistes, surchargé de publicité

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

La grève scolaire de quinze familles canadiennes-françaises de Saskatoon est en vigueur depuis au-delà d'une semaine et quoiqu'elle passe actuellement par une période latente à cause des vacances pascales, il n'a pas encore été décidé de la terminer à la reprise des classes le lundi 26 avril.

Elle a toutefois déjà causé un choc auprès du public et des autorités scolaires et gouvernementales. Des démarches sont actuellement en cours avec le gouvernement pour étudier les griefs de ce groupement en grève. L'Association Catholique Franco-Canadienne, l'organisme provincial des Canadiens français de la Saskatchewan, a tenu des réunions d'urgence et s'est engagée, et ce à l'invitation du ministre de l'Education lui-même, à mener avec le ministère des négociations qui non seulement trouveront une solution à cette grève, mais une solution à la situation pénible des groupements canadiens-français au sujet de l'enseignement en français.

Il fut toujours défendu par la loi scolaire de la Saskatchewan d'enseigner EN français. L'article 203 de l'Acte scolaire permet tout au plus une heure DE français en spécifiant que ce doit être la lecture, la grammaire et la composition. Le catéchisme ne peut être enseigné en français.

Dans le passé

Pendant plusieurs décennies, les Canadiens français, en immense majorité ruraux et ayant le contrôle de leur commission scolaire, ont pu s'accommoder de cette loi grâce à un intense programme d'enseignement de français en français qui remplissait bien l'heure permise et souvent la dépassait. Le catéchisme fut aussi toujours enseigné en français. Des activités parascolaires, comme les concours annuels de français, les festivals de la chanson française, aidaient aussi à conserver une mentalité française chez les écoliers. Ce travail dirigé par l'ACFC se faisait au su des autorités scolaires gouvernementales et même avec leur collaboration, ces dernières années.

Développements nouveaux

Mais durant ces dernières décennies de nombreux Canadiens français ont émigré vers les villes où ils sont devenus une faible minorité dispersée, incapable d'obtenir même la faible proportion de français autorisée par la loi. La majorité d'entre eux a abandonné la lutte presque sans réagir et les organismes publics ignorèrent leur sort, ou le trouvant sans importance, refusèrent de s'en préoccuper.

Une certaine mentalité assez répandue même chez les autorités scolaires ne faisait voir les Canadiens français que comme l'une des nombreuses nationalités qui forment le tout canadien ou au moins le tout saskatchewanais. Pas question d'un pays à deux nations.

Cadre de la grève

C'est dans ce cadre que se situe la grève de Saskatoon. Un groupe de Canadiens français de cette ville veut résister à cette marée. Il y a quelques années, ils avaient relancé leur paroisse nationale en bâtissant une église neuve et en se groupant dans un même quartier. Ainsi à l'école St-Paul-Nord, une part substantielle des écoliers sont Canadiens français. Une école maternelle française fonctionne continuellement au sous-sol de leur église des Sts-Martyrs-Canadiens. Ils espéraient développer graduellement un enseignement partiellement français. Pendant quelques années, ils menèrent des démarches avec la commission scolaire séparée à cet effet. Les résultats furent plutôt maigres: trois périodes d'enseignement de français par semaine, en dehors des heures de classe et principalement à leurs frais. La commission scolaire contribue $600.00 par année pour ce service spécial, mais le principal fardeau repose sur les parents qui, selon le nombre d'enfants, dépensent actuellement de $100.00 à $800.00 par année.

Quant à la possibilité d'envoyer leurs enfants dans des écoles privées françaises, certains l'ont fait. Un parent a déjà dépensé $5,000 en envoyant ses enfants à un jardin d'enfance français, mais celui-ci a fermé ses portes depuis; tout comme un fermier canadien-français d'un milieu à majorité anglophone qui paie annuellement environ $7,000 en taxes scolaires dépensa en plus $50,000 pour envoyer ses enfants dans des institutions de langue française.

C'est de cette situation que naquit l'idée d'une grève. Les parents qui ont de jeunes enfants d'âge scolaire n'espéraient pas que la nouvelle vague nationale favorable au français dans l'opinion publique et gouvernementale mène à des résultats concrets assez tôt pour que leurs enfants en bénéficient.

Les démarches étant épuisées auprès de la commission scolaire locale, la loi appuyant certains de leurs refus, les résultats de leur petit programme de français étant maigres, ils ont décidé de crier leur misère en retirant leurs enfants de l'école.

Déclenchement

L'opération se fit sans ostentation et même avec discrétion. L'un des parents, Alfred Champagne, alla porter le mardi 13 avril, après la classe, une lettre des parents avisant les principaux de trois écoles que le lendemain leurs enfants ne reviendraient pas en classe. Les enseignants réagirent avec beaucoup de sympathie. L'un des principaux avoua même que comme instituteurs, ils approuvaient leur cause. Plusieurs instituteurs, le lendemain, expliquèrent en classe l'Acte de l'Amérique du Nord montrant que les droits des Canadiens français étaient lésés. Le déclenchement de la grève se fit donc sans friction.

A Regina

A Regina, l'événement prit le ministre de l'Education un peu par surprise. Plusieurs dispositions favorables à l'enseignement du français avaient été prises ces derniers mois. Il accepta de rencontrer des porte-parole du groupe et les reçut de fait le jeudi 15 avril. La description totale du problème et le blocus légal qui existe toujours par l'article 203 de l'Acte scolaire furent alors acceptés comme une révélation, au dire du ministre lui-même. Il promit d'étudier le problème en négociant avec les principaux organismes provinciaux représentatifs, soit l'ACFC et l'Association des Commissaires de Langue Française. Une réunion est prévue pour cette fin de semaine. Les grévistes toutefois annoncent qu'ils continueront la grève tant qu'une solution pratique, efficace et satisfaisante ne sera pas effectuée. Deux membres du groupe feront partie des négociateurs de l'ACFC.

A Saskatoon

La commission scolaire séparée répondit, le 12 avril, à une demande, faite deux semaines auparavant par le groupe de parents en grève, qu'elle acceptait de les rencontrer le 11 mai. Les parents en grève, malgré les refus passés, demeurent en relation avec la commission, mais veulent un changement de la politique de celle-ci qui organise dans ses écoles des programmes de conversation française, utiles aux anglophones, mais inutiles aux enfants de langue maternelle française.

Malgré les invitations, la commission s'est refusée à tout commentaire public pendant que les grévistes évitèrent de l'attaquer publiquement et s'en prirent surtout à la loi provinciale.

L'ACFC

Le porte-parole officiel des Canadiens français de la Saskatchewan prit un vif intérêt aux événements de Saskatoon et tint plusieurs réunions d'urgence en cette ville. L'on étudia ce problème d'un genre plutôt nouveau et assura les courageux parents d'appuyer leurs revendications.

Malgré l'embarras que cause naturellement le recours à une grève, l'ACFC se redit solidaire de toutes les difficultés qu'endurent ses groupements. Et comme geste de solidarité pratique, l'assemblée appuya le lancement d'un fonds de secours pour aider les parents en grève et pour mener à bon terme des démarches spéciales qui mettront fin au blocus légal que constitue l'article 203 de l'Acte scolaire envers tout développement et même la simple conservation de la culture française.

Le fonds de secours porte symboliquement le nom, assez populaire . . . "Opération 203". Les fiduciaires nommés pour s'occuper des fonds sont: MM. Fernand Denis, Clotaire Denis et Gérard Audette.

L'adresse où envoyer les dons est: "Opération 203", secrétariat de l'A.C.F.C., 1902, Broadway, Saskatoon, Sask.

☆ ☆ ☆

Les à-côtés d'une grève scolaire

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Faire une grève, c'est faire une certaine forme de guerre. Ceux qui la font, les syndicats ouvriers surtout, sont des organisations publiques puissantes; ils ont de nombreux membres, des ressources financières accumulées et des spécialistes comme porte-parole et négociateurs.

Quand c'est un groupe de simples parents d'écoliers qui se mettent en grève, ils sont dépourvus de tout cela et ne peuvent s'appuyer que sur leurs convictions, et encore celles-ci sont souvent mises à l'épreuve par ceux qui, en d'autres temps, sont leurs bons amis.

Les grévistes de Saskatoon éprouvent actuellement ce genre d'expériences. Dépourvus au départ de l'appui de toute association, ils n'ont pu compter que sur leurs convictions communes et sur l'étroite union entre les familles. C'était leur seule force; mais un état de guerre amène toujours des surprises. A Saskatoon, ce fut un peu le contraire de ce qu'on attendait: peu d'adversité, mais un déluge d'attentions et de gestes d'intérêt et de sympathie. Le nombre de gens qui s'informaient d'eux dépassa toutes les prévisions. Il fallut établir un secrétariat dans la maison d'un des grévistes et répondre aux innombrables appels téléphoniques, ainsi que recevoir les fréquentes visites de journalistes, cinéastes, interviewers.

La maison Bourgault ressemble donc à un quartier général d'armée. Le téléphone sonne environ 150 à 200 fois par jour depuis une semaine. Mme Bourgault y répond sans défaillir avec le plus cordial "Bonjour". C'est tantôt un commentaire sur la grève, une demande de renseignements, une désapprobation ou un appui; parfois c'est un lâche qui refuse de donner son nom et qui crache son venin. Mais la majorité des appels demandent un porte-parole du groupe. Alors c'est M. Bourgault qui doit venir. La conversation s'engage alors pour 15 à 20 minutes. Ça vient d'Ottawa, d'Edmonton, de Toronto, comme de Saskatoon. Il faut alors répéter à chacun des reporters l'historique de la vie française, la justification de la grève.

Parfois il faut utiliser un autre local où les gens de la radio et de la télévision peuvent enregistrer images et déclarations sans ennui. Alors on va s'installer chez M. Champagne.

C'est ainsi que le seul service de publicité fut un plaisant fardeau. La Canadian Press, le Star de Toronto, le Droit d'Ottawa, le Devoir de Montréal, le quotidien local, les postes de radio appelèrent à plusieurs reprises. La télévision nationale anglaise envoya une équipe de Toronto filmer des scènes pour les nouvelles. Le poste local de télévision présenta la cause des grévistes à plusieurs programmes. Le réseau national anglais de la radio enregistra aussi des conversations. Le poste CFNS informa aussi ses auditeurs en puisant à la source même. La Presse de Montréal envoya un reporter sur place.

(Suite à la dixième page)

La crainte du cancer entraîne une perte de revenus au fédéral

La crainte du cancer du poumon causé par la cigarette a constitué une perte de revenus pour le gouvernement fédéral.

Au cours de l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars, soit le premier depuis la publication d'un rapport médical américain reliant le cancer du poumon à la cigarette, les revenus provenant des diverses taxes sur le tabac ont diminué de $1,600,000 en regard de l'année précédente.

Bien que cette somme semble insignifiante en regard des revenus gouvernementaux qui se chiffrent par plus de $7,000,000,000, elle indique un renversement prononcé de la tendance de ces derniers temps alors que d'une année à l'autre les hausses des revenus provenant du tabac se sont échelonnées de $24,800,000 pour l'exercice financier de 1961-62 à $9,300,000 en 1963-64.

Les chiffres indiquant les revenus provenant de la vente du tabac, soit $391,000,000 l'an dernier contre $392,600,000 en 1962-64 sont publiés dans le Livre blanc du budget déposé aux Communes par le ministre des Finances, M. Walter Gordon.

Réduction

Les revenus proviennent de la taxe d'accise et du droit d'accise sur les cigarettes, le tabac et les cigares. Le Livre blanc ne détaille pas le revenu pour chacune de ces trois catégories.

Les taxes d'accise, en baisse de $6,900,000 à $220,000,000, comptent pour beaucoup dans la baisse générale. Comme cette taxe est perçue au niveau des ventes du manufacturier, de la même façon que les autres taxes sur les denrées, elle reflète une réduction dans la consommation.

Par contre, les droits d'accise sur les produits du tabac se sont accrus de $3,500,000 à $171,000,000.

Malgré ce léger recul, les fumeurs surpassent encore une fois les buveurs comme principale source de revenus.

Les spiritueux, la bière, le vin — chacun d'eux étant assujetti à une seul taxe — ont rapporté des revenus de $245,100,000, soit une hausse de $9,000,000 sur les $236,100,000 de l'année précédente.

LA HAVANE (CCC) — Selon les rapports de l'épiscopat de Cuba, la fréquentation des messes dominicales a augmenté de 15 pour cent depuis l'introduction, le 7 mars dernier, de la réforme liturgique et de la langue vulgaire dans la liturgie.

Les traductions françaises des textes de la messe

PARIS (CCC) — D'une interview de M. Patrice de La Tour du Pin, publiée dans "Réforme" (20 mars 1965), nous extrayons ces passages relatifs au travail des cinq spécialistes chargés d'établir les traductions françaises des textes de la messe:

Equipe de cinq

"Nous sommes cinq, travaillant avec la plus grande confiance et la plus grande amitié: les Pères Roguet, Gélineau, Rimaud, Gy et moi-même, seul laïc . . . Il y a donc des spécialistes en latin, en théologie, en liturgie; je suis particulièrement chargé du français, des mots et des expressions de la traduction française . . . Nous n'avons commencé qu'en septembre dernier; nous en sommes au début et ce sera long. Nous traduisons d'abord les oraisons . . . Nous traduirons ensuite les psaumes d'où sont tirés les introïts et les offertoires de la messe . . . Les oraisons disent essentiellement: "Seigneur, Toi qui es . . . (saint, bon . . .), fais que . . . " ou bien: "Toi qui as fait. . . , fais que. . ." Il s'agit de garder ce double mouvement de rythme, de pensée, ou de le retrouver. Il ne faut être ni vulgaire, évidemment, ni trop littéraire, ni abstrait. Nous essayons de les transcrire sous une forme qui soit facile à prononcer ou à chanter, car elles doivent pouvoir être dites ou chantées; nous avons usé de stiches très simples. Une fois la traduction prête, nous l'envoyons à des "consulteurs": prêtres de ville et de campagne, moines . . . qui nous disent leur avis, demandent des changements, parfois proposent des modifications. Nous renvoyons alors le texte et l'envoyons finalement aux évêques qui prennent la décision dernière. Ces textes seront utilisés dans tous les pays francophones: Suisse, Belgique, Canada, pays d'Afrique . . ."

Un Secrétariat pour les non-croyants

ROME (CCC) — L'annonce officielle de l'érection d'un secrétariat pour les non-croyants a été donnée le jeudi 8 avril au Vatican. Le cardinal Koenig, archevêque de Vienne, a été nommé président de ce nouvel organisme, dont don Vincenzo Miano, des Salésiens de don Bosco, sera le secrétaire.

Le communiqué officiel n'apporte aucune précision sur la tâche dévolue au nouvel organisme, ni sur son fonctionnement. Tout ce que l'on sait officieusement jusqu'à présent, c'est qu'il est installé au Vatican, à l'hospice Ste-Marthe, et qu'il sera chargé d'étudier les problèmes posés par l'athéisme. Comme le secrétariat pour les non chrétiens, que préside le cardinal Marella, le nouvel organisme ne relèvera pas du Concile.

But pastoral

A la suite de sa nomination officielle à la présidence du Secrétariat pour les non-chrétiens, le cardinal Koenig a déclaré à la presse que la création de ce Secrétariat, comme celle des organismes analogues qui ont vu le jour ces dernières années, découle des préoccupations pastorales de l'Eglise.

Il ne s'agit nullement d'organiser la lutte contre l'athéisme, voire même contre l'athéisme militant. Il s'agit, au contraire, de prendre conscience de toutes les possibilités qui permettent d'assurer à la religion la place qui lui revient au sein de la société et d'établir des contacts dans le but d'engager le dialogue intellectuel et de prôner des actions concertées en faveur de la paix. Le Secrétariat aura pour but de travailler à la disparition de la haine, partout où celle-ci use de moyens religieux ou antireligieux.

Triple tâche

Le Secrétariat aura donc à prendre des initiatives dans le domaine culturel et pastoral — ou à coordonner les initiatives prises par d'autres — face à l'athéisme sous sa triple forme: l'athéisme pratique, c'est-à-dire l'indifférence religieuse ou l'agnosticisme; l'athéisme doctrinaire, pour autant qu'il se révèle sous ses différents aspects et pour autant qu'il est organisé, sans toutefois jouir de la protection des pouvoirs publics; l'athéisme d'Etat, enfin, tel qu'il apparaît dans les pays sous régime communiste.

Il sera certes très difficile, pour le Secrétariat, de se rendre compte quels sont les interlocuteurs qui, parmi ceux qui sont athées, s'intéressent à de tels contacts et au dialogue.

L'activité pratique du Secrétariat se concentrera principalement sur des recherches scientifiques concernant la source et les origines des mouvements athéistes, les répercussions de l'athéisme dans les domaines scientifique et littéraire, l'information des catholiques sur les problèmes de l'athéisme. On est en train d'établir des contacts avec des secrétariats analogues existant déjà.

Les membres

Les membres du Secrétariat seront des évêques du monde entier, qui seront nommés par le Pape, ainsi que des spécialistes de la question qui, comme les consulteurs, seront recrutés partout. Il est prévu également que le Secrétariat demande la collaboration non seulement de catholiques, mais aussi de chrétiens non catholiques et même de croyants appartenant à des religions non chrétiennes.

Le siège du Secrétariat, dont le secrétaire est don Vincenzo Miano, professeur au Collège universitaire des Salésiens de Don Bosco à Rome et auteur d'une encyclopédie sur l'athéisme, est fixé à Rome. Le cardinal Koenig conserve sa charge d'archevêque de Vienne. Les contacts entre les deux seront maintenus par les voyages du Secrétaire dans la capitale autrichienne.

Le secrétariat de Rome a pour tâche d'établir des contacts avec les centres analogues. Il aura à organiser des conférences, des réunions, auxquelles des représentants de l'athéisme seront invités, afin de discuter des problèmes relatifs à la religion et à l'athéisme. Ses débuts sont modestes et seul l'avenir indiquera quels développements il est appelé à prendre, afin d'apporter une contribution à la pacification spirituelle du monde.

Festival dramatique à Winnipeg

Pour la quatrième année consécutive, le Manitoba Theatre Centre patronne le festival dramatique des écoles secondaires du Manitoba. Depuis l'an dernier, ce festival est bilingue, et cependant il n'y aura que deux participations françaises. Il serait peut-être bon d'examiner nos positions et au besoin de commencer tout de suite le travail préliminaire en vue d'une pièce réalisable pour l'an prochain.

Il serait regrettable que le festival annuel qui prend de plus en plus d'ampleur redevienne uniquement anglais si les organisateurs interprètent notre abstention comme étant du désintéressement. Et ce ne sont pas les talents qui manquent chez nos jeunes Canadiens français.

Pour cette année, le festival durera deux semaines, du 26 avril au 8 mai, et les représentations se donnent au petit théâtre de poche "Across the Street", 160 est, rue Portage, en face du Manitoba Theatre Centre.

Trois pièces en trois actes y seront jouées: "Our Hearts Were Young and Gay" par les étudiants de Westwood, le 26 avril; "Zone" de Marcel Dubé, par les étudiants du Collège St-Joseph d'Otterburne, le 29 avril, et "See How They Run", par les étudiants de Transcona, le 1er mai.

"Zone" est en français, ainsi que "La fille de Roland" de l'Institut Collégial St-Charles, laquelle sera représentée le mercredi 5 mai.

A cause du nombre restreint de sièges, on demande de réserver ses places afin de ne pas être déçus si les guichets sont fermés certains soirs.

La voix d'un père de famille

CONFIDENCES À MON FILS

Dors, gosse. Debout au pied de ton lit, je médite et ressens beaucoup de belles choses. A deux heures du matin, mes pensées dans ce calme serein sont claires et lucides.

Devrais-je te les confier, ces événements, mémoires chères, à toi qui n'as que sept ans?

Il le faut, tu liras ceci dans quelques années et tu comprendras, j'en suis certain — tout ce qui m'est arrivé hier et ce que je te confie ce matin.

Le 7 mars, en cette année 1965, la messe subit des changements liturgiques. Laisse-moi t'expliquer un peu ce sujet si important à nous, catholiques.

Le Saint-Père, avec le Concile Oecuménique essaie de nous rapprocher encore plus près de Dieu; sans aucun doute Il nous inspire et veut que tous ses fidèles Le louent, Le prient et L'aiment plus que jamais, surtout à travers le grand Sacrifice de la messe.

Maintenant beaucoup de prières de la messe se font en français, notre langue, afin que nous participions mieux à ce drame sublime. Le privilège de lire l'Epitre, les Méditations qui suivent, est dévolu à un laïque qui s'appelle "Lecteur"; il y a aussi un fidèle nommé "Commentateur" qui exhorte la foule à prier avec lui.

Je me suis offert, avec plusieurs paroissiens d'être lecteur ou commentateur, un grand honneur, je t'assure.

"Jean, tu vas être lecteur à la messe de sept heures et demie dimanche matin", me dit le capitaine de l'équipe des commentateurs.

"Bien, Gilbert, je vais faire de mon mieux".

Donc, hier le réveille-matin annonça à six heures et quart qu'il était temps de me lever. En faisant ma toilette, quelle belle surprise de te voir habillé, bien lavé.

Maman t'avait confié ce que Papa ferait ce matin à la messe, mais elle ne t'avait pas demandé d'accompagner ton père à l'église.

Je vis mon habit soigneusement étendu avec le reste de mon linge, et je me suis vêtu en vous affirmant, à ta maman et à toi, que le trac me saisira.

Finalement le départ; ta maman ne peut nous accompagner car il y a Bébé; elle nous examine d'un oeil scrutateur, ajuste ma cravate et nous envoie à l'église.

Souvent les mamans traitent les hommes comme des petites filles qui vont à une Maternelle pour la première fois. As-tu remarqué son regard, mon petit? je confesse à ce moment que je croyais avoir ton âge.

A l'église

Entrant à l'église, j'étais préoccupé de te laisser seul, mais apercevant ton ancienne institutrice, Soeur Normandeau, tu l'accompagnas avec les autres religieuses.

Satisfait de te voir en si bonnes mains, je me dirigeai à la sacristie où je fis la connaissance du Père C. Voyer, le célébrant. Le sacristain vint m'assister, car l'aube (la grande robe blanche) est assez difficile à ajuster; ensuite il me présenta un cordon que j'attachai autour de ma taille, tout comme le célébrant.

Sais-tu, Michel, un prêtre célèbre ce sacrifice de la messe tous les jours; ton papa, servant de messe jadis, fut toujours saisi de l'atmosphère pieuse et recueillie qui enveloppe ces disciples de Jésus à cette sainte préparation.

Elle y était cette atmosphère, avec ce prêtre aux cheveux blancs, tout comme auparavant lorsque j'étais témoin de cette scène où figuraient Mgr Jubinville, l'abbé Léo Blais, devenu évêque, les abbés Brunet, Bouiet et bien d'autres.

Malgré tout, j'aperçus Soeur Lussier, directrice des enfants de choeur, les regardant avec la même mine que maman, lors de notre départ de la maison. Un sourire m'échappa et soudain ce fut la procession vers l'autel.

Je pris ma place avec le commentateur qui avait déjà commencé ses fonctions, tout en espérant accomplir mon devoir aussi bien que lui.

Te regardant dans la nef, j'aperçus notre curé au bout de l'église, nous surveillant.. tout comme un pasteur son troupeau. Ceci me fit penser à notre clergé, ce monde qui se détache des biens matériels, afin de mieux servir Jésus; qui nous soigne spirituellement et nous soulage dans nos épreuves. Il nous supplie de partager la vraie paix qui est aussi le vrai bonheur . . . tout ce grand trésor . . . en observant les commandements de Dieu, ceux de l'Eglise, en aimant notre prochain et en vivant une vie chrétienne. Combien écoutent ces Apôtres?

Petit, appuie tout ton raisonnement à travers ta vie sur leurs enseignements, sur leurs exemples, cherchant toujours à vivre ces valeurs réelles.

Défends-les ces prêtres et religieuses; si parfois le Divin Maître t'appelait . . . ne le refuse pas, mignon.

Le grand Mystère

Tournant mon regard vers l'autel, je me concentrai sur le déroulement du grand Mystère. Je lus l'Epitre avec une facilité qui m'émerveilla, car il est temps que tu saches, que lire en public est pour moi, chose nouvelle.

M'approchant avec les enfants de choeur pour communier, je réalisai encore une fois que le bon Dieu a un sentiment tout spécial pour eux et tous les autres enfants; peut-être est-ce pour cette raison qu'on voit des enfants de choeur avec les servants de messe tout près du célébrant. Innocence et pureté . . .

Je fus reconnaissant à Dieu d'être avec ces petits et aussi pour beaucoup de grâces qu'Il m'accorde tous les jours.

De retour à la sacristie, ce bon prêtre me fit un très beau compliment, me disant que j'avais fait ma part comme un vieux curé; je le remerciai.

Tu m'attendais, et nous partîmes ensemble. Seuls tous deux, je me suis senti très proche de toi. Nous nous sommes regardés en souriant et un silence survint qui est souvent le signe de l'amitié.

Veux-tu savoir ce à quoi ton papa pensait? Il sentait une force invincible devant les futurs échecs qui surviennent à un père de famille de temps à autre.

Maman et tes soeurs étaient bien anxieuses de savoir si j'avais bien fait les choses. Tu les as satisfaites et elles partirent pour la messe de neuf heures, très heureuses.

Avec toi et Bébé, je pensai à notre belle petite famille; tes soeurs, toi et maman.

Ta maman; elle se dévoue, ne demande rien que de nous rendre heureux. Plus tard, sans apprendre cela dans les livres, tu réaliseras que ce sont elles, les mamans, les vraies protectrices du foyer.

Lorsque j'avais ton âge, je me comportais comme toi: impatient, curieux et loquace, caractère inhérent à l'homme. Les épouses et mamans nous comprennent; et lorsque nous nous lançons dans le pétrin — ce qui arrive souvent — ce sont elles qui nous soulagent, relèvent notre fierté souvent blessée, nous écoutent et apaisent nos caprices. Avoue que ma logique est bonne.

Tout à coup, cette nécessité moderne, le téléphone: c'était notre voisin. Tu le vois, tête haute, mine fière, un homme qui a élevé une belle famille et qui jouit d'une retraite bien méritée.

O surprise, il m'accorda le même compliment que le Père Voyer: "Tu as lu ça comme un vieux curé". Je me sentis touché et répondis que je ne méritais pas cette félicitation.

Offre d'un chien

Il ajouta qu'il nous avait surveillés et demanda si nous aimerions avoir un chien. Pas un chien ordinaire, mais un beau chien, un chien bien élevé, enfin un gros chien qui aime beaucoup les enfants. "Pepe, épelé p-e-p-e".

"Je vais discuter ceci avec ma Dame; en tout cas je vous donnerai réponse à son retour de la messe".

Enchanté de notre bonne fortune, j'attendis avec impatience maman et tes soeurs; toujours incertain . . .

N'oublie pas que je suis le chef de l'équipe, mais c'est toujours bon de sonder le terrain.

Nous nous sommes empressés de préparer un goûter succulent en utilisant ma recette spéciale, et tu m'assuras que tu ne la dévoilerais jamais aux femmes.

"Maman, je vais en prendre bien soin et je vais nettoyer, s'il souille le plancher" . . . "Chère, il sera un compagnon aux enfants; Pepe, épelé p-e-p-e".

Enfin elle acquiesce; c'est drôle, je sens qu'elle nous contemple comme deux bébés qui veulent un jouet à tout prix. Je m'empressai d'appeler notre voisin et de lui communiquer la bonne nouvelle.

"Il est à St-Boniface, chez ma fille; voici son adresse. Tu es très chanceux, Jean".

"Merci, je pars tout de suite".

Il est un septuagénaire cet homme, pourtant il a l'esprit aussi jeune que toi et moi.

Le trajet à St-Boniface se fit vite. Je te conseillai de ne jamais le "taper", même de le soigner comme Bébé. Le jeune couple qui a élevé ce beau chien nous loue encore ses qualités et me demande de retourner dans une heure.

Aux Sts-Martyrs-Canadiens

Que faire pendant une heure? Ma voiture approche de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Nous nous dirigeons vers le presbytère. Lorsqu'il était tout jeune comme toi ce curé, il était ami de ton oncle, Roger, et venait jouer à la maison. Ma maman disait que celui-là ferait un avocat plus tard.

Ta grand-mère avait raison — aujourd'hui il est un "grand avocat". Il a célébré le mariage de tes parents. La première fois que tu vins à la messe avec moi . . . tu avais trois ans, il était le célébrant et, après la messe, je te présentai à lui.

Nous fûmes accueillis chaleureusement et nous discutâmes du passé, ayant été enfants de choeur ensemble, puis étudiants au collège.

Ensuite nous sommes allés chercher Pepe. Voyant ce bel animal, j'ai voulu récompenser le jeune couple, mais ils m'assurèrent qu'il est très difficile de garder un chien comme ça, en ville, disant: "Nous ne voulons rien, car il est sans prix".

Je n'ai pu répondre, peut-être mon regard sympathique leur a-t-il suffi.

Pepe sommeille, toi tu sommeilles et je voudrais te serrer très fort, mais je réalise que ce repos dont tu jouis file vite, et je te dis: "De ces expériences et de ces doux rêves, construis une bonne base pour demain".

LE SURVENANT,
Ste-Anne-des-Chênes.

Impressions d'un voyage au Québec

A la double occasion d'une rencontre organisée par l'ACELF, à Montréal, afin de consulter les représentants de toutes les provinces au sujet d'un projet du Centenaire de la Confédération, et d'une autre à Sherbrooke appelée "Les Journées Patriotiques", il m'a été donné d'entrer en plein coeur de l'effervescence qui caractérise présentement la province française du Canada.

Malgré certaines inquiétudes sur le sens que peut prendre le désir d'auto-détermination" qui inspire l'évolution socio-politique du Québec, on ne peut s'empêcher d'y souscrire tant il est prometteur d'une ère de progrès sans précédent pour le Canada français.

Crainte du séparatisme

Si une parenthèse est nécessaire pour décrire tant soit peu le décalage qui semble s'accentuer entre la pensée des minorités françaises des autres provinces et celle de la majorté française du Québec, il faudrait le voir sur deux plans qui, quoique justifiables, ne devraient pas dépasser une sorte de phase transitoire.

Le premier de ces plans découle de la crainte du séparatisme québécois qui a fait les manchettes ces dernières années. L'hystérie causée par les intonations violentes et les radicales manifestations du FLQ, tout en étant regardée aujourd'hui comme le son du réveil qui a déclenché l'attention des masses anglophones sur le problème du dualisme canadien, n'a pas eu pour effet de rassurer les minorités françaises sur l'avenir qui leur était réservé.

Les options indépendantes du Québec en matière des programmes conjoints du governement fédéral et les réclamations visant à faire du Québec l'état national des Canadiens français, peuvent facilement être interprétées comme l'acheminement le plus sûr vers la création de deux Etats canadiens distincts.

Minorités perdues?

Le deuxième plan de ce décalage tire sans doute sa cause de l'évolution très rapide de la pensée et des grands plans qui engagent présentement toutes les couches de la société québécoise. Les minorités ne sont pas sans constater l'attention distraite portée sur leurs problèmes. L'impression qui leur est donnée c'est qu'elle sont à toute fin pratique perdues, selon l'opinion des nouvelles élites québécoises, et qu'il vaut mieux concentrer les efforts sur l'émancipation du Québec.

J'ai l'impression, toutefois, qu'il ne faudrait pas verser dans le pessimisme ni juger trop sévèrement des attitudes qui, somme toute, sont normales dans les circonstances.

Il ne faut pas oublier que le Québec avait et a encore un défi monumental à relever. A partir d'un état d'infériorité vis-à-vis l'océan étranger qui le noyait, il a dû se mettre à flot et il est maintenant occupé à la tâche de s'assurer une place digne du peuple qu'il représente. Il ne faudrait pas s'alarmer, pour le moment au moins, si le mouvement d'introspection se continue et si le problème du Canada au sens large cède à celui de l'Etat du Québec.

La force du Québec, notre salut!

En revenant chez nous et en faisant la comparaison entre les perspectives qui étaient nôtres il y a quelques années, lorsque nous étions littéralement ignorés dans nos revendications, que nous étions considérés comme des quantités négligeables, et l'attention qu'on nous porte aujourd'hui, il est difficile de ne pas conclure que notre succès éventuel dépend surtout du dynamisme et de la force du Québec.

Devant la possibilité, cependant, que cette orientation purement québécoise provoque des réactions négatives de la part de certains éléments du Canada anglais, ce qui, à son tour, aurait pour effet de durcir le nationalisme québécois une tâche nouvelle se dessine pour les minorités de langue française du Canada: celle d'agir en intermédiaire entre les "deux majorités".

Nous devrons, d'une part, continuer d'être activement présents aux journées d'étude où nous sommes invités; faire entendre notre voix positivement mais avec insistance: rappeler à nos frères du Québec la nécessité d'une solidarité entre tous les éléments du Canada français qui, lui, dépasse toujours les frontières géographiques du Québec.

D'autre part, nous devrons continuer d'expliquer au Canada anglais les raisons historiques et le bien-fondé d'une conception à base de dualité culturelle pour tout le Canada: seule condition d'une survie d'un fédéralisme que nous avons expérimenté jusqu'à date.

Roméo PAQUETTE.
(La Survivance, Edmonton)

A LA VIERGE DE
L'ASSOMPTION
EN RECONNAISSANCE
DE LA PROTECTION ACCORDÉE DURANT
L'INOUBLIABLE INONDATION DE 1950
LES PAROISSIENS DE LA BASILIQUE
DE SAINT BONIFACE
DÉDIENT CETTE STATUE
L'ANNÉE DE LA
PROCLAMATION DE
L'ASSOMPTION DE MARIE

Tandis que les eaux de la rivière Rouge menacent de nouveau les habitations rurales et urbaines de la vallée, on se souvient de ce monument à la Vierge de l'Assomption devant la basilique de St-Boniface. Erigée en signe de gratitude après la lutte victorieuse contre l'inondation de 1950, la statue devient en ces moments le point de mire des prières des passants.

Grève scolaire et diplomatie

La grève scolaire de quinze familles à Saskatoon promet de provoquer un effet important sur l'opinion publique dans la province de la Saskatchewan et ailleurs au pays. Le ministère de l'Instruction publique s'en préoccupe, l'Association canadienne-française et les postes de radio de langue française s'en émeuvent, le réseau d'Etat de télévision y délègue un rédacteur, les journaux de l'Est envoient des nouvellistes et font usage du téléphone interurbain, les sociétés patriotiques commencent à réagir. Notre représentant s'est rendu sur les lieux, pour prêter main-forte aux grévistes débordés et préparer les rapports que l'on trouvera ailleurs dans cette édition.

La cause? A travers le récit des démarches préliminaires et des clauses légales en jeu, on voit qu'il s'agit de faire reconnaître le français comme langue d'enseignement sur le même pied que l'anglais. Bref, faire comme au Québec où les deux langues officielles sont les instruments d'instruction dans les écoles françaises et anglaises respectivement, non pas à l'exclusion de l'autre, mais en respectant la priorité de la langue maternelle. Concrètement, les familles en grève de fréquentation scolaire à Saskatoon ont demandé beaucoup moins, par exemple le catéchisme en français, mais l'obstacle se trouve dans la Loi scolaire elle-même, et donc c'est un amendement de législation provinciale qu'il faut pour obtenir satisfaction.

Ce but stratégique, on le poursuit depuis longtemps dans l'Ouest canadien, soit par des pressions pratiques, soit par des adaptations locales des programmes officiels, soit par des appels à la population d'expression française partout au pays. C'est précisément un des buts principaux à long terme des associations d'éducation, des journaux, des postes de radio, et des compatriotes influents dans la vie publique. Par conséquent la question se pose tout naturellement au sujet des rapports entre cette activité interminable et le geste fulgurant qui consiste à lancer une grève. C'est ainsi que, dans certaines déclarations qui ont été motivées par la "grève", les responsables distinguent entre but à atteindre et moyens employés dans la lutte. Il y a en somme deux rapports entre les moyens usuels et celui d'une grève de ce genre.

Le premier, c'est celui d'une certaine impatience et d'un certain mécontentement envers les organes de lutte établis. On les trouve trop prudents, parfois pas assez dynamiques. Il s'ensuit nécessairement un moment de choc et, peut-être, de méfiance, mais des deux côtés, étant donné le but commun qui prime tout, on en retire un certain profit. Car les victoires en ce domaine se font attendre, mais un coup d'épaule au bon moment peut accélérer le mouvement vers le succès.

Le deuxième rapport, c'est justement celui de l'entente sur la diversité des moyens à prendre selon le seul critère valable, celui de l'effet final sur l'opinion publique. En démocratie, en effet, et surtout dans un pays où la Constitution favorise l'autonomie provinciale dans l'instruction poulaire, pour obtenir et garder des avantages réels, il faut convaincre une bonne majorité de citoyens du bien-fondé d'une cause. (Evidemment, ceux qui subissent les influences supraprovinciales verront plus loin et agiront en conséquence. Par exemple, le souci de l'avenir du pays peut produire des fruits différents dans chaque province.)

Or, il faut exercer une pression constante, habile et souvent discrète pour transformer l'opinion, surtout chez l'élite, mais il faut aussi, dans ce monde qui absorbe l'attention populaire par mille et un stratagèmes, savoir frapper les imaginations, cristalliser le problème, remuer les consciences. La grève scolaire, moyen délicat mais puissant, est parfois nécessaire, à cette fin. Avec tous ceux qui font ainsi appel à ce qu'on doit considérer des gestes violents, les grévistes s'exposent à des incompréhensions, des réticences, des critiques. Et vraiment, quand on considère les conditions ordinaires qui s'attachent à l'usage de la résistance active, on s'attend à des imperfections inévitables dans le déroulement du mouvement. Mais les fruits indirects en sont nombreux et le progrès vers le but désiré, est à peu près assuré, bien qu'il se réalise à long terme.

Les Américains fêteront dans quelques semaines les héros qui ont déclenché leur guerre d'Indépendance par une prise d'armes localisée à Concord. Ces francs-tireurs n'étaient pas une armée, encore moins les soldats d'un gouvernement organisé. Ils n'étaient que des citoyens qui, un jour, en ont eu assez de la tyrannie. Nous ne savons pas à quoi aboutira l'action du Comité de Saskatoon. Mais il pose un geste nécessaire aujourd'hui pour le Canada français et pour tous ceux qui réclament la reconnaissance, en priorité, des droits des parents dans l'éducation de leurs enfants.

Lettre de Paris

Deux pôles politiques en France, le gaullisme et le communisme

Spécial à La Liberté et le Patriote

La fièvre politique provoquée par les scrutins municipaux des 14 et 21 mars est maintenant tombée, et la rentrée parlementaire, qui s'est effectuée sans bruit vendredi dernier, ne l'a point fait retomber. Mais l'on n'en a pas moins conscience que quelque chose a changé depuis les récentes élections, sinon dans la vie politique elle-même, du moins dans l'orientation des pensées et dans la façon d'envisager l'avenir.

Cependant, c'est une confusion qui succède ainsi à une autre confusion. Les cartes ont été brassées par les électeurs, et les jeux distribués ne sont plus les mêmes. Mais l'issue de la partie demeure aussi incertaine qu'auparavant, dans la mesure où la règle du jeu comporte encore beaucoup d'incertitude et d'inconnu.

Si l'on s'en tient à la thèse exprimée l'autre jour en Conseil des Ministres, les élections municipales n'ont pas sanctionné la politique du gouvernement, et moins encore n'ont atteint la personne du général de Gaulle, qui avait pris soin de se tenir hors de la mêlée. "Une conjoncture qui ne mettait pas en cause le destin national", a précisé le chef de l'Etat.

Il n'empêche que, ça et là, d'une façon d'ailleurs plus spectaculaire que réelle, des hommes qui se réclamaient du gaullisme triomphant ont été écartés par le corps électoral de la gestion des affaires municipales et locales. Il y a eu, pour l'U.N.R. et les gaullistes échec, mais seulement si l'on tient compte des prétentions affichées avant la bataille. Car après coups, l'on s'aperçoit que, sans l'appui du général, les candidats ne s'en sont pas trop mal tirés face à la coalition disparate du centre, de l'extrême droite et de l'extrême gauche qu'ils avaient à affronter.

Les diverses formations opposées du gaullisme peuvent, jusqu'à un certain point, se vanter d'une victoire arithmétique. Mais ce succès n'est nullement transposable au plan politique, car, en tout état de cause, elle n'offre aucune solution de rechange du gaullisme.

* * *

L'exemple de Paris est à cet égard significatif. Le nouveau Conseil municipal y est ainsi composé: gaullistes, 39; Front Populaire socialo - communiste, 38; Centristes, 13. Les gaullistes espéraient enlever la majorité absolue. Ils en ont été empêchés par le maintien, au second tour, de listes centristes qui, en divisant ainsi les voix non-communistes, ont aidé à la victoire des candidats de l'extrême-gauche. Mais après coup, il a bien fallu que les "Centristes" choisissent entre le gaullisme et le Front Populaire. Avec plus ou moins de bonne grâce, mais contraints par la réalité des choses, ils ont aidé à l'élection d'un gaulliste à la Présidence du Conseil municipal.

Le lendemain, le même scénario s'est déroulé au Conseil général de la Seine (dont les Conseillers municipaux de Paris sont membres de droit, aux côtés des élus cantonnaux de la banlieue). Depuis quatre ans, cette assemblée était dominée par une majorité socialo-communiste, en raison du nombre élevé des élus d'extrême-gauche dans la zone suburbaine. Un léger déplacement de voix a permis un renversement de majorité: gaullistes, centre-droit et centre-gauche se partagent désormais toutes les places au bureau, après avoir éliminés les sortants communistes et socialistes.

Tout ceci montre d'évidence qu'il n'y a actuellement en France que deux pôles politiques solides: le gaullisme et le communisme. L'un a sa mystique et son prestige, l'autre sa technique et son "appareil". Le "centrisme", qui est plutôt une habitude (mais très solidement enracinée dans l'esprit politique des Français) ne possède ni l'un ni l'autre de ces atouts. D'autant qu'il s'exprime en diverses nuances, parfois fort tranchées, qui lui interdisent d'être autre chose qu'un rassemblement plus ou moins disparate, où les refus l'emportent nettement sur les approbations. A la vérité, le Centre, sous ses diverses formes, sait bien ce qu'il n'est pas, ce qu'il ne veut pas. Mais il n'a guère d'objectifs positifs précis, à moins qu'il n'en ait trop, ce qui revient au même. Il semble donc condamné à être le fléau de la balance, qui s'incline toujours vers le plateau le plus chargé, sauf dans les périodes où la conjecture fait de lui un arbitre, ce qui devient de plus en plus rare.

* * *

Il n'apparait pas, dans ces conditions que puisse exister en France, les choses étant ce qu'elles sont, une véritable alternative au gaullisme. M. Gaston Defferre s'est lancé dans la bataille présidentielle pour tenter d'administrer la preuve du contraire. Il a pensé que le parti socialiste auquel il appartient pourrait être, entre le gaullisme et le communisme, l'élément catalyseur des éléments centristes. L'expérience qu'il vient de faire aux élections municipales de Marseille, tout en consolidant sa situation de maire de la grande cité méditérranéenne, semble avoir définitivement ruiné les espérances élyséennes. Le "centre" marseillais, qu'il conduisait à la bataille, n'a pu l'emporter au second tour que grâce aux suffrages des électeurs gaullistes. Du coup, M. Defferre a renforcé l'hostilité à son égard des communistes qu'il a battus à Marseille. "Il est désormais prisonnier de l'U.N.R. et de la réaction", dit de lui le parti communiste, apparemment décidé à présenter son propre candidat à l'élection présidentielle.

* * *

Ainsi, et en dépit des traverses du scrutin municipal, et malgré le fait que l'opposition centriste se sente revigorée par les résultats de ces élections, le "gaullisme en tant que tel, et le général de Gaulle lui-même, semblent aujourd'hui en meilleure position qu'hier, ne serait-ce que parce que en face d'eux c'est toujours la dispersion, le désordre et le manque d'unité de vue politique."

Le "mauvais moment à passer" dont parlait naguère M. Guy Mollet, risque de durer un bon moment encore!

Maurice HERR.

Nouveau texte conciliaire sur la liberté religieuse

AMSTERDAM (CCC) — S'adressant aux intellectuels catholiques néerlandais, le cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, a déclaré que le nouveau texte sur la liberté religieuse est bien meilleur que celui qui a été proposé aux Pères lors de la troisième session. L'orateur a ajouté qu'il était finalement heureux qu'aucun vote n'ait eu lieu sur le texte proposé, car il n'était pas assez clair et explicite.

On sait qu'à la fin de la troisième session conciliaire, un vote de principe devait avoir lieu sur le texte proposé concernant la liberté religieuse. Ce texte, profondément remanié par rapport au précédent, fut considéré comme un nouveau texte par le Conseil de Présidence, agissant dans le cadre de ses prérogatives, ce qui ne permettait pas de votation de principe sans nouvelle discussion. Cette décision, conforme au règlement du Concile, a suscité des réactions fort diverses et parfois passionnées.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Son Exc. Mgr Anthony Jordan, O.M.I., vicaire apostolique de Prince Rupert, était nommé coadjuteur de l'archidiocèse d'Edmonton.

La Chambre de Commerce de Notre - Dame-de-Lourdes, Man., tenait sa réunion annuelle. L'exécutif élu était composé de MM. Joseph Bazin, président; Roméo Dupasquier, secrétaire-trésorier; Marcel Boulic, Henri Daudet et Meinrad Roch, membres du comité.

En lisant le titre "La Salle inonde le village d'Elie", il ne faudrait pas s'imaginer que la population de La Salle avait envahi le village d'Elie; il fallait comprendre qu'il s'agissait de la rivière La Salle qui était sortie de son lit pour répandre son eau boueuse autour et dans les habitations d'Elie.

Le R. P. William McWalter, S.J., mourait subitement à Winnipeg. Le Père McWalter était procureur du Collège St-Paul au moment de sa mort.

Il y a 20 ans (1945)

Mlle Louise Roy, artiste de St-Boniface, faisait ses débuts dans le monde musical en présentant un récital bien réussi dans la salle du Collège de St-Boniface. Son Exc. Mgr G. Cabana et le maire McLean présidaient conjointement cette séance.

Les citoyens de St-Claude, Man., recevaient la visite du consul de France, M. Adigard des Gautries. Le distingué visiteur, après la messe paroissiale, déposait une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts. L'après-midi, le consul parlait à la foule de "l'histoire de la résurrection de la France".

Lors d'une soirée paroissiale tenue le soir de Pâques dans la salle de Prud'homme, les paroissiens assistaient à une "parade de chapeaux de Pâques". La gagnante de ce concours avait été Mme François Normand.

M. l'abbé L. Poulin, curé de Lac Pelletier, Sask., avec l'aide de Mlles R. Desniel et M.-J. Landry, préparait une soirée-surprise pour marquer le 9e anniversaire de consécration épiscopale de Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., ainsi que le 10e anniversaire de prêtrise du curé de Meyronne, Sask., M. l'abbé A. Moquin. Cette fête se déroulait à Meyronne. On fêtait en même temps deux autres prêtres qui célébraient leur 10e anniversaire de prêtrise: MM. les abbés R. Bérubé, curé de la cathédrale, et O. Lemay, curé de Dollard, Sask.

Il y a 30 ans (1935)

Pour marquer le 47e anniversaire de naissance du chancelier Adolf Hitler, certains de ses amis lui présentaient une escadrille de neuf avions. Ce cadeau, disait-on, était pour remercier Hitler d'avoir réarmé l'Allemagne. Pendant ce temps, le Conseil de la Société des Nations appuyait les protestations de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie contre le réarmement de l'Allemagne.

C'est le cardinal Eugenio Pacelli (plus tard Pie XII) qui était nommé légat de Sa Sainteté Pie XI au triduum pour la paix tenu à Lourdes, France. Le légat papal avait été reçu avec tous les honneurs réservés à la royauté.

Partout au Canada on parle de rapatriement de la constitution canadienne. Il y a trente ans, ce sujet était déjà d'actualité. Aux Communes, M. Arthur Beauchesne, greffier des Communes, proposait une réunion à Winnipeg dans le but d'étudier les changements qui s'imposaient dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Il y a 40 ans (1925)

A St-Paul, Alta, un incendie détruisait cinq immeubles dans le quartier des affaires de ce centre canadien-français. Les pertes étaient estimées à $45,000.

Le carillon dans la Tour de la Paix aux édifices du gouvernement à Ottawa avait coûté $63,930 et comprenait 53 cloches.

L'épouse d'un agent de la gendarmerie royale à Chesterfield Inlet, Mme S.-G. Clay, mourait à la suite d'une attaque par les chiens. Après avoir été cruellement mordue par une meute de chiens, elle demanda qu'on amputa une jambe déchirée en lambeaux. L'opération dut être effectuée par le R. P. Duplain, O.M.I., missionnaire, et M. Norman Snow, de la Compagnie de la Baie d'Hudson. La victime mourut peu de temps après.

Le correspondant de Ponteix, Sask., rappelle que dix-sept ans plus tôt la première messe était célébrée dans la région de Ponteix. Le célébrant en était M. l'abbé Marie-Albert Royer. C'était le 21 avril 1908. La paroisse de Notre-Dame d'Auvergne, en 1914, se joignait au village de Ponteix pour devenir la paroisse de Ponteix. Les premières religieuses arrivèrent de France en 1913. M. l'abbé Royer mourait en 1922 et il était remplacé par M. l'abbé Napoléon Poirier.

Il y a 50 ans (1915)

La paroisse de Ste-Rose-du-Lac était fortement éprouvée lorsque l'église paroissiale fut détruite par les flammes. Les paroissiens n'avaient pas perdu de temps pour entreprendre la reconstruction. Ils avaient charroyé toute la pierre nécessaire pour la fondation, ainsi que le sable voulu pour une nouvelle église. M. l'abbé Jacques Bertrand, avant de quitter Ste-Rose, avait voulu organiser une soirée dramatique bien réussie au profit de la construction d'un nouveau temple. Le comité d'église était composé de MM. J.-B. Pichot, Alex. Hamelin, D. Dupras et W. Tucker.

Les ouvriers aux usines du Grand Tronc (Canadien National) de Transcona, Man., se plaignaient du fait que le travail manquait dans ces usines. La rumeur voulait même qu'on en ferme les portes. Cette possibilité mettait le découragement dans l'âme des ouvriers.

La Compagnie J. G. Hargrave, épicerie établie au no 344, rue Main, annonçait les prix suivants pour sa marchandise: oeufs frais, 20c la douzaine; café, 40c la livre; lait condensé, 3 boites pour 25c; riz, 5 livres pour 25c; pruneaux, 10c la livre; bananes, 25c la douzaine; farine, $4.00 le sac de 98 livres.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage


Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00. à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

Nouvelle société nationale populaire fondée à Montréal

MONTREAL (PC) — La fondation de la "Société nationale populaire", alors qu'on parlait depuis quelque temps d'une nouvelle société St-Jean-Baptiste, a été annoncée récemment à Montréal.

Les 27 fondateurs, représentés par MM. Jean Duceppe, Raymond Lemieux et Jean-Jacques Roy, se sont cependant défendus de créer une nouvelle SSJB. "La plupart des membres-fondateurs sont toujours membres de la SSJB et nous le demeurerons, à moins que la SSJB en décide autrement . . ."

M. Duceppe a exposé la déclaration de principe des fondateurs.

"Devant l'inexistence, a-t-il dit, d'une société nationale vraiment représentative de tous les Québecois, la naissance de la Société nationale populaire était inévitable.

"Société nationale, ajouta-t-il, ses buts ne seront plus la défense, mais l'affirmation et l'avancement absolu des intérêts de la nation québecoise; société populaire, elle admettra à ce titre tous ceux qui désirent favoriser les intérêts de la nation québecoise".

M. Duceppe poursuivait ensuite que "le premier objectif que vise la SNP est d'être démocratique. Abolissant toute forme de discrimination religieuse, politique ou financière, elle sera l'expression de tous les Québecois. Nous croyons que c'est là une condition indispensable à la reconnaissance de la valeur de l'opinion des futurs membres de la société et à la liberté qu'ils auront de s'exprimer".

L'orientation

Les trois fondateurs présents ont affirmé ensuite qu'ils ne pouvaient pas à l'heure actuelle dire quelle sera la position de la société sur plusieurs problèmes de tous ordres, étant donné que l'orientation du mouvement dépend de l'assemblée constituante qu'ils comptent convoquer d'ici deux mois.

Ils ont cependant précisé que la SNP veut lutter pour la consécration des intérêts de la nation québecoise contre ceux d'une minorité en place.

"Pour atteindre cette justice sociale, ont-ils ajouté, pour reconquérir son économie, le gouvernement de l'Etat du Québec doit posséder tous les pouvoirs politiques et cela le plus tôt possible". Cela ne veut toutefois pas dire qu'ils sont séparatistes, a-t-il expliqué: "Ce seront les membres qui prendront les décisions; ils ne seront pas mis à la porte du congrès . . ."

La condition d'admission dans la nouvelle société est tout simplement d'être Canadien d'expression française, ce qui groupe autant certains Anglais que les immigrés, que les Canadiens français, c'est-à-dire tous ceux qui vivent en français. On ne demandera à personne un billet de confession. "Cela ne nous regarde pas, a dit M. Duceppe. La SSJB, à cause de son refus d'accepter des non-catholiques, perd des talents et des intelligences".

Les fondateurs ont déjà reçu l'appui de personnes demeurant à Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Québec, Dolbeau, en Ontario et même à Chypre.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux recevra avec trois autres personnes, un doctorat en théologie, honoris causa, du Sénat de United College.

La cérémonie aura lieu dans l'église unie St. Stephen's Broadway, le jeudi soir 6 mai. Le primat de l'Eglise anglicane au Canada, Most Rev. H. H. Clark, sera honoré en même temps, ainsi que deux ministres de l'Eglise unie.

L'on croit que ce sera la première fois au pays que deux prélats, l'un catholique, l'autre anglican, soient reconnus de cette façon par l'Eglise unie.

Comme on le sait, en plus de ses activités oecuméniques au Manitoba, Mgr Baudoux a été l'un des premiers à demander au Concile Vatican que les communautés chrétiennes et protestantes soient considérées comme des "églises".

M. Louis Maurice, nommé professeur de français à la Faculté d'Education

M. Louis Maurice, de St-Boniface (Windsor Park), vient d'être nommé officiellement professeur de méthodologie de l'enseignement du français à la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba. Il entrera définitivement en fonction en septembre prochain.

M. Maurice est né le 21 janvire 1923 à Eastend, Sask. Il commença son cours élémentaire au Jardin de l'enfnce de Gravelbourg, mais en 5e année il suivit ses parents à Ste-Anne-des-Chênes, Man., où il continua son cours. Il a fait ses études secondaires au Juniorat des Oblats et au Collège de St-Boniface, et son cours de philosophie à Lebret, Sask.

Après un an d'étude à la faculté d'Education de l'Université de Manitoba (1948-49), muni de son diplôme, il commença sa carrière dans l'enseignement: professeur de français et de latin à l'école secondaire de Selkirk (1949-53), de français, de latin et d'anglais au collège Notre-Dame à Prince-Albert (1953-55), de français et de latin à l'école secondaire de Prince-Albert (1955-59), de français à l'école secondaire Churchill de Winnipeg, de 1959 à maintenant.

A Churchill il est actuellement chef du département de français et directeur du laboratoire des langues. Mais depuis deux ans déjà il enseigne la méthodologie de l'enseignement du français à la Faculté d'Education de l'Université, à temps partiel pendant l'année académique et aussi pendant les cours d'été. En septembre prochain il consacrera tout son temps à la Faculté d'Education, en collboration avec M. Marcel Bonneau, professeur de méthodologie de l'enseignement du français à l'Institut Pédagogique. On sait que l'Institut Pédagogique sera déménagé sur le campus universitaire en septembre.

Marié et père de trois enfants, M. Maurice est membre actif du conseil des Chevaliers de Colomb de Windsor Park, de l'Alliance Française du Manitoba, et de la "Manitoba Modern Language Society" dont il est le cofondateur avec M. Robert Roy, directeur de l'enseignement français dans les écoles publiques de Winnipeg. M. Maurice est responsable de la publicité au sein de cet important organisme linguistique.

Fédération de la J.O.C.

Onze représentants de la Jeunesse Ouvrière Catholique manitobaine assisteront au rallye "Travail Canadien" qui aura lieu à Montréal les 1er et 2 mai. Un questionnaire "Enquête-Travail", au sujet du Programme social de l'année: "Intégration des jeunes dans le monde adulte", a été rempli par les jeunes des différentes provinces et sera étudié à l'occasion de ce rallye.

— Les grandes âmes sont comme les nuages; elles ne ramassent qu'afin de répandre.
KALIDASA.



Cette photo fait voir un des moments de la pièce "Sarajevo" de Blaise Cendrars que le Cercle Molière présentera au Collège de St-Boniface les 28 et 30 avril, à 8 h. 30 du soir, sous la direction de M. Yvon Thiboutôt, artiste qui fut spécialement délégué à St-Boniface par le ministère des Affaires culturelles du Québec. De gauche à droite l'on voit les comédiens Julie Guilbeault, Lucie Boily, Albert Dubé, René Brodeur, André Tremblay, Claude Dorge, et Thiboutôt lui-même. Cette photo a été prise au soubassement de la basilique de St-Boniface, dans le local du Cercle Molière où depuis le 1er avril se multiplient les heures de pratique. (Photo Napoléon)

Un archiduc sera assassiné à St-Boniface, les 28 et 30 avril

C'est l'oeuvre de Blaise Cendrars, "Serajevo", dans une mise en scène d'Yvon Thiboutôt, que le Cercle Molière présentera au Collège de St-Boniface les 28 et 30 avril.

Serajevo: il n'est pas de nom géographique plus évocateur. Les écoliers qui, en 1914, apprenaient que cette ville était la capitale de la Bosnie, annexée avec l'Herzégovine en 1908 par l'Autriche, ne se doutaient pas que des événements tragiques allaient bientôt graver pour toujours ce nom dans leur mémoire. L'assassinat, le 28 juin 1914, de l'archiduc-héritier de l'Empire Austro-Hongrois et de son épouse: cas typique d'un acte presque banal (il y eut tellement d'attentats contre les personnes royales!) aux conséquences incalculables. Les deux coups de pistolet de Serajevo signalaient, pour ainsi dire, le lever de rideau d'un drame qui a encore des répercussions de nos jours.

Journaliste à cette époque, Cendrars était bien placé pour être au courant de ces événements, mais ce n'est que quarante ans plus tard qu'il s'en est inspiré pour écrire "Serajevo" qu'il situe en 1954. Franjo Sadilo, un homme dans la force de l'âge lorsqu'il témoigna au procès des accusés, est maintenant un vieillard de 80 ans. Il passe le plus clair de son temps à raconter à qui veut l'entendre les événements de 1914. Sa mémoire le sert assez fidèlement quand il s'agit de ce qu'il a vu, mais quant à donner les raisons de l'attentat, d'expliquer ce qui l'a motivé, qui en est capable? Le "Chanteur à la Guzla", quelque peu sorcier semble-t-il, propose tour à tour les versions plus ou moins plausibles des événements.

Les scènes historiques alternent avec des épisodes purement imaginaires qui commentent les bruits que la rumeur populaire répandaient à l'époque, confondant les faits récents et les scandales du passé, mettant même en cause des personnages fictifs ou disparus depuis nombre d'années. Qu'était le mobile du meurtre? Le patriotisme, la raison d'état, l'amour, une vengeance? Et qui a ourdi le complot? La franc-maçonnerie, la main-noire, ou quelqu'autre société secrète? Chaque fois que l'on croit toucher à la vérité, le chanteur, d'un éclat de rire, renverse les suppositions, démolit les hypothèses. C'est aussi passionnant qu'une énigme policière, mais c'est aussi une oeuvre qui donne à réfléchir.

Comme on peut l'imaginer, la distribution de "Serajevo" est nombreuse et variée, tandis que le maniement des décors, la trame sonore, les projections occupent également un bon nombre de personnes. En somme, tous les membres actifs du Cercle Molière qui sont disponibles collaborent d'une façon ou d'une autre à la préparation de ce spectacle peu banal. La mise en scène est d'Yvon Thiboutôt, assisté de Roland Mahé, les décors de Mme P. Boutal et les costumes de Christiane Le Goff.

"Serajevo" sera présenté au Collège de St-Boniface les 28 et 30 avril; on peut réserver les places chez Huot, 200, avenue Provencher, à St-Boniface.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi soir 19 avril dernier eut lieu la réunion régulière des comités permanent de la ville.

M. Geo. Demare et une délégation de cinq autres membres du Champlain Community Club se présentèrent devant le comité de la circulation pour réitérer leur demande de faire fermer la rue Niverville entre les rues Genthon et Braemar, du vendredi 14 mai, à 9 h. a.m., au dimanche 16 mai, à 10 h. p.m., afin qu'ils puissent y installer des roulottes et jeux pour un carnaval, ce qui leur permettrait de renflouer leur caisse et de continuer le beau travail qu'ils accomplissent au profit de la jeunesse. Le chef des pompiers et le chef de police s'étaient opposés par écrit à cette demande, en énumérant les dangers auxquels seraient exposés les résidants des environs s'il y avait appel à leurs services. Le chef de police, invité à rencontrer la délégation, leur expliqua les raisons graves qui l'obligent en conscience à s'objecter à cette requête. Il reconnait tout le bien que le Club fait aux jeunes, mais il craint fort que ces demandes se multiplient indéfiniment. M. Demare rétorqua en faisant remarquer aux échevins que lorsqu'une rue est fermée pendant plusieurs semaines lors de pavage ou autres projets civiques, la police et les pompiers s'en accommodent aisément.

Après avoir étudié la question sous tous ses angles, le comité recommanda que la permission soit accordée pour cette année. Mais l'an prochain aucune telle permission ne sera accordée à personne. Donc la permission est accordée au Club, mais à condition que les responsables s'assurent que la ville soit protégée contre tout accident.

M. Hechter, de Radio Oil Refineries, se présenta devant le comité des propriétés foncières, pour demander d'acheter ou de louer un terrain sur la rue Marion près du centre d'achat Dominion, afin d'y ériger une station-service et un atelier de réparations pour automobiles et camions. Le comité décida de remettre cette question à l'étude, afin de mieux découvrir les avantages et les désavantages d'une station-service à cet endroit.

Réglement de fermeture

Un avocat de Winnipeg, représentant les Mini Marts, discuta du règlement de la fermeture des épiceries et boucheries, le mercredi après-midi. Ce règlement a été déclaré ultra vires par le magistrat Lacerte, dernièrement, et l'avocat de la ville dit qu'il faudra passer un autre règlement qui serait conforme au "Shop's Act", ou bien se dispenser d'un règlement et laisser chacun libre de fermer ou d'ouvrir comme bon lui semblera. Si une pétition signée par 75 pour cent des commerçants affectés était présentée au conseil, il faudrait alors agir en conséquence.

Me Robert Bétournay se présenta devant le comité des propriétés foncières, au nom du Club Kiwanis de St-Boniface, pour demander à la ville de les aider à trouver un terrain d'au moins 2½ acres où ils érigeraient un foyer pour personnes âgées. Il faudrait, pour obtenir les octrois des gouvernements fédéral et provincial, que ce terrain soit dans le voisinage des églises, centres d'achat, bibliothèques et centres communautaires, afin de permettre à nos bons vieux citoyens et citoyennes d'y vivre des jours heureux. Le Club Kiwanis fera une demande formelle par écrit et l'ingénieur de la ville leur fournira une liste des terrains disponibles.

Nouvelle conduite d'eau

Combien vous en coûterait-il pour remplacer la conduite d'eau de votre résidence au tuyau de circulation dans la rue? Rien, dites-vous. Il en était bel et bien ainsi anciennement, mais un résidant du boulevard Dollard ayant demandé à la ville de faire ce travail, a reçu un compte de $85. Il s'informa auprès de ses voisins et de ses amis, et tous étaient sous l'impression que la ville payait les frais de tels travaux. Il demanda donc au comité de lui dire quand le règlement autorisant cette charge avait été passé, et si tous avaient payé depuis cette date. Cette question fut remise au trésorier.

Excécution d'un aqueduc

En réponse à une demande antérieure de la ville, le Métro serait prêt à s'occuper de l'embellissement du terrain qui longe la rivière Rouge, entre les ponts Provencher et Norwood, si la ville veut leur céder le terrain. Ils considéreraient même l'achat de la propriété sises près du pont Provencher. L'ingénieur dit qu'il faudrait que la ville se garde au moins 66 pieds pour la rue Taché, et que le reste pourrait être cédé. On demande à l'ingénieur de faire un rapport à ce sujet.

La commission des parcs demande une avance de $500 sur son budget, afin de procéder au grand nettoyage du printemps.

Vu que la pétition contre la pose de l'aqueduc sur l'avenue de la Cathédrale, entre les rues Taché et Aulneau, ne représentait que 38.3 pour cent de l'évaluation des propriétés concernées, la ville pourra procéder à l'exécution de ce projet.

A lundi prochain.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface No 3158

Une autre année colombienne tire déjà à sa fin, puisque déjà nous entendons parler d'élection pour le nouvel exécutif. En regardant en arrière, nous constatons qu'un travail gigantesque a été accompli. Nous n'avons qu'à féliciter notre Grand Chevalier pour la bonne conduite de notre conseil. Lui qui ne voulait pas accepter la charge, se croyant incompétent, a su mener la barque à bon port, ce qui prouve que plus souvent qu'autrement, ce ne sont pas ceux qui courent après les titres ou les honneurs qui font le mieux, mais ceux qui, à l'exemple de notre Grand Chevalier, accepte les responsabilités pour se dévouer à la bonne cause.

Il va sans dire que l'exécutif a bien coopéré, mais c'est la directive ferme et joviale à la fois qui a contribué le plus à nos succès. Tels, pour n'en mentionner que quelques-uns, les assemblées toujours intéressantes, la vente de pains en faveur des missions, l'inauguration du grand repas paroissial annuel, la soirée pour nos évêques, celle du clergé, la reconnaissance d'un membre honoraire, les initiations chez nous et dans plusieurs autres conseils, la réception et la soirée des ex-Grands Chevaliers, déjeuners-communions à Stony Mountain, au Petit et au Grand Séminaires.

Cependant, nous ne pouvons nier que la susceptibilité a sensiblement paralysé l'activité de certains membres. L'inertie a nui davantage. Le jour où une organisation trouvera le moyen de bannir de ses cadres ces deux facteurs nuisibles, ce jour-là existera une association forte et solide, mais que voulez-vous, nous sommes tous fils d'Adam.

En homme prévoyant, notre Grand Chevalier a déjà préparé le programme pour le reste de l'année, nous offrant des activités toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Comme il est encore trop tôt pour prévoir qui sera notre prochain premier responsable, nous espérons que l'élu sera à la hauteur, afin de conduire la barque dans la même direction.

Le lundi 12 avril avait lieu l'assemblée d'affaires du mois. Le frère McDivitt avait des statistiques bien intéressantes sur le travail et le progrès continuels de l'Ordre. Combien de vous savent que les Chevaliers de Colomb travaillent à placer sur micro-film les livres anciens du Vatican?

Félicitations et bienvenue aux nouveaux chevaliers, spécialement aux trois frères Courcelles.

Y a-t-il quelque chose que vous n'aimez pas? Alors, n'oubliez pas que la prochaine assemblée, le 26 avril, sera la fameuse "Beef-night."

APRES-TOUT.

Une lettre du cardinal Wyszynski

VARSOVIE (CCC) — Selon des informations recueillies dans les milieux catholiques de Varsovie, le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, aurait envoyé, il y a quelques semaines, une lettre au Président du Conseil polonais, dans laquelle il suggérerait la réunion de la Commission mixte chargée de l'étude des problèmes concernant les rapports entre l'église et l'Etat.

Le prix des autos canadiennes baissera-t-il dès l'an prochain?

Certains indices et les déclarations officielles d'au moins un manufacturier de voitures américaines au Canada portent à croire que le prix des automobiles pourrait fort bien être réduit dès l'an prochain.

La société Chrysler annonçait en effet vers la mi-mars qu'elle à l'intention de fabriquer, dès 1966, près de 80,000 voitures dans les usines canadiennes pour les vendre aux Etats-Unis.

Bien qu'elle vienne de préciser que le prix auquel les voitures canadiennes seront vendues aux Etats-Unis n'est pas encore déterminé, on peut logiquement supposer qu'il lui sera difficile de vendre ces autos plus cher que le prix courant du marché américain. Or ce prix est de $500 à $1,000 plus bas dépendant des modèles.

Si Chrysler qui est une société à but lucratif et ne fabriquera donc pas 80,000 voitures à perte, a décidé qu'elle exportera un tel nombre de voitures, qu'elle devra vendre au prix du marché, c'est que les voitures en question ne lui coûteront pas tellement plus cher que celles fabriquées aux Etats-Unis.

On peut conséquemment espérer une déduction du prix de vente au Canada, dès l'an prochain.

Modalité de l'entente

L'obligation pour les constructeurs de fabriquer au Canada des voitures qu'ils vendront aux Etats-Unis est d'ailleurs une des modalités de l'entente canado-américaine. Les compagnies ont le droit d'importer et d'exporter leurs produits librement pourvu qu'ils augmentent la production canadienne en alimentant d'ici une partie du territoire des Etats-Unis.

En posant cette condition, le gouvernement a voulu s'assurer que les coûts de fabrication soient abaissés, par le phénomène de l'augmentation du volume de production, de sorte que l'acheteur canadien bénéficiera éventuellement des mêmes prix que ses voisins du sud.

De plus, cette mesure a pour effet d'éliminer une des principales raisons pour lesquelles les voitures fabriquées au Canada coûtent plus cher. C'est la diversification des modèles fabriqués sur une même chaine de montage et qui retarde la production.

En produisant au Canada des voitures pour le marché américain, la production des usines canadiennes pourra être spécialisé afin de réduire le coût de fabrication. Les modèles spéciaux destinés aux acheteurs canadiens seront alors importés des Etats-Unis.

Pour ce qui est de General Motors et de Ford, ils n'ont encore fait aucune déclaration officielle bien qu'ils doivent éventuellement, eux aussi, adopter ce système.

On soupçonne cependant Ford d'importer déjà certains modèles canadiens sur le marché américain.





M. Yvon Thiboutôt vient d'accomplir une excellente tâche à Saint-Boniface

Depuis son arrivée à St-Boniface le 1er avril, M. Yvon Thiboutôt,, de Montréal, a consacré pratiquement tout son temps à la préparation de la pièce "Sarajevo" de Blaise Cendrars que les comédiens du Cercle Molière présenteront au grand public les 28 et 30 avril à 8 h. 30 p.m. dans la salle académique du collège de St-Boniface. Mais le matin du 20 avril, il est venu à nos bureaux de rédaction pour lire dans les anciens numéros de "La Liberté" le récit de l'assassinat à Sarajevo, le 28 juin 1914, de l'archiduc François-Ferdinand qui fut l'occasion du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Pas de plus belle occasion pour poser quelques questions au jeune metteur en scène, envoyé spécialement ici par la section outre-frontières du ministère des Affaires culturelles du Québec pour diriger nos jeunes comédiens dans la préparation du prochain spectacle.

Travail bien récompensé

Il rappela qu'au départ il rencontra quelques difficultés dans son travail, parce que la pièce de Blaise Cendrars exige beaucoup de comédiens, au moins une trentaine pour une distribution complète des divers rôles. Tout de même, après la période de "lecture" imposée aux candidats qui se sont présentés, il a pu en choisir 22 exactement, surtout des jeunes nouveaux, mais aussi quelques vétérans de la vieille garde du Cercle Molière, par exemple M. Robert Trudel et M. Robert Séguier. Il a aussi organisé une équipe technique qui compte 5 personnes: régisseur, assistant metteur en scène, techniciens au son et à la projection (car il y aura projection de diapositives pendant le spectacle), et lui-même animateur metteur en scène.

Il est fier d'avoir pu compter sur la collaboration de plusieurs, dont Mme Pauline Boutal, pendant la période de lecture de pièce. Surtout, il se dit généralement satisfait du travail accompli et des progrès manifestés par les comédiens. Et quel travail, quand on sait que depuis le début de ce mois il y eut pratique (d'au moins trois heures et demie chaque fois) tous les soirs de la semaine et que, dès demain mercredi, les pratiques auront lieu chaque matin, chaque après-midi et chaque soir jusqu'à la représentation.

Reconnaissant que certains des comédiens ont plus de difficultés que d'autres pour qui tout semble relativement facile, parce qu'ils apprennent plus rapidement, sont doués de plus de sentiment et d'expression, il n'a quand même qu'un témoignage de commune satisfaction pour le travail acharné et le succès apparent de tous et chacun. D'ailleurs M. Thiboutôt ne craint pas de dire qu'il n'est pas à St-Boniface pour découvrir d'abord et avant tout des talents, anciens ou nouveaux, mais bien plutôt pour renseigner les jeunes d'ici sur les secrets et les exigences du métier de comédien. Il leur a donc donné ce à quoi ils doivent s'attendre s'ils veulent un jour choisir cette profession, ce qu'ils doivent faire pour devenir comédien. En un mot, ne distinguant pas entre amateurs ou professionnels, il a voulu leur laisser avant son départ à la fin de ce mois une assez bonne vision de la mise en scène, du jeu théâtral, etc.

Une pièce de choix

"Sarajevo" de Blaise Cendrars, c'est une pièce que M. Thiboutôt a dénichée à Paris. Il en parle avec enthousiasme, vantant son français impeccable, son expression très poétique, sa profondeur philosophique, son esprit psychanalytique.

Ce texte a été écrit pour radio-théâtre par Blaise Cendrars, Suisse d'origine, mort en 1958. Il s'agit d'une pièce basée sur un fait historique, à savoir: qui a tiré sur François-Ferdinand en 1914 et pourquoi cet événement a pu déclencher la première Guerre Mondiale et toutes les guerres qui ont suivi. Mais l'auteur s'élève, à partir de ce fait, vers de profondes réflexions sur la question de "l'assassinat politique". Et, encore plus profondément, il s'agit de l'homme et de son destin impeccable, ajoute tout de suite M. Thiboutôt en précisant que "Sarajevo" fait partie d'un triptyque avec "Gilles de Rais" et "Le divin Arétin" où le même problème est posé à l'occasion de faits historiques.

Par exemple, Gilles de Rais, c'est le confident de Jeanne d'Arc, celui qui croit ardemment à ses voies et à sa mission. Elle partie, il se pose de terribles questions qui l'amènent en quelque sorte à une autodestruction de lui-même. Car, pourquoi Jeanne ne laisse-t-elle derrière elle sur le trône de France qu'un roi malade, chétif, dégénéré? Lui, Gilles de Rais, n'a-t-il donc été qu'un pantin dans cette destinée de la Sainte qui a produit un si piètre résultat? Peut-il détourner ce destin par un geste personnel? Cendrars pose ces grandes questions du destin, tout en animant sa pièce des faits du temps, comme celui des procès de l'Inquisition.

"Le divin Arétin"

Dans "Le divin Arétin" Cendrars nous transporte au temps des Doges de Venise. Arétin, dont le peintre Raphaël et le Titien ont tracé avec tant d'art les traits, c'est le bonhomme qui constate la dépravation autour de lui. Par réaction, cela l'oblige à un individualisme cruel, ce qui pour autant ne l'empêche pas de crier la vérité et d'espérer qu'elle peut vaincre malgré tout. On cherche à l'assassiner pour se débarrasser de lui. Tout cela est l'occasion pour Cendrars de décrire les moeurs de l'époque, de les attaquer avec virulence, qu'il s'agisse de la cour papale ou de celle de Charles Quint.

Cendrars, révolutionnaire dans l'âme, sait raconter ces divers faits historiques en les plaçant dans l'actualité d'aujourd'hui, grâce à son esprit philosophique. Il est pour la révolution, c'est entendu, mais à condition qu'elle ne s'établisse jamais en système. Il est contre ce systématisme de la révolution. Du coup il est contre la révolution accomplie et cherche à en provoquer une nouvelle plus enrichissante encore. Au fond, c'est qu'il croyait au bonheur humain, mais il eut le malheur comme des millions d'autres êtres humains de vivre dans une époque de cruelles guerres apparemment inexpliquées et inexplicables, et il a réagi en conséquence. Le comprendront, le constateront tous ceux qui se rendront au Collège de St-Boniface pour voir "Sarajevo".

Une vocation de comédien

M. Thiboutôt est né à Montréal en 1937 dans une famille de très vieille souche canadienne-française. Son père, maintenant décédé, fut longtemps médecin de campagne à Ste-Anne-de-la-Pocatière et à St-François-de-Montmagny, au Québec, avant d'aller se perfectionner à Paris. Au retour il s'installe à Montréal où la clientèle cherche tôt ce praticien de la médecine générale. La maman sait collaborer avec son mari pour assurer au foyer une saine atmosphère d'étude, de lecture, de musique.

Le jeune Yvon prit vraiment contact, à 10 ans pour la première fois, avec une manifestation artistique qui l'impressionna vivement. C'était lors d'un spectacle de patinage de fantaisie. Couleurs, costumes, fantaisie des mouvements, tout l'attirait. Il se croyait invité à ce métier. Mais tout passe quand on est très jeune . . . Mais voilà qu'à 14 ans il a la chance d'assister aux deux derniers actes de l'Ecole des Femmes de Molière où le grand acteur Jouvet conquiert tout Montréal. Très impressioné encore cette fois, mais ça passe. Le goût de l'art lui revient à 18 ans, alors qu'il est en rhétorique au collège Stanislas. Vite, il lance au collège un groupe de théâtre, fait jouer quelques pièces, mais l'expérience tourne en queue de poisson, faute de solide coopération. Tout de même, cette fois il est mordu pour vrai.

Décision définitive

Un jour donc il va voir le Père Emile Legault, le grand animateur de théâtre dans la Métropole pendant tant d'années. Il joue dans "Noé" d'André Obey, auteur du groupe Chancerel et Ghéon. C'était au moment où il étudiait le droit à l'Université de Montréal, études qu'il quitte après un an et demi . . . pour le théâtre. Définitivement, cette fois, il a décidé de devenir comédien. Il rencontre Jean Gascon, ce qui lui vaut d'être au Théâtre du Nouveau Monde dans la dernière année de son existence. Il rencontre un peu plus tard Paul Buissonneau qui reprenait à Montréal "La Tour Eiffel qui tue", pièce qui remporta un si grand succès ici même à Winnipeg il y a quelques années. Puis il devient l'assistant de Buissonneau, il prend une part active aux spectacles de la Roulotte qui joue dans les parcs de la Métropole ,il s'initie à la pantomime et au mime, découvrant les secrets de l'expression corporelle.

Bientôt on le retrouve pendant deux ans et demi à l'Atelier de Georges Groulx, puis il suit pendant un an des cours privés sous Jean Valcour, directeur du Conservatoire. Maintenant il peut se lancer à fond dans le monde du spectacle. Sa première émission importante de télévision fut "Demain Dimanche", émission pour adolescents due à la plume d'Alex Pelletier, l'épouse du journaliste tant connu. Tous, même ici au Manitoba, se souviennent de sa riche contribution "En haut de la Pente douce".

Séjour à Paris

En 1960-61 il reçoit deux bourses d'étude du Conseil des Arts du Canada et du ministère des Affaires culturelles du Québec. Il part donc pour Paris à la fin de 1961 pour ne revenir au Canada qu'à la fin de 1964. Trois années d'intense activité théâtrale, en plus de ses études sérieuses à Strasbourg et à Paris avec les meilleurs maitres, et aussi d'enrichissants voyages à travers toute l'Europe. Il parle surtout de sa co-participation à la fondation du nouveau théâtre "Daniel Sorano" à Vincennes; de son rôle d'assistant metteur en scène et de directeur de plateau; de son jeu dans huit spectacles à Paris même, par exemple dans "Judith" de Frederick Hebbel qui mérita le grand prix des critiques.

Il revient à Montréal en 1964. Plus que jamais il se donne au spectacle. Le gouvernement de Québec ne pouvait envoyer un meilleur ambassadeur du théâtre québécois au Manitoba, au Cercle Molière, aux comédiens de St-Boniface. Il est certain qu'après avoir vu "Sarajevo" les 28 et 30 avril, les spectacteurs lui seront reconnaissants de ces moments culturels inoubliables, mais M. Thiboutôt sera déjà retourné chez lui à Montréal où l'attendent d'autres travaux et son épouse (née Louise Picard, fille de M. Gérard Picard, l'un des pionniers du syndicalisme au Québec dans les années '30).

Bon retour chez vous, M. Thiboutôt, mais revenez au Manitoba.

Mme Damien Giordani parlera de Picasso à l'Alliance Francaise

La prochaine conférence de l'Alliance Française du Manitoba sera donnée, le mardi 27 avril, à 8 h. 30 p.m., au University Women's Club (54, rue Westgate), par Madame Damien Giordani, épouse du consul de France. Elle parlera de la vie et des oeuvres du grand peintre Picasso. Ceux et celles qui eurent la chance d'assister aux cours que donnait Mme Giordani au collège de St-Boniface, il y a trois ans, sur les grands peintres de l'ère moderne, sauront inciter les autres membres de l'Alliance Française et leurs nombreux amis à ne pas manquer cette conférence du 27 avril.

Née Else Schreiber, à Vienne, Mme Giordani fit ses études à l'Université de sa ville natale en Histoire de l'Art, Archéologie et Philosophie. Sa thèse sur "Le système décoratif dans les églises bysantines" lui valut le doctorat en philosophie en 1947. C'est en 1950 que la Société Bysantine d'Autriche publia cette thèse.

Après quelques mois de travail à la radio de Vienne, Section des Arts, Mme Giordani fut de 1951 à 1960 conservateur au Musée Historique de Vienne. Pendant cette période, elle collabora à l'édition du Dictionnaire Biographique de l'Autriche, elle écrivit aussi de nombreux articles pour la revue artistique de Vienne "Alte und Neuw Kunst" et la revue italienne "Cultura Atesina". En 1962, à la demande du gouvernement autrichien, son livre sur "Le Développement de la Lithographie en Autriche" fut publié dans son pays, mais l'épilogue en fut écrit ici même à Winnipeg.

Depuis son arrivée au Manitoba, Mme Giordani a activement participé à la vie culturelle en maints milieux culturels de Winnipeg et de St-Boniface. Elle multiplia partout ses conférences sur le monde de l'art et donna un cours spécial au Collège de St-Boniface. Les membres de l'Alliance Française et leurs amis auront maintenant le plaisir de l'entendre parler de Picasso, le 27 avril, à 8 h. 30 p.m., au University Women's Club, à Winnipeg.

Venez au thé

Le grand thé annuel des Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché, à St-Boniface, aura lieu le dimanche 25 avril, de 2 h. à 5 h. p.m., sous la présidence d'honneur de S. H. le maire Joseph-P. Guay. Mme J. Crosbie, présidente des Dames Auxiliaires, recevra les invités et les bienfaiteurs avec la Rév. Soeur Tougas, suérieure; Mme Alfred Monnin en est la convocatrice, et Mlle A. B. MacDonald, la co-convocatrice.

Beaucoup d'autres dames les aideront à verser le thé, dont Mmes Gabriel Forest, Georges Hébert, Robert Bockstael, Georges-Henri Bérubé, A. Debanne et A. Tarro, et Mlle Aimée Pelletier.

PETITE NOTE

Partie de cartes

Le 2 mai, à 8 h. p.m., aura lieu, au gymnase Notre-Dame, angle des rues de la Cathédrale et St-Jean-Baptiste, une partie de cartes au profit des RR. PP. Roland Prescott et Raymond Bourque, P.B., en mission en Afrique. Pour renseignements et offrandes ou prix à offrir, s'adresser à Mme Alphonse Doiron, 197, rue Bertrand (tél.: CH 7-4459).

Thé des gardes-malades

Le thé des gardes-malades pratiquantes aura lieu le jeudi 29 avril au cafétéria de l'hôpital général St-Boniface, de 2 h. 30 à 5 h. p.m. Il y aura aussi vente de pâtisseries et d'articles variés. Tous sont bienvenus.

Nouveautés à la bibliothèque de St-Boniface

12 C — Swift, Jonathan. **Gulliver's Travels.**

9 P — **Trois jeunes tambours.**

6 E — Walpole, E. **Mon grand vocabulaire.**

12 T — Werner, Lisbeth. **Puck contre les voleurs.**

— I —

Philosophie-Psychologie

132 — Eck, Marcel, M.D. **La maladie mentale. Traitements et problèmes.**

136.15 — Rousseau, Yvonne. **Les troubles de l'instinct maternel.**

136.7 — Redl, Fritz. **L'enfant agressif.**

150.1 — Gauquelin, Michel. **La psychologie au XXe siècle. L'épanouissement de la personnalité dans la famille et la société modernes.**

150.13 — Irala, Narciso, S.J. **Mental Efficiency Without Fatigue.**

193 — Kelkel, Lothar. **Husserl. Sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie.**

194 — Cresson, André. **Ernest Renan. Sa vie, son oeuvre, avec un exposé de sa philosophie.**

Religion

220.7 — Charlier, Célestin, Dom. **La lecture chrétienne de la Bible.**

220.9 — Kopp, Klémens, Mgr. **Itinéraires évangéliques.**

250.1 — **Mission et liberté des laïcs dans le monde,** par G. Hourdin, A. Vanistendael, etc.

261.8 — Thibon, Gustave. **La crise moderne de l'amour.**

262.5 — Salles-Dabadie, J. M. A. **Les Conciles oecuméniques dans l'histoire.**

271.9 — Laplace, J., S.J. **La femme et la vie consacrée.**

282 — Delahaye, Karl. **Ecclesia Mater chez les Pères des trois premiers siècles.**

296 — Dimont, Max I. **Les Juifs, Dieu et l'histoire.**

Sciences sociales-Pédagogie

301 — Inkeles, Alex. **What is Sociology? An Introduction to the Discipline and Profession.**

301 — Merton, Robert K. **Sociology Today. Problems and Prospects.**

301.12 — **La femme dans la société. Son image dans différents milieux sociaux,** par Marie-José et Paul-Henry Chombart de Lauwe, Michèle Huguet, etc.

301.23 — L'Association Internationale de Sociologie. **De la nature des conflits. Evaluation des études sur les tensions internationales.**

301.24 — Moore, Wilbert Ellis. **Social change.**

301.243 — Crozier, Michel. **Le phénomène bureaucratique.**

301.3 — Smelser, Neil J. **The Sociology of Economic Life.**

301.36 — Reissman, Leonard. **The Urban Process.**

301.4 — Etzioni, Amitai. **Modern Organizations.**

301.41 — Labbens, Jean. **L'Eglise et les centres urbains.**

301.42 — Goode, William Josiah. **The Family.**

301.424 — Sicot, Marcel. **La prostitution dans le monde.**

301.425 — Girard, Alain. **Le choix du conjoint.**

301.426 — Rocheblave-Spenlé, Anne-Marie. **Les rôles masculins et féminins.**

301.427 — Berge, André. **Le métier de Parent. Du mariage des parents au mariage des enfants.**

301.444 — Mills, C. Wright. **White Collar. The American Middle Classes.**

301.463 — Bonnefous, Edouard. **La terre et la faim des hommes.**

309.8 — Malley, François. **Inquiétante Amérique latine.**

320.4 — Johnson, Lyndon B. **Le temps de l'action. Choix de discours et articles, 1953-1964.**

320.943 — Schroder, Gerhard. **Decision for Europe.**

320.9714 — S cott, Frank. **Quebec States her Case.**

321.82 — Semaines sociales de France. **La Société Démocratique.**

326.9 — Quarles, Benjamin. **The Negro in the Making of America.**

327 — Pellerin, Jean. **La faillite de l'occident ou le complexe d'Alexandre.**

327.947 — Krouchtchev, Nikita. **La coexistence pacifique.**

330.9 — Schumpeter, Joseph Alois. **Ten Great Economists from Marx to Keynes.**

330.971 — Conseil Economique du Canada. **Objectifs économiques du Canada pour 1970.**

331.23 — Parizeau, Robert. **Enquête sur le salaire annuel garanti.**

364.3 — Chazal, Jean. **L'enfance délinquante.**

364.3 — Chombart de Lauwe, Y. **Psychopathologie sociale de l'enfant inadapté.**

364.3 — Joubrel, Henri. **Mauvais garçons de bonne famille. Causes, effets, remèdes de l'inadaptation des jeunes à la société.**

364.3 — Veillard-Cybulsky, M. **Les jeunes délinquants dans le monde.**

Linguistique

491.7 — Clercq, Hélène de. **Je parle russe.**

Sciences appliquées

614.88 — Parmentier, M. Dr. **Savoir agir en attendant le médecin.**

616.89 — Dellaert, R. Dr. **Nouvelles orientations de la psychiatrie infantile.**

621.384 — Veaux, H. **Cours élémentaire de radioélectricité générale.**

621.9 — Baker, H. Wright. **Modern Workshop Technology in Three Parts.**

629.22 — Guérithault, Gilles. **Guide pratique de l'automobile.**

657.3 — Petit, Léon. **Le bilan dans les entreprises.**

671.3 — Canada. Economics and Research Branch. **Metal Working Occupations.**

Beaux-arts

708 — Brown, F. Maud. **Breaking Barriers.**

708 — Grote, Ludwig. **La peinture européenne dans les galeries allemandes.**

720 Réf. — **Encyclopédie illustrée d'architecture,** par Seton Lloyd, David Talbot Rice, etc.

745.5 — Priolo, Joan B. **800 dessins décoratifs et leur utilisation.**

759.4 — Signac, Paul. **D'Eugène Delacroix au néo-impressionnisme.**

780.69 — Gravier, Albert. **Ludwig Van Beethoven.**

c784.4 — Barbeau, Marius. **Folk Songs of Old Quebec.**

791.43 — Ford, Charles. **Histoire du Western.**

791.43069 — Bounoure, Gaston. **Alain Resnais.**

791.43069 — Queval, Jean. **Jacques Becker.**

791.43069 — Sadoul, Georges. **Georges Mélies.**

(à suivre)

Chronique des Clercs-Servants de la basilique-cathédrale

L'hiver est terminé. Avec lui les équipements de "hockey" ont regagné le grenier pour une autre saison.

La dernière réunion de section réunissait au-delà de cent trente "gars" dans la salle Jubinville. Un feu de camp entièrement préparé par les C.V. — Chants mimés — bans — chants — danses. Tout cela pour lancer la Publicité du Camp Notre-Dame. Nous rappelons aux parents que nous espérons avoir leur "gars" pour dix jours de soleil et de joie, et nous vous proposons de prendre vos maux de têtes pour ces dix jours.

* * *

Même si selon certains, les Clercs-Servants semblent plus préoccupés de sports que de la sacristie, ils n'ont quand même pas failli à leur tâche. La nouvelle liturgie, même pendant la semaine Sainte, ne leur fait pas peur. Malgré les pontificales et les concélébrations ils s'en sont tirés à merveille. Félicitations à tous les servants et à ceux qui les ont secondés: James, Paul et Hubert.

* * *

Les jeux intérieurs sont organisés et la semaine de vacances aura vite passé. Chaque équipe participe, sous la conduite de son sous-directeur et de son chef d'équipe, à une série de jeux: Ping-pong, sacs de sable, anneaux, etc. Réunion générale, réunion de section, film, jeux, chants mimés, pop-corn, etc. Vous constatez que le mouvement est bien vivant.

A la prochaine.

L'âge d'or pour l'homme était celui où il se moquait de l'argent. — H. DESTOUCHES.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SP 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Festival Gérard Philipe

Au Festival Gérard Philipe, le mardi 27 avril, à 10 h. 30, "Le Diable au corps" mettant en vedette, aux côtés de Gérard Philipe, la belle Micheline Presle.

Inspiré d'un roman de Raymond Radiguet que certains ont trouvé très mauvais, que d'autres ont porté aux nues, "Le Diable au corps" a déclenché la colère ou l'enthousiasme chez les critiques de cinéma autant que chez les critiques littéraires. Il est certain que "Le Diable au corps" n'est pas un film de patronage. Il fait peu de cas de certaines valeurs bourgeoises que la bonne société de France et d'ailleurs considère comme sacrées. On peut donc discuter le contenu moral de l'oeuvre, assurément. Mais on ne peut en nier la valeur artistique, l'aspect humain, même le côté anecdotique. Chose certaine, Gérard Philipe et Micheline Presle y ont créé les plus beaux rôles de leur carrière. Gérard Philipe, surtout, restera inoubliable dans le rôle du jeune lycéen éperdument amoureux, qui se fiche de tout, sauf de celle qu'il aime.

On connait l'intrigue du film. L'action se passe à Nogent-sur-Marne, vers la fin de la grande guerre. Marthe Grangier (Micheline Presle), infirmière à l'hôpital complémentaire du lycée, fait la connaissance de François Jaubert, un étudiant de l'endroit. C'est aussitôt le coup de foudre et les deux jeunes gens tombent dans les bras l'un de l'autre, bien que Marthe soit déjà fiancée à Jacques Lacombe, qui se bat "quelque part sur le front". Parce que les études de François sont compromises, son père l'envoie en province pour le reste de l'année et les vacances. Quand il revient, à la rentrée, Marthe est mariée. Mais leur liaison reprend et lorsque Marthe meurt en donnant naissance à un fils, le jour même de l'armistice, François est totalement désespéré.

Une des images les plus émouvantes du film nous montre François anéanti, suivant de loin les funérailles de celle qu'il a tant aimée.

Devant "Le Diable au corps", bien des gens ont crié au scandale. Ils ont été choqués par le cynisme des jeunes amants obsédés par la fin du conflit et le retour imminent du mari. Ils ont oublié les circonstances atténuantes: leur grande jeunesse et la force de la passion.

Langue vivante

"Langue vivante", le samedi après-midi à 5 h., au réseau de télévision de Radio-Canada. Un bref quart d'heure animé par Jean-Marie Laurence, spécialiste de la langue française et linguiste réputé. De l'avis des téléspectateurs, "une émission fort intéressante, bien faite et toujours trop courte". C'est bon signe. Quand on se plaint qu'une émission ne dure pas assez longtemps, c'est sûrement parce qu'elle plait.

Paul Leduc, réalisateur de la série, nous dit: "Nous invitons chaque semaine un chef d'entreprise, un représentant de l'industrie ou du commerce, ou même, à l'occasion, une ménagère. Le fabricant de meubles nous dira comment on parle dans son magasin ou ses ateliers. Le plombier nous apprendra quel usage on fait (ou on ne fait pas) du français dans son métier. La ménagère nous fera part de son expérience de l'enseignement du bon français à la maison, et ainsi de suite".

Si quelques-uns des invités de "Langue vivante" sont très pessimistes quant à l'avancement du français au Québec, Paul Leduc, Jean-Marie Laurence et leurs collaborateurs sont portés à un sain optimisme. "Chose certaine, de dire Paul Leduc, les gens s'intéressent à notre émission. Ils écrivent nombreux. Si vous voulez des chiffres: 10,000 vocabulaires de l'automobile ont été distribués; pour la plomberie, 8,500; pour l'épicerie, 10,000. L'Association des détaillants en alimentation du Québec nous demande 150,000 exemplaires du vocabulaire de l'alimentation. Nous ne travaillons donc pas pour rien, et c'est très encourageant".

Nos longs métrages

Samedi 24 avril, à 8 h. 30: "Nazarin". Et à 10 h. 45: "Il faisait nuit à Rome".

Dimanche 25 avril, à 9 h.: "Le Couple idéal". Et à 10 h. 30: "L'Etudiant pauvre".

Lundi 26 avril, à 10 h. 30: "Le Diable souffle".

Mardi 27 avril, à 10 h. 30: "Le Diable au corps".

Mercredi 28 avril, à 10 h. 30: "Les Vampires".

Jeudi 29 avril, à 10 h. 30: "Neuf jours d'une année".

Vendredi 30 avril, à 8 h. 30: "Bonne chance Charlie". Et à 11 h.: "La Brigade volante".

Un autre pionnier disparu

Partait de France pour le Canada au début du siècle, M. Jean-Baptiste André. Comme c'était commun dans ce temps, les grandes promesses de l'or de cette contrée attiraient les colons d'outre-mer. M. André était de ce nombre et il dut apprendre, hélas, que l'or, il fallait le gagner comme partout ailleurs avec un labeur constant et durable. Il vécut sur un homestead, puis alla ensuite s'établir sur une ferme aux alentours de La Broquerie. Mais enfin, après d'autres randonnées dans la province, à savoir Fannystelle, il finit par prendre souche dans le vieux St-Boniface. Il avait au Canada deux frères et deux soeurs, tous originaires de France.

M. J.-B. André épousa Mlle Rébecca Goffart, originaire de St-Norbert, qui lui donna une belle famille: six garçons et trois filles. Il ouvrit ensuite un commerce et continua ce métier jusqu'à sa mort. Il était le frère de Mathurin André qui, lui aussi, avait une épicerie sur la rue Langevin. Un autre frère, François, fut sacristain à la basilique pendant de nombreuses années.

On se rappellera avec émotion que chaque année, aux sélections spéciales de CKSB, les requêtes de voeux abondaient pour ce cher homme de la vieille ville où il vécut heureux et satisfait de faire sa petite part comme citoyen honorable. Petit train va loin comme il disait.

Il fut un homme paisible, bon papa, bon époux et bon épicier. Il devint volontairement associé aux bonnes causes et nombreux sont ceux qui ont bénéficié de sa simple générosité.

Comme il avait l'âme française, il avait toujours espéré revoir son pays natal, mais ne pouvant y retourner, il se consolait en restant français et en chérissant les vieilles chansons de son pays.

M. André était un grand patriote et un grand catholique. En 1956, sa chère compagne le précéda dans la tombe. Il resta dès lors triste, comme si la solitude lui pesait, même s'il était entouré de la belle couronne de ses enfants qui aimaient profondément leur père et le comblaient d'affectueuses attentions.

Les anciens disparaissent les uns après les autres. Ainsi va la vie. Ils passent la tradition à la nouvelle génération. Que leur exemple fortifie ceux qui restent et que ceux-ci leur fassent honneur en étant, à leur tour, de braves hommes et de bons citoyens. Que son âme repose en paix!

Manie TOBIE.

Au poste CBWFT

SAMEDI 24 AVRIL

2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Nazarin"
10.00—Court métrage
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Il faisait nuit à Rome"

DIMANCHE 25 AVRIL

2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Week-end à la Mer
9.00—Long métrage: "Le Couple idéal"
10.30—Long métrage: "L'étudiant pauvre"

LUNDI 26 AVRIL

4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Expo '67
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Le Diable souffle"

MARDI 27 AVRIL

4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Le Roi de la jungle
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—A communiquer
10.00—Monsieur Lecoq
10.30—Festival Gérard Philipe: "Le Diable au corps"

MERCREDI 28 AVRIL

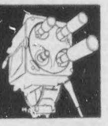
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—A communiquer
10.30—Cinéma: "Les Vampires"

JEUDI 29 AVRIL

4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le Quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—A communiquer
10.30—Cinéma: "Neuf jours d'une année"

VENDREDI 30 AVRIL

4.00—L'Eternel Féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean-Caribou
7.00—L'Enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Elles
8.30—Cinéma international: "Bonne chance, Charlie"
10.15—Grands voyages
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "La Brigade volante"



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 24 avril

8 h. 30 — **Nazarin:** Mex. 1959. Drame religieux et social de L. Bunuel avec Francisco Rabal et Marga Lopez. — A la suite d'une altercation avec ses supérieurs, un jeune prêtre quitte son poste et devient pèlerin mendiant. — Oeuvre de qualité, très dépouillée. Haute valeur dramatique. Débit excellent. — Résonances humaines et spirituelles. Ambiguïtés. **Adultes, des réserves.**

10 h. 45 — **Il faisait nuit à Rome:** It. 1960. Drame de guerre de R. Rossellini avec Leo Genn et Giovanna Ralli. — Une jeune résistante italienne abrite trois officiers alliés. — Réalisation et interprétation excellentes. Quelques longueurs. — Solidarité humaine. Situations délicates. **Adultes.**

Dimanche 25 avril

10 h. 30 — **L'étudiant pauvre:** All. 1956. Opérette de W. Jacobs avec Gerhard Riedman et Waltraut Hass. — Un étudiant qui joue la comédie de l'amour à une jeune comtesse finit par tomber amoureux d'elle. — Un peu lourd. Musique agréable. Danses alertes. — **Adultes et adolescents.**

Lundi 26 avril

10 h. 30 — **Le diable souffle:** Fr. 1947. Drame psychologique d'E. T. Greville avec Charles Vanel et Jean Chevrier. — Un misanthrope devient amoureux d'une jeune fille qu'il a recueillie. — Sujet mélodramatique. Photo admirable. Bons interprètes. — Atmosphère pessimiste et sensuelle. Fatalisme. **Déconseillé.**

Mardi 27 avril

10 h. 30 — **Le diable au corps:** Fr. 1947. Drame de C. Autant-Lara avec Gérard Philipe et Micheline Presle. — Une folle passion unit un étudiant et la jeune femme d'un militaire. — Ensemble soigné. Bonne création d'atmosphère. Acteurs de talent. — Cynisme. Idéalisation d'un amour adultère. **Déconseillé.**

Mercredi 28 avril

10 h. 30 — **Les vampires:** It. 1957. Drame d'horreur de R. Freda avec Gianna Maria Canale et Antoine Balpétré. — Pour rajeunir son épouse, un médecin lui injecte le sang de jeunes filles qu'il kidnappe. — Ridicule. Intrigue et personnages à l'avenant. — Mépris de la vie humaine. **Adultes.**

Jeudi 29 avril

10 h. 30 — **Neuf jours d'une année:** Russ. 1961. Drame de M. Romm avec Alexei Batalov et Tatiana Luvrova. — Un savant atomiste poursuit des recherches en dépit du danger qu'il court. — Construction originale. Réalisation et interprétation de qualité. — Abnégation. Evocation d'une liaison. **Adultes.**

Vendredi 30 avril

8 h. 30 — **Bonne chance Charlie:** Fr. 1962. Drame policier de J.-L. Richard avec Eddie Constantine et Carla Marlier. — Un Américain aide un ami à retrouver un criminel de guerre nazi. — Sujet intéressant et original. Très belles photos. — Meurtre de sang froid. **Adultes, des réserves.**

11 h. — **Brigade volante:** It. 1951. Film policier de F. Cerchio avec Raf Vallone et Claudine Dupuis. — Un bandit entre dans la police pour mieux préparer ses coups. — Intéressant. Psychologie juste. Atmosphère bien rendue. — Milieu trouble. Scènes suggestives. **Adultes, des réserves.**

Saint-Emile

Assemblée de la L.F.C.

A la dernière assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, Mlle Thérèse Lagimodière fut élue présidente, remplaçant Mme Florent Bohémier; Mme Denis Perreault, Mlle Agnès Noiseux et Mme Louis Wolfe, vice-présidentes; Mme John Mislon (fils), secrétaire, et Mme A. Cliteur, trésorière. M. l'abbé L. Bouvier en est le directeur.

Au cours de l'année écoulée, vingt membres ont donné 150 heures de leur temps à la Croix-Rouge et à la maison de retraite Villa Maria; de l'aide fut accordée aux pauvres et du linge distribué aux gens dans le besoin; un déjeuner-communion fut servi aux jeunes et aux enfants à l'occasion de la journée de prières; une bannière de la Ligue fut achetée; il y eut une parade de mode dirigée par Mme Denis Perreault et dont les profits allèrent à l'école paroissiale.

Les assemblées de la Ligue ont lieu le premier mercredi de chaque mois. Toutes les dames et demoiselles de 18 à 90 ans sont les bienvenues.

ST-LOUIS DE FRANCE

Plusieurs paroissiens et paroissiennes de la paroisse St-Louis de France ont suivi les cours de l'Ambulance St-Jean, donnés par M. Wardle, à la chapelle et ont subi avec succès les examens.

Ce sont: MM. Herman Lafrenière, Lucien Leclerc, Marcel Marcoux, Michel Guillemînot, Denis Marcoux et Laurent Pelland, Mmes Nicole Lohr, Marie-Jeanne Marcoux, Alice Lévêque, Marie Lajeunesse, Lilliane Callens et Irène Michon, Mlles Claudette Leclerc, Lynda Gauthier, Lorraine Michon, Annette Leclerc, Dora Ricard et Lynn Pelland.

Le desservant de la chapelle, M. l'abbé Florent Labonté, et tous les paroissiens leur offrent leurs plus sincères félicitations.

Sts-Martyrs-Canadiens

Décès

Mme Joséphine Ross, mère de M. Arthur Ross, de cette paroisse, est décédée. Sincères condoléances à la famille affligée.

Avis

Il y aura une retraite fermée au début du mois de juin pour les dames de la paroisse.

Décès

M. JEAN-B. ANDRE

A son domicile, le lundi 5 avril, disparaissait un ancien citoyen de la ville de St-Boniface en la personne de M. Jean-Baptiste André, décédé à l'âge de 91 ans et 2 mois.

Originaire de Bretagne, France, il vint s'établir au Canada avant le début du siècle. Son épouse, née Rébecca Goffort, le précéda dans la tombe en juin 1956.

Les prières eurent lieu le mercredi soir à la maison funéraire Desjardins où une foule imposante vint rendre hommage au vénéré nonagénaire. Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface jeudi matin à 10 h. Les restes mortels reposent maintenant dans le cimetière de St-Boniface.

Les porteurs étaient trois neveux du défunt, Léon Hervo, René et Marcel André, et trois petits-fils, Patrice Rougeau, Philippe Arpin et Daniel Digby.

Le défunt laisse dans le deuil six fils, trois filles, 25 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les enfants du défunt, Jean-Louis, Philippe, Joseph, Gabriel et Paul, de St-Boniface, Gérard, de l'Alabama, Cécile (Mme Landino), Béatrice (Mme P. Rigby) et Angèle (Mme G. Arpin), remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de fleurs, bouquets spirituels, visites et assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de leur père bien-aimé.

• • •

M. JOSEPH REDANT

M. Joseph Redant, âgé de 73 ans, est décédé le vendredi 2 avril à l'hôpital général St-Boniface. Il était l'époux de Mme Emélie Redant, de 507, rue Plinquet.

Les prières furent récitées à 8 h. p.m., le lundi 5 avril, à la chapelle funéraire Philippe Coutu. Les funérailles eurent lieu mardi à l'église du Sacré-Coeur des Belges et l'inhumation fut faite au cimetière paroissial.

M. Redant est né le 3 février 1892 à Meire, Flandres orientales, Belgique, et est venu s'établir à St-Boniface en 1914. Il fut au service de la compagnie Ogilvie Flour Mills pendant 32 ans et était à sa retraite depuis 1958.

• • •

M. NAPOLEON DURAND

A sa résidence, 59, avenue Haig, St-Vital, est décédé le dimanche 25 mars, à l'âge de 81 ans, M. Napoléon Durand, époux de Mme Elzire Durand.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux fils, Alfred et Albini; deux filles, Mmes R. Cadieux (Rita) et E. Knecht (Ida); un frère, Octavien; une soeur, Mme A. Morier; 16 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Les prières eurent lieu le mercredi 31 mars, à 8 h. p.m., au salon funéraire Desjardins. Le service fut chanté à l'église Ste-Marie de St-Vital et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Précieux-Sang

Excursion scoute

Quinze jours auparavant, le chef de la troupe scoute du Précieux-Sang nous avait annoncé une excursion pour les 3 et 4 avril. Départ fixé pour le samedi à 6 h. p.m. Mais samedi: neige, pluie et vent de l'est, de sorte que les scouts vivaient dans la peur de devoir remettre cette sortie. Le chef Cormier, un brave parmi les braves, était déterminé à tenter l'aventure malgré la température inclémente. Le chef a pour mot d'ordre: "accomplir ce qui est promis".

Donc à 6 h. tapant, le chef et les 20 scouts s'embarquent dans les cinq automobiles conduites par MM. Guyot, DeMarcke, Lachance, Boisjoli et Poirier. La route est dangereuse en raison de la neige qui tombe sans arrêt. Le voyage se fait lentement et nous arrivons finalement sans incident fâcheux à destination.

Il faut souligner en passant que M. l'abbé L.-P. Jean, curé, et les paroissiens de Ste-Geneviève sont toujours contents de prêter leur salle paroissiale pour abriter les scouts. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Vers 7 h. 45., notre aumônier, accompagné de M. Renault et de trois scouts, faisaient leur entrée. M. Renault est homme de métier (S.M. pendant 6 ans). Il aime à donner un coup de main et demeure fidèle à la devise scout: "Sois prêt".

Le Père aumônier n'a pas regretté d'avoir conduit M. Renault, car à son arrivée nous lui réservions une belle surprise. Les scouts ont voulu souligner sa fête en lui présentant leurs souhaits et un ensemble de bureau.

Dans la soirée nous avons passé les épreuves de secourisme sous forme de jeux. Dimanche, nous avons assisté à la messe paroissiale de 10 h., célébrée par le R. P. A. Hamel, P.B. (M. l'abbé Jean étant absent). Le reste de la journée a été occupée à des exercices de secourisme et à l'étude de la boussole avec un petit jeu d'orientation.

Nous quittions Ste-Geneviève vers 4 h. p.m., tout heureux de notre sortie qui nous fit faire un nouveau pas dans le secourisme afin d'être prêts à mieux servir.

PIGEON COURAGEUX.

Anniversaire de la mort d'un héros japonais

OSAKA (CCC) — Les catholiques japonais ont commémoré récemment le 350e anniversaire de la mort du Daimyo (noble) Takayama Ukon.

Takayama Ukon, né en 1552, était le fils d'un puissant Daimyo. Il fut baptisé en 1564 sous le nom de "Juste" et, depuis ce jour jusqu'à sa mort en exil en 1615, il demeura inébranlable dans sa foi.

De 1573 à 1585, il fut seigneur de Takatsuki et, de 1585 à 1587, seigneur de Akashi. A en juger par les églises qu'il fit bâtir dans la province de son ressort, on peut dire que beaucoup de ses sujets se convertirent au catholicisme et qu'ils y furent amenés par l'exemple de vie chrétienne qu'il leur donna.

En 1587, le shogun (dictateur militaire) Hideyoshi Toyotomi bannit le christianisme du pays et persécuta ses adhérants. Comme Takayama Ukon refusant d'abandonner sa religion, il fut dépossédé de ses biens et de ses fonctions; de plus, lui et les siens furent alors considérés comme otages et pratiquement emprisonnés.

Cette épreuve, qui dura 27 ans, ne réussit pas à ébranler la foi de ces chrétiens, si bien que le shogun Ieyasu Takugawa (qui avait pris le pouvoir en 1613) décida de les exiler. C'est pourquoi, le 8 novembre 1614, Takayama Ukon, sa famille, 350 autres chrétiens et quelques missionnaires furent embarqués sur une jonque dans le port de Nagasaki et chassés du pays. Ils arrivèrent à Manille le 5 février 1615 et, quarante jours plus tard, l'héroïque Daiymo chrétien, âgé de 63 ans, rendait son âme à Dieu.

Bonheur d'Occasion est le témoignage d'une époque, d'un endroit et de moi-même

MONTREAL (La Presse) — A l'occasion des 20 ans de "Bonheur d'Occasion", Mme Gabrielle Roy a bien voulu nous accorder une interview au téléphone. L'auteur, qui est l'épouse du Dr Marcel Carbotte, vit dans la Vieille Capitale. Tout comme la journaliste, elle regrette que cet échange ait lieu au bout du fil. "Le regard est si important dans une conversation, plus important que les paroles," dit-elle. Néanmoins, sa voix chaude et le soin qu'elle met à répondre aux questions, effacent quelque peu les distances.

—Si vous deviez écrire "Bonheur d'Occasion" aujourd'hui, le feriez-vous de la même manière?

—Non. Un livre correspond nécessairement à une étape d'évolution dans la vie d'une personne. On écrit évidemment avec les moyens et le regard que supposent l'expérience acquise et le degré de maturité que l'on a atteint. "Bonheur d'Occasion" a des défauts que je ne pourrais plus supporter et des qualités que, peut-être, je voudrais avoir encore, comme la ferveur et l'élan.

J'ai cru m'apercevoir qu'il y a des défauts qui tiennent au genre même du roman, mais qui, en un sens sont des qualités. Pour qu'un roman palpite de vie, il est nécessaire qu'il contienne des petites phrases qui, prises isolément, peuvent paraître banales, mais qui font partie de la trame du livre.

Un roman, ce n'est pas un essai, ni un théorème. Le mot "roman" sur la couverture d'un livre reste une invitation attirante, mystérieuse et indéfinissable. Parfois, on voit des essais qui tentent de se déguiser en romans, mais l'inverse ne se produit pas.

—La publication de votre livre avait occasionné des malentendus et des polémiques chez les gens de St-Henri, qui auraient préféré qu'on ne parle pas de la fumée et de la misère de leur quartier. Vous qui avez écrit ce livre avec beaucoup de tendresse, avez-vous été surprise par ces réactions?

—Non, je m'y attendais un peu. Je m'étais déjà aperçue que nous sommes ainsi faits, nous les humains. Nous acceptons que nous soient décrits dans un livre les défauts et les malheurs humains, à condition que ce soient ceux des autres. Regardez, par exemple, les réactions d'amour-propre blessé et de susceptibilité que nous avons à la suite d'un reportage de quelque visiteur qui nous est le moindrement défavorable. Et cela se comprend. On a un peu la même réaction qu'envers quelqu'un que l'on aurait accueilli chez soi, dans son intimité, et qui en aurait profité pour fureter partout.

Tout dépend donc de la qualité de la curiosité, et il n'y a que celle dictée par la sympathie qui se justifie, je pense surtout si c'est chez les malheureux et les pauvres que l'on va observer.

—La nouvelle édition de "Bonheur d'Occasion", que publie la maison Beauchemin, est-elle fidèle à la toute première édition?



Mme Gabrielle Roy

—Elle comporte des corrections mineures. Je voulais, au début, atténuer un peu le langage. Puis, en regardant cela attentivement, j'ai eu peur de gâter quelque chose de franc et d'honnête. "Bonheur d'Occasion" est le témoignage d'une époque, d'un endroit et de moi-même, telle que j'étais alors.

—On dit que vous aimez beaucoup le théâtre, ayant même joué au Cercle Molière, dans l'Ouest canadien. Avez-vous songé à écrire pour le théâtre?

—J'ai essayé déjà, mais je me suis aperçue que c'est un genre difficile et très éloigné du métier que je me suis appliquée à apprendre depuis des années, c'est-à-dire celui du conteur.

Au théâtre, tout se passe comme si le personnage venait de lui-même nous dire qui il est, ce qu'il pense, comment lui-même se voit. Le théâtre est en quelque sorte bavard. Je le dis, bien entendu, sans idée de blâme.

Le roman est silencieux, plus secret, peut-être plus subtil. Là, le personnage est capté, dévoilé peu à peu par l'auteur et semble passer davantage par l'interprétation de ce dernier, encore que ce ne soit qu'une apparence.

Cela dit, il reste que le théâtre est peut-être d'un genre supérieur en ce qu'il a besoin d'exécutants et entraîne, par conséquent, une large et magnifique participation humaine. C'est là une manifestation que je trouve grandiose, comme le ballet, la symphonie, le théâtre, justement à cause de cette participation humaine. Par ailleurs, j'aime le silence dans lequel travaille l'écrivain.

J'aimerais un jour tenter d'écrire pour le cinéma, encore plus que pour le théâtre. Ce genre me paraît se prêter exceptionnellement à capter la poésie de la vie. C'est très important dans la vie d'une nation et sans doute plus important que le théâtre.

—Aimeriez-vous parler de ce qui vous occupe actuellement et de vos projets?

—J'ai des petites périodes où je me contente de vivre et je m'enferme ensuite pour travailler. (Réponse aussi mystérieuse que le personnage de la romancière).

Décès

M. FELIX BERTRAND

Le mercredi 31 mars, au sanatorium de St-Boniface, est décédé M. Félix Bertrand, âgé de 79 ans, autrefois de 74, rue Havelock, St-Vital. Né en France, M. Bertrand habitait le Manitoba depuis 1900.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur, Mme H. Fouchard.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le jeudi à 8 h. 30 p.m.

Le service fut chanté à l'église Ste-Marie le vendredi 2 avril, à 10 h. a.m. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

* * *

M. GERMAIN FERRIE

Le dimanche 4 avril est décédé à l'hôpital Deer Lodge, à l'âge de 81 ans, M. Germain Ferrié, de 100, rue Champlain, Norwood.

Des prières furent récitées en l'église de Holy Cross où eurent aussi lieu les funérailles. L'enterrement se fit dans le lot familial au cimetière du Saint-Sépulcre, à St-Boniface. La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des arrangements.

M. Ferrié naquit à Larimière, France, en 1883. Il vint au Canada en 1913 et s'établit à St-Boniface où il fut employé pour cette ville pendant 30 ans, prenant sa retraite en 1946. Il fit partie de l'Armée Canadienne en 1914 et servit outre-mer. M. Ferrié était membre des Réservistes Français, de l'Union Nationale Française et du Cercle Ouvrier de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Hélène Ferrié, un fils, Alfred, de St-Boniface; une fille, Mme Meckling (Marthe), de Norwood, et huit petits-enfants.

Le cinéma, MA responsabilité

CIRCUS WORLD — A-I
Adultes et adolescents

Américain. 1964. 140 min. Super Technirama 70. Technicolor. Comédie dramatique réalisée par Henry Hathaway avec John Wayne, Claudia Cardinale et Rita Hayworth.

Matt Masters, directeur de cirque, a adopté la jeune Toni Alfredo, fille d'une trapéziste, Lilli, qui s'est enfuie après la mort tragique de son mari. Masters conduit son cirque en Europe, espérant y retracer Lilli. Dès son arrivée en Espagne, un naufrage détruit tout son avoir. Masters fait alors le tour des capitales pour découvrir des numéros inédits. Il retrouve Lilli, devenue une épave, lui redonne courage et l'engage. Mal renseignée sur la conduite passée de sa mère, Toni menace de partir, mais elle reconnaît bientôt son erreur et présente avec Lilli un numéro commun.

Négligeant l'intrigue mélodramatique, le réalisateur a visiblement fait porter tous ses efforts sur la présentation des numéros de cirque et sur quelques morceaux de bravoure dont un naufrage et un incendie. Ces scènes spectaculaires se font parfois attendre, mais elles valent d'être vues. Les interprètes s'acquittent consciencieusement de rôles conventionnels.

Appréciation morale: Le côté spectaculaire du film fait oublier les aspects délicats de l'intrigue et quelques toilettes un peu osées.

* * *

CHEYENNE AUTUMN

Western. Réalisé en technicolor et 70 mm par John Ford. Scénario de James R. Webb d'après le récit de Mari Sandoz. Avec Richard Widmark (Thomas Archer) et Carroll Baker (Deborah Wright).

1878: Les 960 Indiens Cheyennes qui se rendirent l'année précédente au Général Miles ont été parqués dans une étendue stérile de l'Oklahoma. En moins d'un an, la moitié d'entre eux sont morts de maladie ou de famine. Las de leur sort, les survivants — hommes, femmes, enfants — décident de regagner leurs terres ancestrales, à deux mille kilomètres dans le Nord, à Yellowstone. Ils se mettent en marche. Mais la cavalerie américaine commandée par le Capitaine Archer va les pourchasser. Bientôt la fuite devient dramatique.

Appréciation: John Ford, spécialiste du western, nous intéresse cette fois à un moment historique de la vie des Indiens et le raconte sur le mode épique qui dénature parfois un peu l'histoire vraie telle que la transcrit Howard Fast dans son livre "Le dernier espoir". Si nous acceptons d'appeler western tout film relatant un moment de la conquête de l'Ouest, le dernier John Ford est un film d'actions mouvementées, et nous risquons de ne plus être d'accord sur la définition. Nous le serons davantage sur le regret, maintes fois émis, que le film soit un peu trop long. La lenteur du récit est-elle justifiée par le fait que l'auteur ait voulu nous faire sentir la durée du parcours de 2,500 km de juillet 1878 à avril 1879?

* * *

THE BIRDS — A II
Adultes et adolescents

Américain. 1963. 120 min. Technicolor. Drame d'horreur réalisé par Alfred Hitchcock avec Tippi Hedren, Rod Taylor et Jessica Tandy, d'après la nouvelle de Daphné Du Maurier.

Mélanie Daniels, attirée par un jeune homme, Mitch Brenner, qu'elle a rencontré par hasard à San Francisco, se rend à sa demeure de Bodega Bay. A l'occasion de ce voyage, elle est attaquée et blessée par un goéland. Plus tard, un grand nombre d'oiseaux s'en prennent sauvagement à un groupe d'enfants. Les oiseaux deviennent de plus en plus agressifs et attaquent le village en nombre incalculable. Ils prennent enfin d'assaut la demeure des Brenner où Mélanie vient près de trouver la mort.

Ce qui frappe d'abord dans ce dernier film de Hitchcock, en plus d'un scénario où l'intrigue est habilement mené, c'est la réalisation technique. Le rôle qu'y jouent les oiseaux est presque incroyable. Une mise en scène soignée, un montage rapide et nerveux, une bande sonore originale et efficace font de ce film une réussite dans le genre. Les interprètes sont bien dirigés.

Appréciation morale: Malgré la tension qu'il provoque, ce film convient à un large public.

* * *

MARNIE — A III
Adultes

Américain. 1964. 130 min. Technicolor. Drame psychologique réalisé par Alfred Hitchcock avec Tippi Hedren, Sean Connery et Diane Baker, d'après le roman de Winston Graham.

Marnie est une habile voleuse. Elle s'engage sous un nom d'emprunt dans une firme importante, puis, après un certain temps, elle s'enfuit en vidant la caisse pour recommencer ailleurs la même manoeuvre. Elle arrive ainsi chez l'éditeur Mark Rutland, qui s'éprend d'elle tout en soupçonnant son déséquilibre. Lorsqu'il découvre qu'elle l'a volé, il lui offre de l'épouser plutôt que de la dénoncer. Une fois mariée, Marnie se refuse à Mark. Psychiatre amateur, le jeune homme fouille dans le passé de son épouse jusqu'à ce qu'il décèle l'incident qui explique la conduite de Marnie.

Avec ce film, Hitchcock retourne aux intrigues psychologiques qui lui furent chères à la fin des années '40. En fait, Marnie ressemble beaucoup à Spellbound. Malgré la qualité de la réalisation, on ne croit guère aux personnages interprétés avec trop de froideur par les comédiens. Il reste que l'action ne languit pas, et que certaines séquences sont des exploits de mise en scène.

Appréciation morale: Certains aspects délicats ou scabreux de l'aventure de l'héroïne font réserver l'ensemble aux adultes.

Nouvel administrateur à La Sauvegarde

MAURICE GAUTHIER

La compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde est heureuse d'annoncer la nomination de M. Maurice Gauthier, élu administrateur lors de l'assemblée annuelle qui s'est tenue à Québec.

M. Maurice Gauthier, originaire de La Broquerie (Manitoba), est une des personnalités des plus actives au sein de la communauté canadienne-française du Manitoba et particulièrement de St-Boniface. Organisateur et dirigeant des principaux mouvements coopératifs et Caisses Populaires du Manitoba, M. Gauthier a, en outre, contribué pour une large part à la survivance de la langue et de l'instruction canadiennes-françaises de l'Ouest. ***

L'Association à l'Oeuvre

CLUB DES 200
(première liste)
$25.00

Magasin de chaussures Guay, St-Boniface
Chevaliers de Colomb, St-Boniface
Ecole consolidée de St-Hyacinthe no 2373
Union Nationale Française
Dr M. Hamonic, Sts-Martyrs-Canadiens
M. Maxime Desaulniers, Sts-Martyrs-Canadiens
M. Jean Préfontaine, Sts-Martyrs-Canadiens
Pharmacie Préfontaine, St-Boniface
Triple L Construction, St-Boniface
Agence de voyages D'Eschambault, St-Boniface

Examen de français 1965

Voici le programme de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba:

Directives

1. **Dates de l'examen:** 10e, 11e et 12e années — le mercredi 12 mai, de 9 h. à midi; 7e, 8e et 9e années — la rédaction le mercredi 2 juin, le reste de l'examen le 3 juin, de 9 h. à midi.

La durée de l'examen sera de 9 h. à midi, afin d'accommoder les écoles rurales qui auront plusieurs dictées à donner. Cependant, si **tous** les élèves d'une même classe terminent l'examen plus tôt, on pourra recueillir les copies avant midi.

2. **Endroit:** Les élèves écriront dans leur propre école.

3. **Choix des surveillants:** L'examen sera sous la surveillance d'une personne (autre que le titulaire de la classe) choisie par le curé et le principal de l'école.

4. **L'examen comprend:** 10e, 11e et 12e années: rédaction (le 12 mai); 7e à 9e années: rédaction (le 2 juin), le reste de l'examen (le 3 juin); 3e à 6e années: l'examen en entier (le **3** juin).

5. **Directives aux instituteurs et institutrices:**

a) Les instituteurs devront remplir une formule d'anonymat **blanche** pour chaque élève des **3e à 6e années** inclusivement.

Pour les **7e à 9e années** inclusivement, les instituteurs devront remplir une première formule d'anonymat **rose** pour la **rédaction**, et une deuxième formule d'anonymat **bleue** pour le reste de l'examen.

Pour les 10e, 11e et 12e années, les instituteurs devront remplir une formule d'anonymat **rose** pour chaque élève.

b) **Les instituteurs sont priés d'avertir les élèves de ne jamais écrire leur nom ni aucune formule d'identification sur les autres feuilles de leur copie. C'est la raison d'être des feuilles d'anonymat.**

c) **Toute copie d'examen qui porterait une marque distinctive quelconque (titres soulignés, dessins, écriture au crayon, etc.) sera automatiquement rejetée et annulée.**

d) Sur la formule d'anonymat, écrire: l'année d'étude en chiffres **arabes** et non en chiffres romains; le nom du village et non le nom du patron de la paroisse. **Exemple:** La Salle, et non St-Hyacinthe; le nom de baptême de l'élève et non pas seulement une initiale.

N.B. — Commencer par le nom de baptême et non pas par le nom de famille.

Ces détails semblent insignifiants, mais si chacun suit ces directives, le travail de compilation sera très simplifié.

6. **Dictionnaire:** L'usage du dictionnaire est interdit pour toutes les parties de l'examen.

7. **Dictée:** a) Nous ne voyons pas d'objection à ce que le ou la titulaire de chaque classe donne la dictée aux élèves pourvu que ce soit en présence du surveillant. b) Il est bien entendu que l'instituteur ne devra jamais aider de quelque manière que ce soit tel ou tel élève. Il devra lire la dictée sans aucun commentaire. c) On donnera la ponctuation. d) On écrit la dictée sur une feuille séparée, et **distincte** de la feuille de rédaction.

8. **Directives aux surveillants:** a) Le surveillant doit se rendre à l'endroit désigné au moins une demi-heure avant l'heure de l'examen, afin que les élèves puissent commencer à l'heure fixée. b) Le surveillant ne doit pas ouvrir les enveloppes scellées contenant les questions avant l'heure de l'examen. c) Le surveillant ne doit jamais laisser les élèves sans surveillance. d) L'examen fini, le surveillant verra à ce que les élèves remettent toutes les parties de l'examen placées dans l'ordre indiqué (voir **directives aux élèves no 6**).

9. Chaque surveillant devra classifier les copies par année et replacer les copies d'une même année dans l'enveloppe ou les enveloppes marquées à cette année.

10. Chaque surveillant remplira une déclaration sur la formule préparée à cet effet, la mettra dans l'enveloppe avec les copies des élèves. Ensuite, il devra sceller les enveloppes en présence des élèves et les remettre au principal de l'école. Celui-ci pourra les porter à M. le curé ou les expédiera directement au bureau de l'Association.

Dans les écoles rurales, le surveillant remettra les copies d'examen directement à M. le curé.

11. M. le curé ou le principal expédiera les copies et déclarations à l'Association d'Education au plus tard le vendredi 14 mai pour les 10e, 11e et 12e années, et le vendredi 4 juin pour les copies des 3e à 9e années inclusivement.

12. Si les examens sont réexpédiés par la poste, ils doivent l'être sous enveloppes scellées et affranchies au tarif de première classe.

13. **Les copies qui n'auront pas été expédiées au secrétariat de l'Association d'Education aux dates indiquées ne seront pas acceptées.**

14. S'il vous plaît, ne pas retourner les copies non-utilisées. Les laisser comme référence pour l'institutrice.

15. Lire attentivement les directives inscrites sur chaque enveloppe.

Le Comité de publicité
de l'A.E.C.F.M.

Sur mon chemin j'ai rencontré...

Dans ce siècle où on franchit si facilement les grandes distances, les peuples se déplacent pour chercher l'aventure à l'étranger. Cela m'est arrivé chez moi, puis que de notre immense famille manitobaine je suis la seule qui reste au berceau natal et que les autres, nombreux, se sont éparpillés un peu partout sur le continent américain. Aussi mon enfant, née dans un petit village de chez nous, est allée s'installer comme citoyenne d'une ville aux abords de la mer Baltique. Qui le croirait!

Et voilà que moi-même, sur mon chemin j'ai rencontré plusieurs personnalités de tous les pays. Je compte parmi mes amis une Pakistanese, deux Noirs, une Suédoise, un couple italien et je viens récemment d'ajouter à ma collection intéressante deux jeunes infirmières de Formose. Elles sont ici, une depuis un an, l'autre depuis huit mois. C'est à mon chevet de malade hospitalisée que je fis connaissance avec Doris. Très dévouée et consciencieuse, elle avait soin de ses patients avec un savoir-faire supérieur. Les orientales en ont certes la réputation, et leur intelligence et leur fidélité au devoir sont reconnues partout.

Pauvre Doris, ce qu'elle avait de peine quand même à apprendre la langue anglaise. Elle butait sur ses mots, mettant souvent la charrue devant les boeufs, comme on dit, tout cela accompagné d'une gêne visible de ne pouvoir mieux faire. Je pensais aux grandes tribulations de ma fille apprenant la langue si difficile des Scandinaves en arrivant dans son nouveau pays. "Qui prend mari prend pays", dit le dicton. C'est peut-être la pensée de mon enfant éloignée qui m'attira soudain dans une sympathie toute naturelle vers cette jeune fille d'ailleurs fort aimable, qui vivait si loin de sa famille. Toujours est-il que nous formions dès là un pacte qui se poursuit encore. Elle venait me demander des explications ou des tournures de phrases. Je l'aidais. Avant mon départ de l'hôpital, je lui suggérai de me parler au téléphone et de m'écrire, lui assurant que la conversation et la lecture de lettres simples lui seraient propices. Elle était enchantée.

Depuis ce temps nous nous voyons souvent. Elle me téléphone chaque semaine, nous nous visitons.

En plus du plaisir que ça nous donne, nous nous instruisons mutuellement sur nos coutumes et notre vie si différente. Elle me montre des mots chinois que j'oublie d'une fois à l'autre. Ce beau Mandarin chantant qui est, paraît-il, la langue supérieure en Chine. Elle me dit ne pas comprendre le dialecte Cantonais qui est aussi bien commun chez son peuple. Ce que j'en ai appris depuis mes petites connaissances géographiques scolaires sur ce vaste pays.

Doris nous présenta sa compagne, Betty, qui est fiancée à un médecin chinois qui habite Chicago. Elles sont très jolies, petites, je dirais même menues, car Doris habille une taille sept ans. Leurs mains sont délicates à en frapper l'oeil. Elles sont très distinguées. Elles habitent un logis en face de notre grand hôpital.

Comme elles étaient venues plusieurs fois, nous avons été, mon amie et moi, invitées chez-elles pour manger un dîner chinois.

Très courtoises, comme tous les gens de leur pays, elles nous recevaient à la porte avec maintes salutations. Leur appartement minuscule était d'une propreté exquise. Au mur, pas de tableaux. Sur une étagère, des souvenirs chinois. Une assiette de bambou peinte à la main, un esquif oriental genre sampan en bois de teak, des bibelots.

Dans la cuisine, d'immenses chaudrons attendaient la préparation du repas promis. Le procédé est long et compliqué. Nos amies nous disent que la cuisine, dite chinoise, que nous servent les restaurants, est du "Canadian Chinese Food". Cette fois nous goûterons l'authentique. Et de vrai.

L'arôme un peu étranger d'herbes et de produits monta lentement dans la pièce. Betty nous tenait compagnie, car elle était enrhumée et avait cédé sa place de chef à Doris qui s'excusait en nous disant qu'elle n'était pas trop bonne "marmitonne". J'ai aidé quelquefois ma mère, dit-elle, en guise d'excuse, car nous avions des serviteurs. De là, elle nous annonça tout bonnement que son père était professeur à Formose, que sa mère l'avait été aussi avant son mariage. La famille, dit-elle, est bien importante chez nous. Ma mère s'est vouée exclusivement à NOTRE service. Elle a trois soeurs et trois frères, tous aux études. Elle nous dit aussi que le cours scolaire ressemble beaucoup au nôtre, qu'elle avait suivi son cours d'infirmière dans une grande école et qu'elle fut diplômée en Orient.

Que ça sent bon tout de même. On lui demande au fur et à mesure ce qu'elle prépare. Heureuse, elle nous explique tout. Voilà, la table est mise. C'est si simple, une assiette seulement pour chacune.

Pour les mettre aussi à l'aise qu'elles le font pour nous, nous leur demandons de se servir de "Chopsticks", ce qu'elles font chaque jour d'ailleurs. Betty nous explique comment tenir ces petits ustensiles. Trois doigts encerclent les cuillers de bois. On se sert de la main droite, dit-elle, et on tient notre assiette sur la main gauche. Voilà donc comment on fait! Tout le manger est haché d'avance pour faciliter l'utilisation de ces aiguilles de bois. Pas de pain ni de sauces à part. Tout est servi sur l'assiette, bien généreusement. Du riz bouilli soufflé, non salé, un morceau de côtelette de porc très cuit et bien salé, puis une macédoine de légumes comprenant des fèves vertes, des herbes et des champignons, puis des tomates rouges. "Vous allez trouver nos coutumes étranges, dit Doris, nous servons la soupe après le mets principal".

Betty est chrétienne. Elle débuta son repas par une profonde inclination de la tête. Je ne pus m'empêcher de penser qu'elle devait songer à toutes ces famines et malheurs communs de son pays. Nos amies, discrètes par nature, ne parlent pas de ces malheurs. On sent cependant qu'elles sont conscientes de leur bonheur de vivre notre vie canadienne. "So much comfort here", diront-elles.

Doris nous parle des réflexions que suscitent ses lettres à sa famille. Son père ne peut croire que nous avons encore de la neige. Il est heureux que j'aie appris le patinage. "Ice-skating is much fun". Betty nous montre son diamant. Comme elle ne peut le porter en devoir, il est là dans un écrin. Elle n'a pas fixé la date du mariage.

Nous sommes rendues à la soupe que nous trouvons un peu différente. Les goûts se cultivent assurément, comme ceux de ces deux gentilles filles qui ont nécessairement appris à goûter nos mets. Cette soupe ressemble un peu à la bouillabaisse, à base de poisson. Elle contient des crevettes séchées, des nouilles chinoises et des épices. Les demoiselles mangent cette soupe, comme le reste, avec leurs "chopsticks". Elles soulèvent le bol presque sous le menton, amassent le solide avec leurs aiguillettes de bois et boivent ensuite le liquide. On nous sert un bon café avec des petites galettes au chocolat. C'est ravissant.

On parle de thé. "Maybe we should have made some green tea?", dit Betty. Je lui raconte que ma mère aimait cela et que nous en avions quelquefois chez nous. Je me rappelle surtout que c'était parfumé. Nous comparons nos habitudes. Elles nous disent que les tasses de porcelaine chinoises sont à l'épreuve de la chaleur, qu'elles n'ont pas d'anses, qu'elles sont toutes petites, qu'elles se portent des deux mains. On utilise ni lait ni sucre. On compare les repas. Le pain est chose rare, le riz étant son remplaçant. La Chine a de beaux gros fruits et on en mange abondamment. Betty spécifie "Nous avons des ananas, des bananes, des oranges, très grosses". Nous faisons nos achats chaque jour. Je leur demande où elles se procurent les mets spéciaux? "C'est simple", me répond Doris. "In Chinatown".

Comme leur temps est limité, elles ont adopté des habitudes canadiennes. Elles ont au réfrigérateur des petits pains. Elles aiment les "hamburgers", les tartelettes. Betty a commencé des recettes du pays. Elle veut en apprendre d'autres. Elle a fait un jour une tarte au citron. Elle aime le poulet bouilli. "Like in the hospital".

Je les ai invitées à ma maison d'été. Elles jubilent. Betty vient des montagnes et elle aime le grand air. Elles organisent des sorties, vont aux expositions d'art et de fleurs. Elles aiment la musique.

Doris m'a fait cadeau d'un immense papillon monté sur une plaquette sur une feuille naturelle qui le nourrit. Elle me collectionne aussi des timbres d'Extrême-Orient. Je lui en échange pour ceux de France, d'Irlande et du Danemark. C'est très intéressant.

Doris parle de films de jeunesse. Elle ne comprend pas trop notre "émancipation". Le code d'étiquette de son pays ressemble si peu au nôtre. Elle dit avoir salué profondément ses parents en quittant son pays. "Jamais, dit-elle, nous nous embrassons". Elle trouve notre jeunesse trop libre. "They get maried so soon", dit-elle. Le mariage, c'est si sérieux, et ça doit durer toute la vie, alors il faut marchander avec grand soin. Pas vrai?

Quelle belle veillée, nous nous retrouverons bientôt . . .

Manie TOBIE.

Les Dix Commandements du Marchoton

Départ à minuit le 30 avril

1. **Les formules d'inscription au marchoton doivent être signées et retournées à CKSB au plus tard le vendredi midi 23 avril, soit une semaine avant le Marchoton exactement.**
2. **Les gilets numérotés et les cartes des marcheurs seront distribués à la plage St-Malo à partir de 10 h. 30 le vendredi soir 30 avril. La liste officielle des numéros et des marcheurs est celle qui est diffusée à CKSB et qui paraîtra dans "La Liberté et le Patriote" du 29 avril également.**
3. **Tout marcheur doit porter son numéro en tout temps. Il doit aussi présenter sa carte à tous les postes de contrôle le long de la route pour qu'un des juges puisse l'initialer et indiquer l'heure à laquelle il est passé. Les postes de contrôle seront très visibles certainement.**
4. **Tout marcheur qui abandonne la partie doit remettre son gilet numéroté et sa carte à un des officiers aux postes de contrôle. Il prendra alors part au tirage d'un prix de consolation automatiquement.**
5. **Le parcours à suivre sera indiqué sur la carte qui vous sera distribuée à St-Malo avant le départ. Tout concurrent marchera sur l'épaulement de la route, à gauche du chemin, en direction de St-Boniface évidemment.**
6. **La Gendarmerie Royale et les officiers du marchoton ne permettront pas aux automobilistes de suivre les marcheurs. Cela encombrerait la route et serait un danger pour les marcheurs naturellement.**
7. **Aucun marcheur n'aura le droit de monter dans une automobile ou autre véhicule. Les deux endroits officiels où les marcheurs pourront s'arrêter et se reposer sont le restaurant "Le Routier" à St-Pierre et le "Motor Hotel" d'Isle-de-Chênes seulement.**
8. **CKSB sera en onde toute la nuit pour diffuser les messages aux marcheurs et donner les progrès de la marche aux auditeurs. La radiodiffusion du marchoton prendra fin à 3 h. de l'après-midi, le samedi 1er mai. Après 3 h., ceux qui sont encore sur la route pourront abandonner la marche, car le concours sera alors terminé officiellement.**
9. **Chaque marcheur s'occupera de son propre transport jusqu'à St-Malo assurément.**
10. **Il est entendu que Radio Saint-Boniface Limitée, CKSB, n'assume aucune responsabilité légale en cas d'accident, de maladie ou autre désagrément. La décision des juges du marchoton sera finale incontestablement.**

Brillante ouverture officielle de la "nouvelle" Librairie Lumen

L'ouverture officielle de la Librairie Lumen, suivie de l'inauguration par M. Damien Giordani, consul de France, de l'exposition du gouvernement français de livres pour la jeunesse 1964-65, eut lieu lundi soir dernier 19 avril, à 8 h. 30, dans les vastes locaux de la librairie à 133, avenue Provencher, St-Boniface, sous la présidence de M. Raymond Bernier, président du bureau d'administration.

Parmi les invités d'honneur, l'on remarquait Son Exc. Mgr Antoine Hacault, l'hon. Roger Teillet et Mme Teillet, les honorables juges A. Monnin et L. Deniset et leurs épouses, S. H. le maire Joseph-P. Guay, M. et Mme Damien Giordani, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, M. Antonio Vielfaure, député de La Vérendrye, et son épouse, le R. P. Champlain Deshayes, O.M.I., représentant le provincial des Oblats, le R. P. A. Ducharme, S.J., recteur du Collège, M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du grand séminaire, plusieurs autres prêtres et religieux, des religieuses de plusieurs communautés, et une cinquantaine d'autres invités représentant divers groupements ou associations.

Au cours de la soirée ont adressé la parole Mgr Antoine Hacault et le maire Guay, mais le discours principal fut prononcé par M. Giordani qui inaugurait l'exposition de livres pour les jeunes. Voici le texte complet de ce discours important.

La France généreuse

Je suis particulièrement heureux d'être aujourd'hui l'hôte de la librairie Lumen. Je suis reconnaissant au nouveau conseil d'administration d'avoir bien voulu accepter de présenter, en même temps que l'inauguration officielle de la librairie, une exposition du livre français, mise à ma disposition par mon gouvernement.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte, M. le Président, pour vous exprimer mes plus vives félicitations pour cette remarquable réalisation. S'il est en effet normal qu'une librairie française s'installe dans la capitale du Manitoba, on ne peut que se réjouir qu'elle ait posé ses fondations à St-Boniface, sous la responsabilité de Canadiens français. Qu'il me soit permis de mentionner entre autres, la compétence et le dévouement de votre directeur, M. G. Laberge, que je remercie tout spécialement pour l'aide précieuse qu'il nous apporte avec son personnel, lorsqu'il s'agit d'aider au rayonnement de la culture française.


M. Damien Giordani

Vous le savez, ce genre d'exposition est devenu presque traditionnel depuis ces dernières années. En plus de l'avantage de vous montrer les derniers-nés de l'imprimerie et de l'esprit français, il m'est agréable de pouvoir fournir la preuve de l'intérêt que mon gouvernement attache à l'intensification des échanges culturels entre nos deux pays. C'est ainsi que ces livres, après avoir été exposés, feront la joie d'élèves studieux, ou bien garniront les rayons d'une bibliothèque pour l'avantage d'un bon nombre de jeunes.

Il serait peut-être intéressant de faire un peu le bilan de cette action culturelle de la France dans ces deux provinces du Manitoba et du Saskatchewan. C'est ainsi que depuis 1961, en dons de livres aux bibliothèques, livres de Prix, Bourses Universitaires, nous arrivons à plus de **$35,000.** Ceci uniquement, dis-je, pour le Manitoba et la Saskatchewan.

Dans ce chiffre je ne compte pas les bourses données aux citoyens français, que nous encourageons à fréquenter les écoles françaises de ces deux provinces, ni l'aide aux professeurs stagiaires allant en France ou venant de France et dont nous assumons les frais de voyage, ni les films, ni l'aide sur le plan artistique, etc.

Je cite ces chiffres d'autant plus volontiers, que je puis dire que c'est le groupe canadien-français qui a le plus largement bénéficié de cette aide. Je puis vous assurer qu'elle ira s'intensifiant.

Le Tréteau de Paris

Nous avons eu un témoignage récent de cette action culturelle avec la venue du Tréteau de Paris qui, grâce à la coopération de tous, a été un grand succès. C'est là où je voudrais attirer votre attention, car ce qui a été important au sujet de cette récente manifestation, ce n'est pas qu'il y ait eu des difficultés, qu'on ait commencé avec une heure de retard, qu'il y ait eu un problème avec la vente des programmes, ou que sais-je encore? Ce qui est important, c'est que pour la première fois une troupe de Paris soit venue au Manitoba nous présenter un des auteurs les plus prestigieux de la littérature française et, surtout, que trois semaine à l'avance le public d'expression française ait retenu le théâtre.

Voilà ce que j'entends par démonstration de la présence et de la vitalité françaises.

Quant au reste, il est un excellent proverbe français qui s'adapte fort bien à la situation: "Bien faire et laisser dire".

Ce n'est pas vous que quelques difficultés mineures rebuteront; ce n'est pas vous à qui il faut apprendre à connaître ceux qui voudraient éteindre les étoiles, pour nous prouver que nous sommes dans la nuit! Mais, peut-on se demander, à quoi peuvent-ils servir? Nous leur devons quand même quelque chose, car sans eux la vérité pourrait bien s'endormir. Hegel, le philosophe allemand, nous parle du travail négatif, dans sa dialectique de l'histoire. Je me défie à l'égard d'Hegel, mais il est certain que les valeurs négatives ont un rôle à l'égard des valeurs positives: elles éprouvent leur consistance et les font ressortir par contraste. Comme l'a dit Leibnitz: "Il faut des ombres pour accentuer la lumière." Mais revenons à l'objet de notre rencontre.

Capitale française

Je crois de plus en plus qu'il est nécessaire de centraliser à St-Boniface l'activité culturelle française et qu'ainsi, comme aime à le dire si souvent notre très sympathique Maire, cette ville devienne véritablement la capitale française culturelle et spirituelle de l'Ouest canadien. Rien n'est plus logique. N'êtes-vous pas des gardiens, non seulement de la race, mais de la langue et de la culture françaises? Qui mieux que vous dans cette partie du continent américain peuvent réclamer et mériter l'audacieuse responsabilité d'illustrer et de défendre, si loin des rives de la Seine, une langue parée de tant de prestige qui est devenue la compagne fidèle de vos espérances et de vos luttes. Ainsi que sont unis l'arbre et la racine, la présence de cette langue est inséparable de votre vie et sa vocation, indivisible de votre destin.

La France se fera toujours honneur d'avoir apporté sur ce sol, il y a plus de 4 siècles, tout à la fois les germes du progrès civilisateur et les souffles de la spiritualité chrétienne. Ce que la France a semé au Canada a poussé dru. Oh je sais! on invoque souvent votre isolement ou l'isolement que vous crée votre parler. Mais aucun peuple ne meurt d'un isolement de ce genre. L'histoire en témoigne. Et de plus aujourd'hui vous n'êtes plus seuls. D'autres vastes groupements ethniques malaxent dans leurs reflexes et dans leurs personnalités le levain du français introduit dans leur pâte; une langue à laquelle se rattache près de 200 millions d'hommes!

En effet, depuis la conférence de San Francisco les choses ont bien changé. Aujourd'hui le français n'est plus distancé de beaucoup par l'anglais dans les organismes internationaux, même de ceux qui ont leur siège en Amérique. Il est la langue la plus couramment parlée dans les institutions européennes. Il a repris sa place dans les congrès et rencontres; moyen d'expression des élites noires, le français s'impose aussi bien dans les échanges entre l'Europe et l'Afrique ou l'Afrique et le Monde Arabe, qu'entre les Etats Africains eux-mêmes dont il est le lien naturel. Aussi l'Egypte vient-elle de le rétablir dans ses écoles, de même que le Ghana et la Nigéria le développent dans les leurs. Il reprend sa place dans le monde slave. C'est un fait qu'il progresse aux E.-U. et en Australie où il est plus étudié qu'aucune autre langue étrangère. Voyez comme il est vivace en Haïti, et tenace en Amérique latine où il représente par tradition l'ouverture sur l'Europe.

Nation et langue

La nation française est une chose, la langue en est une autre. La fidélité qu'on lui montre n'a rien à voir avec une allégeance politique, car nous ne sommes plus seuls à en porter le destin. C'est ainsi que Jean-Marc Léger écrivait récemment: "le rayonnement de la langue et de la culture françaises n'est plus l'affaire de la France seule". S'il est certain que nous avons toujours un rôle spécial à jouer dans son avenir, comme foyer d'origine et comme masse principale des parlants français, il n'en est pas moins vrai que notre langue détachée du fait national, est appelée à devenir le principe de cohésion, l'univers mental d'une communauté éparse dans le monde entier.

Ce qui n'est peut-être qu'une nouvelle manière d'affirmer son universalité, mais qui est en tout cas une donnée nouvelle et importante au siècle des grands ensembles et des problèmes communs.

Autrement dit, la langue française est la chose de tous les Francophones et cette responsabilité commune appelle une action solidaire à laquelle naturellement vous participez.

En plus de ce danger d'isolement, dont j'ai démontré le mal fondé, d'autres prétendent que la langue française constitue un sérieux handicap dans vos relations de tout genre. Et, à l'appui de cette affirmation fort discutable, ils présentent généralement des détails à caractère économique, qui ne sont pas les fins dernières d'un peuple. Personne d'ailleurs n'a jamais pu affirmer que vous seriez plus heureux si vous ne parliez plus votre langue; personne n'a jamais pu le prouver.

De plus, ces arguments ne sonnent-ils pas faux, puisqu'il s'agit d'assurer le rayonnement de la culture française au sein des Amériques, en partant du bastion du Québec convenablement équipé à cette fin, avec des élites formées par des échanges, des contracts directs multipliés, des méthodes d'éducation à la hauteur de l'évolution du monde actuel.

Enfin, dans cet effort de rester vous-mêmes, vous accompagnent et vous réconfortent les lumières de la culture française, le prestige de parler la plus belle langue du monde, la chance de pouvoir imprimer à vos lettres la marque d'un génie fait de mesure, d'harmonie et de bon goût, le bénéfice enfin d'être appelé au partage d'un patrimoine lourd de siècles et de gloire, sans cesse enrichi de Montaigne à Gabrielle Roy, et de Francois Villon à votre Alain Grandbois.

Le Pape parle français

Il y a aussi cette vocation d'universalité dont tout récemment encore témoignait le Pape Paul VI, pendant son voyage en Terre Sainte. N'est-ce pas avec une légitime fierté que nous avons constaté que notre langue avait été le véhicule privilégié des prières et des déclarations de l'illustre pèlerin.

C'est en français que le Pape s'est adressé dans la grotte de Bethléem, d'abord au Christ, puis à l'Eglise, puis au Monde, appelant à la paix même les négateurs de Dieu et du Christ.

C'est en français qu'il s'est exprimé lors de l'allocution qu'il a prononcée au St-Sépulcre. C'est en français qu'il a déclaré à sa Béatitude Athenogoras sur le Mont des Oliviers: "Il convenait que ce fut en ce lieu à jamais béni et sacré, pèlerins de Rome et de Constantinople, que nous puissions nous rencontrer."

Ainsi, c'est dans notre langue qu'a été repris le dialogue interrompu depuis 1504 entre les Chefs de la Chrétienté Catholique et le Patriarche de 170 millions d'orthodoxes. N'est-ce pas un éclatant retour du français, autrefois langue exclusive des Chancelleries et, depuis lors, soumis à la concurrence d'autres modes de communications diplomatiques? Cette évocation du prestige permanent de notre langue à travers la mission du Souverain Pontife rejoint le problème du livre, raison de notre rencontre aujourd'hui. Quelles que soient les époques, la langue demeure vivante par le livre, car le livre est le lieu de rencontre du sacré et du profane, de l'histoire et de la prospective, de l'éphémère et du permanent.

Nous devons d'ailleurs constater que le livre n'a pas de concurrent véritable. Que restera-t-il dans quelques siècles des revues les mieux faites, des plus beaux enregistrements, des plus belles émissions de radio ou de télévision, des films les plus remarquables conservés dans les blockhous, à l'abri du temps, mais loin du public?

Le livre lui, est toujours à portée de notre main dans la bibliothèque venue de nos parents, complétée par nous pour être laissée à nos enfants. Dans toutes les dimensions du passé au présent, de l'amateur d'art au simple curieux, du poète au technicien, le livre est le témoin le plus sûr, le compagnon le plus fidèle, le précepteur le plus patient et le plus discret. Et cette infinie variété de ses fins propres est mise au service de la langue, dont il suit la lente évolution tout en assurant sa pérennité. Aucun instrument n'est aussi puissant ni aussi souple. C'est pourquoi le livre français mérite d'être soutenu sans réserve ni défaillance par tous ceux qui ont le devoir de se préoccuper du génie de notre langue, du niveau et du rayonnement de notre culture.

Je vous fais confiance. Bonne chance à la Librairie LUMEN.

Lorette

Partie de cartes

La dernière partie de cartes de la série, organisée par MM. les abbés E. Fontaine et Julien Lévesque, curé et vicaire, et les dames anglaises de la paroisse, eut lieu le 11 avril et remporta un beau succès.

Le prix de série pour les hommes fut gagné par M. Edmond Gagnon; celui des dames, par Mme Denise Demarcke. Les prix d'assistance échurent à Mmes Amanda Dupuis et Joseph Perreault. Les gagnants des prix de cartes pour cette soirée furent: hommes, 1er et 2e prix, MM. Ernest Desautels et Paul Raymond; dames, Mmes John Grossman et Alex. Landry; consolation, Mme Patura. Les prix d'entrée allèrent à Mme Lucie Gagnon et M. Bernard Bohémier; le prix du vestiaire, à Mme Ernest Desautels; loterie, à Mme Raymonde Demontigny ($10.00) et M. Emile Jeanson ($5.00). M. Léon Desmarais et Mlle Agathe Dorge gagnèrent les tabourets.

Merci à tous ceux qui ont donné des prix, ainsi qu'aux organisateurs et aux personnes qui ont pris part à ces soirées. Merci aussi aux quatre jeunes Routiers du Précieux-Sang qui ont si bien rendu des chants lors de la dernière soirée.

Chorale des Intrépides

Il ne faut pas oublier de mentionner que les paroissiens ont eu le bonheur d'entendre la chorale des Intrépides de St-Boniface, le dimanche 21 mars, au gymnase de l'école secondaire. Ils ont présenté un concert, sous la direction de M. Marcien Ferland, ancien instituteur à l'Institut Collégial de Lorette. Toute l'assistance était émerveillée en écoutant cette magnifique chorale.

Le programme a été des plus appréciés par l'auditoire. L'accompagnement, tantôt à l'orgue et tantôt au piano, était exécuté par M. Maurice Prud'homme, organiste à la cathédrale-basilique.

Félicitations à cette chorale et remerciements bien sincères.

Çà et là

Pendant les vacances de Pâques, une trentaine de religieuses des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe suivent la retraite annuelle, prêchée par le R. P. Lechasseur, O.M.I.

Les 9, 10 et 11 avril, vingt et un étudiants de l'Institut Collégial ont suivi une retraite prêchée par le R. P. Louis St-Pierre, S.J., du Collège de St-Boniface.

Ste-Rose-du-Lac

Nouvel exécutif de la L.F.C.

Le mercredi 14 avril avait lieu l'élection du nouvel exécutif des dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui donna les résultats suivants: présidente, Mme Peter Wilson; vice-présidentes, Mmes Léon Pineau, Arthur Hopfner et Justin Bourbonnière; secrétaire, Mme Georges Monteyne; correspondante, Mme Albert Normandeau; trésorière, Mme Lionel Pinette; conseillères, Mmes Alfred Hopfner, Jean-Louis Brunel, Austin Tucker, Gérald Hopfner, Jean Callarec et Gaston Archambault. Est en charge du comité d'éducation, Mme L. Pineau; spirtuel, Mme J. Bourbonnière; action sociale, Mme A. Hopfner.

Le thé de cotisation aura lieu le dimanche 2 mai.

La bibliothèque régionale

Voici le rapport de la circulation des livres à la bibliothèque de Ste-Rose-du-Lac et à ses deux branches, Laurier et Ste-Amélie, pour le mois de mars:

Ste-Rose: livres français, 446; livres anglais, 1,374; total, 1,820.

Laurier: livres français, 141; livres anglais, 142; total, 283.

Ste-Amélie: livres français, 91; livres anglais, 100; total, 191.

Grand total de livres en circulation pour ce mois aux trois bibliothèques: 2,294 livres.

TRIBUNE LIBRE

Ste. 4, 115 avenue Mayfair
Winnipeg 13, Manitoba
le 19 avril 1965

M. le Rédacteur,

Ceci est une lettre ouverte qui s'adresse à vous, à Mgr Baudoux, aux éducateurs et aux parents canadiens-français du Manitoba.

Chez nos canadiens-français de cette province les uns sont optimistes; ils croient pouvoir demeurer sur place. D'autres sont indifférents; c'est du sans-foutisme. Quelques-uns sont pessimistes; ils désespèrent. D'autres enfin veulent retourner en arrière; se sont des lâches. Ceux qui veulent aller de l'avant se sentiraient terriblement seuls si ce n'était de Jean XXIII.

Cet homme a voulu éclairer le monde chrétien, donner un sens à la vie matérielle et temporelle en l'imbibant de choses spirituelles et morales. La réussite de son désir aurait été plus immédiate s'il avait existé sur terre un nombre plus imposant de chrétiens. Ils sont rares.

Un chrétien pour moi est une personne qui pose un acte qui l'enrichira tout en enrichissant ceux qui vivent autour de lui. C'est là le dessein de Dieu et c'est bien pour Sa plus grande gloire.

Or il y a le chrétien et "l'autre". "L'autre" consulte son petit catéchisme pour savoir reconnaître ses péchés et ceux des autres, "l'autre" prêche la soumission, il a horreur de ceux qui posent des questions ou qui rejettent un monologue. "L'autre" porte sa croix religieusement sur ses épaules et prie pour les faibles qui ne peuvent supporter la leur ou qui tout simplement refusent d'en porter.

Le système hiérarchique dans un milieu puritain "fleurit". C'est une espèce de "christianisme" basé sur la flagellation, la souffrance et la croix. Nous avons oublié, il me semble, que le Christ s'est dégagé de la croix et qu'il a réssuscité. Il est bien temps que nous réssuscitions avec Lui.

Réssusciter, c'est se dégager de tout ce puritanisme qui s'est imbibé dans nos vies. C'est se tenir droit et regarder la vie en face avec le prêtre plutôt que de se tenir le dos courbé la croix à l'épaule, le prêtre au loin observant le drame d'un air paternel et consolant.

Je tâche d'être chrétien. Le prêtre est mon prochain. Il doit faire route avec moi (comme d'ailleurs la procession au début de la "nouvelle" messe l'indique). Si le prêtre veut me dominer, il n'est pas mon prochain, il n'est plus votre prochain . . . . nous ne sommes pas chrétiens.

Vouloir dominer, c'est vouloir s'isoler. Quand les parents exigent que leur enfants soient isolés, enfermés semaine après semaine dans un collège ou dans un petit séminaire, quand la hiérarchie encourage ce genre d'isolation, ces fabriques d'hommes inférieurs et d'introvertis, ils ne font pas des chrétiens de leurs enfants. Ils fabriquent "les autres".

M. le Rédacteur, ce n'est pas assez d'être optimiste car nous ne pouvons rester sur place dans une situation semblable. Notre société manitobaine catholique se croit chrétienne. Elle ne l'est pas. Elle doit le devenir. Je n'oserais croire que nous allons désespérer.

Dans un monde chrétien, il me semble qu'il n'y a aucune place pour les produits d'une chambre à isolation. Certains parents et certains Curés à la campagne ont demandé qu'on en fasse une de notre Collège. On en a une avec notre Petit Séminaire. Il n'y a aucune place dans un monde chrétien pour ces isolés, ces rédacteurs de monologues. Ceux qui veulent ce "retour en arrière" sont des lâches.

Jean XXIII a demandé qu'on établisse un dialogue mon prochain et moi, le prêtre et moi. J'attends. J'espère.

Bruno Lagacé.

cc: Mgr Maurice Baudoux
Rév. Père Ducharme

SOUS L'ACTE DE PLANIFICATION

AVIS D'AMENDEMENT au plan de zonage 1962A de la Municipalité rurale de Taché

AVIS est donné par les présentes qu'un projet de planification désigné et connu sous le nom de "Plan de zonage 1965 de la Municipalité rurale de Taché", a été préparé en vue de le soumettre au Conseil de la Municipalité rurale de Taché, aux termes duquel il est proposé de:

1) Changer du district suburbain "RA" au district commercial central "C2", une superficie en bordure nord du chemin Dawson à Lorette, vis-à-vis l'intersection de la rue Johnson plus particulièrement décrite comme lot 23 du plan 4940;
2) Réduire de 5 acres à 21,450 pieds la superficie minimum d'un terrain à Lorette en bordure est d'un chemin désigné sur le plan 2515, au nord d'un chemin désigné sur le plan 2456, et au sud de la rivière Seine.

Une copie de ce projet de planification, ainsi que les plans peuvent être examinés, sans frais, aux bureaux de la Municipalité rurale de Taché à Lorette, Manitoba, entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m., du lundi au vendredi inclusivement.

Toute représentation, pour ou contre l'adoption de ce plan, doit être faite par écrit et déposée au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Taché avant le 10e jour de mai 1965. Toute personne désireuse d'appuyer ses revendications devant le Conseil de la Municipalité rurale de Taché doit avertir le secrétaire-trésorier de son intention à cet égard.

Après une seconde lecture du règlement proposé par le Conseil de la Municipalité rurale de Taché, ledit Projet de Planification et autres documents pertinents seront soumis au Ministre des Affaires municipales pour approbation. Toute personne, ayant fait des représentations contre l'adoption du Projet de Planification, sera avisée de la décision du Conseil de la Municipalité rurale de Taché, et notifiée qu'elle peut faire d'autres revendications contre l'approbation du Projet de Planification, ces représentations devant être faites par écrit et adressées au Ministre des Affaires municipales en dedans d'une période de quatorze (14) jours commençant à la date où fut postée l'avis en question.

Après l'examen de ces représentations, s'il y a lieu, le Ministre pourra approuver le Projet de Planification sans autre avis à qui que ce soit.

Le Projet de Planification approuvé prendra force de loi et sera en vigueur au jour et après la date à laquelle le règlement adoptant ce Projet de Planification sera soumis à sa troisième lecture par le Conseil de la Municipalité rurale de Taché.

E.-J. Laurin,
secrétaire-trésorier de la
Municipalité rurale de Taché.

Le désastre du Chili vu et raconté par Marie De Cruyenaere, missionnaire

La lettre ci-dessous a été envoyée à sa maman par Marie De Cruyenaere, autrefois de St-Boniface, présentement missionnaire laïque au Chili. Elle y décrit ce qu'elle a vu de ses propres yeux lors du récent désastre qui frappa ce pays.

"Tous Missionnaires"

Santiago de Chile,
le 4 avril 1965.

Bien chers parents,
frères et soeurs,

Votre fille et soeur est ressuscitée! Oui, sans nul doute, l'épreuve par où le Chili a passé le dimanche 28 mars, à 12 h. 37 de l'après-midi, a fait écho jusqu'à St-Boniface. Je m'imagine que la frousse vous a pris puisque Santiago même fut sérieusement attaqué. Vous avez dû certainement parler de moi. En tout cas, vos prières ont aidé. Tandis que la population chilienne était très bouleversée par ce tremblement de terre, je suis demeurée calme et résignée, prête à remettre mon âme entre les mains de Dieu si c'eût été l'heure. Mais il faut croire que l'heure n'était pas encore arrivée pour moi et bien d'autres. Hélas, il y eut une trentaine de victimes mortelles si ce n'est plus, car j'ai entendu dire qu'un village entier de mineurs (environ 400 victimes) fut englouti par une rivière dont les murs ont brisé. Des centaines et des centaines de personnes d'un peu partout au Chili ont été blessées ou souffrent de chocs nerveux. Depuis dimanche nous avons eu à peu près cinq autres tremblements de terre, beaucoup moins sérieux. Ils viennent à n'importe quel moment, durant le jour ou durant la nuit. Toute la semaine, les religieuses et jeunes filles étaient passablement énervées. Le temps est drôle, nous avons une chaleur excessive et lourde pour ce temps-ci de l'année, les mouches et insectes sont très collants. On voit que la température n'est pas normale. Qu'est-ce que vous voulez? C'est l'époque des tremblements de terre.

Heureusement que nous étions déménagées à Puente Alto. Il paraît que le dortoir où je couchais au vieux couvent sur la rue Rivera fut passablement endommagé. Les petites filles doivent coucher dans une salle temporaire en attendant. Je ne sais pas où Mlle Robert couche. Je ne l'ai pas revue et elle avait sa chambre, face à la mienne, dans ce vieux dortoir. J'ai hâte de la voir. Elle est supposée venir cet après-midi.

Oui, quelle impression mémorable fut pour moi ce "terremoto"! J'étais dans ma chambre en train de travailler dans mes livres de classe, bien tranquillement. La maison commença à branler comme ça fait d'habitude. J'entends crier les grandes filles dehors: elles sont toutes sorties épouvantées de leurs chalets respectifs, s'accrochant aux religieuses. Moi, j'ai deux portes à débarrer, je n'ai pas le temps de sortir, d'abord je n'y ai même pas pensé. Ma fenêtre est ouverte. Je contemple le dehors. Les montagnes "dansent" de tous les côtés. Ce n'est pas comme d'habitude où elles "valsent" tout simplement. Elles ont l'air de danser le "rock and roll"! Les fenêtres branlent et s'ouvrent même; la maison, les arbres, la terre entière tremble pour plus d'une minute. personnellement, après que tout eut été fini, on me demande mes impressions. "Je me croyais en pleine mer, sur le cargo", leur répondis-je. De leurs côtés, elles pleuraient, se lamentaient. "Dieu nous a envoyé un châtiment", me disaient-elles. Je croyais qu'elles exagéraient pas mal dans leurs lamentations. Mais peu après elles m'ont fait comprendre que dans ce domaine de tremblements de terre, chaque seconde est comptée. S'il eût continué **quelques secondes** de plus, aucun ne serait vivant aujourd'hui. Alors, comme vous voyez, Dieu y a mis la main à temps.

Conclusion: J'espère ne pas vous avoir trop effrayés. Mais des fois il est bon de relater les faits tels quels. Pour moi, comme pour bien d'autres, cette "visite inattendue du Créateur et Maître de la terre" me fit énormément réfléchir . . . Oui, la vie que nous menons actuellement sur la terre n'est que temporaire . . . Au moment le moins prévu, Dieu viendra nous chercher . . . "Suis-je réellement prête pour paraître devant Lui?". . . Une Vie Eternelle m'attend . . . Ça vaut pourtant la peine de bien vivre la vie actuelle . . . Dieu est miséricordieux, il est vrai, mais par moment Il doit se montrer sévère et FRAPPER, même Il va parfois jusqu'à prendre une partie de la terre et la secouer!

Je vous envoie une coupure de journal, donnant une idée du dégât causé par le tremblement de terre. Des avions de tous les pays envoient du manger et des vêtements pour ceux qui ont tout perdu. Aujourd'hui, dans toutes les églises du Chili, a lieu une quête spéciale pour ceux qui ont été frappés.

Bon, je dois écrire à mon autre famille de Montréal pour leur dire de ne pas s'inquiéter, que je suis encore bien vivante.

Alors, portez-vous bien, mes bonjours à toute la famille, et je vous souhaite "Joyeuses Pâques"!

Union de prière,
MARIE.

St-Charles

"La fille de Roland"

Le 5 mai, à 8 h. 15, au théâtre de poche "Across the Street", 160, rue Portage est, l'Académie St-Charles présentera le dernier acte du drame "La fille de Roland" d'Henri de Bornier.

Tous les rôles sont joués par des filles: Charlemagne, Lorraine Frenette; Berthe, sa petite nièce, la fille de Roland, Rose-Marie Paradis; Ganelon, sous le nom d'Amaury, Barbara Conrad; Gérard, son fils, Monique Ducharme; le duc Nayme, Margo Pronovost. le saxon Ragenhardt, Lina Frenette; dames de cour, Rose-Marie Bernard et Adèle LaFlèche; seigneurs, Lucille LeCunff et Carmen Forget; chevaliers, Ida Rainville, Lina Frenette, Claudette Dequier et Suzanne Pineau; narratrice, Monique Gobeil.

Ces actrices ont déjà joué à la Maison-mère des Soeurs Oblates et au Précieux-Sang à l'occasion du Concours divisionnaire de la Relève où elles ont reçu une critique encourageante particulièrement du R. P. A. Lemoine, O.M.I., et de M. Alphonse Tétrault.

Billets: adulte $1.00, étudiant 50c; pour réservation, téléphonez: 942-7471.

St-Lazare

Une alerte

Le dimanche 11 avril, un commencement d'inondation jeta l'alarme, mais grâce au dévouement et au savoir-faire des citoyens, la vie reprit vite son cours normal.

Concours oratoire

Le mercredi 14 avril, bon nombre de parents se rendirent à la salle paroissiale pour assister à la présentation des prix de catéchisme et des diplômes français.

L'école élémentaire présenta des chants et des saynètes bien rendus.

Neuf élèves de l'école secondaire débitèrent des discours. M. Armand Guénette, au nom des autres juges, M. l'abbé G. Régnier, curé, Mme Hélène Hwybrecht et M. Louis Huberdeau, présenta le verdict: vainqueurs, Marie Deschambault et Damien Perreault. Un prix de cinq dollars leur fut présenté.

M. le curé félicita les jeunes, leur disant de mieux travailler, d'être fiers de leur nationalité et de leur langue.

M. A. Guénette, représentant de l'Association d'Education, sut faire comprendre l'importance de l'éducation et encouragea les étudiants dans leurs efforts.

Marchoton

L'événement dont on parle depuis assez longtemps et qui est cause de promenades prolongées le long des routes de la province n'a pas été sans recruter des membres à l'intérieur même du collège. Pourquoi pas? Cela nécessite une bonne paire de jambes, un grand courage et une volonté assez ferme, et ces qualités physiques ou morales ne font pas défaut chez nos étudiants.

Le problème du commanditaire est probalement la seule raison du nombre restreint des participants. Toujours est-il que pour l'instant nous avons 17 noms à communiquer: Gérald Valois, Larry Gagné, Jules Turenne, Denis Lavoie, Paul Graveline, Alain Leclair, Robert Goulet, Roger Goulet, René Asselin, Jean-Paul Bergeron, Maurice Fortier, Laurent Allard, Gilbert D'Auteuil, Yves Brunel, Raymond Clément, Normand Tougas, Louis Leclair.

Parmi ces valeureux marcheurs, Robert Goulet sera patronné par le Collège St-Joseph. Les autres commanditaires ne sont pas encore tous connus.

Voyages d'affaires

Une pieuse légende voulait que les cloches des églises aillent faire un voyage à Rome le Jeudi saint pour ne revenir qu'à Pâques. C'est la raison qu'on nous donnait, tout petits, pour expliquer le mutisme des cloches pendant les jours saints.

Mais notre supérieur part pour l'est au matin de Pâques. Des contacts avec les supérieurs majeurs sont nécessaires de temps à autres. Nous lui souhaitons bon voyage dans la métropole.

Retraite

La retraite annuelle prêchée par le Père Marcel Foisy, C.S.V., du Séminaire de Joliette s'est déroulée simultanément avec la semaine sainte. Double ration de grâces.

Inscription

Déjà des inscriptions ont été faites pour septembre prochain. Avez-vous pensé à celle de votre fils? Le Collège St-Joseph est une école secondaire bilingue pouvant recevoir des élèves de la 9e à la 12e année inclusivement.

Pour plus ample renseignements, s'adresser au principal, le F. Fernand Marion, C.S.V.

Offices de la semaine sainte

Les religieux ont participé aux cérémonies liturgiques de la paroisse. Ils ont été bien édifiés par les fidèles de la paroisse d'Otterburne qui prenaient une part active dans le déroulement des nouvelles cérémonies au choeur, dans la nef ou au choeur de chant.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

— No 410 —

HORIZONTALEMENT

1—Réunions de truands.
2—Ce à quoi on a recours. — Pronom.
3—Déesse des Egyptiens. —
4—D'une bonté excessive. — Sons.
5—Culture de l'olivier.
6—Lettre grecque. — Limite, bord.
7—Qui ne monte ni ne baisse. — Choisie.
8—Tout instant. — Que nous apportons en naissant (plur).
9—En croix. — Roue à gorge de poulies. — Tentera.
10—Fille de Cadmus. — Figures circulaires.
11—Rire sans éclat. — Phonétiquement: Manière de voir.
12—Portera au mal.

VERTICALEMENT

1—Partie de la science, qui s'occupe de la mesure des forces de frottement (plur).
2—Décision d'un cas douteux.
3—Etablissement industriel. — Tenta.
4—Attaquer vivement. — Pronom.
5—Numéro. — Genre de poissons. — En sud.
6—Article. — Appris. — Exposa.
7—Pelleterie blanche et fine. — Oui ancien.
8—En cet endroit-ci. — Equerre. — D'un verbe gai.
9—Chose qu'on lit. — Arr. d'Alençon.
10—Genre de plantes (plur). de la famille des solanacées.
11—Se détache. — Terminaison.
12—Arides. — Rossa.

SOLUTION DU PROBLEME No 409

■ **Horizontalement:** 1. Tarsectomies; 2. Acétate — Unie; 3. Mi — Acérer — Du; 4. Be — Sis — Tinel; 5. Or — Editer — Ré; 6. Eaux; 7. Repasse — Chat; 8. Item — Vérité; 9. Nasarde — Ie; 10. En — Entente; 11. Rentent — Enée; 12. Art — Ut — Osera.

■ **Verticalement:** 1. Tambourinera; 2. Acier — Eta — Er; 3. Ré — Pèsent; 4. — Stase — Amant; 5. Eacides — Eu; 6. Ctésias — Dent; 7. Ter — Tuevent; 8. Etex; 9. Mûrir — Criées; 10. In — Chienne; 11. Eider — At — Ter; 12. Seulette — EEA.

Ste-Agathe

Malades

On souhaite un prompt retour à la santé à Mmes Henri Pinsonnault et Emile Sorin, qui sont de retour chez elles après avoir subi de sérieuses opérations chirurgicales à l'hôpital général St-Boniface, à Michelle Brisson, qui fut hospitalisée à Morris pour deux semaines, à M. Clovis Baudry, qui le fut plusieurs jours et qui rentra chez lui le samedi 17 avril, et à Evelyne Phaneuf, qui, depuis plusieurs mois déjà, est sous les soins d'un spécialiste de l'hôpital des enfants de Winnipeg.

Ste-Geneviève

Partie de cartes

La dernière partie de cartes de l'année avait lieu le dimanche 11 avril. Malgré la mauvaise température et des chemins presque impraticables, l'assistance fut assez bonne.

Voici les noms des heureux gagnants: 1er prix des cartes, M. Claudius Lansard et Mme Jean-Paul Lansard, de Ste-Anne-des-Chênes; 2e prix, Mme Claudius Lansard et M. Louis Legal; prix de consolation, Mlle Amandine Fiola et M. Roger Ledet. Au bingo, les chanceux furent: M. René Saltel ($5.00), Mme Ferdinand Fiola ($6.00), M. Pierre Fiola ($6.00) et Mme Joseph Desrosiers ($6.00). Plusieurs autres personnes gagnèrent $3.00 chacune. Le prix d'entrée alla à M. Jean-Paul Lansard.

La date du prochain bingo avec un gros lot de $130.00 en 56 numéros sera annoncée bientôt.

Merci à tous les organisateurs et à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse.

Çà et là

En l'absence de M. l'abbé L.-P Jean, curé, le R. P. A. Hamel, P.B., s'occupe de la paroisse. Merci au Père Hamel pour son dévouement.

Prompt rétablissement à tous les malades hospitalisés ou à la maison.

Baptême

Le 4 avril: Joane-Marie-Rose-Adrienne, fille de M. et Mme Florent Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Boisjoli, de Ross, grands-parents maternels de l'enfant.

Ste-Rose-du-Lac

Journée de récollection

Le mercredi 7 avril avait lieu une journée de récollection organisée par la Ligue des Femmes Catholiques. Environ 45 dames des paroisses de Ste-Amélie et Laurier y assistèrent.

Cette journée débuta par une séance biblique, dirigée par le R. P. F. Turgeon, O.M.I., et ayant pour thème "L'obéissance". Puis, M. l'abbé A. Gervais, curé de Ste-Amélie, donna deux conférences sur la liturgie. La dernière conférence de la journée, par le Père Turgeon, montra comment éveiller et nourrir des vocations religieuses et sacerdotales au foyer. Les discussions après chaque conférence furent très animées et instructives. La sainte messe, offerte par M. l'abbé A. Gervais, clôtura la journée.

Les dames remercient les deux conférenciers, ainsi que les religieuses de Notre-Dame des Missions pour avoir mis leur couvent à la disposition des dames.

Séance annuelle

Les membres du Club dramatique de Laurier présentaient aux gens de Ste-Rose-du-Lac, les 9 et 11 avril, leur séance annuelle. La pièce de résistance "Sonnez les Matines", de Félix Leclerc, fut grandement appréciée et les acteurs exécutèrent très bien leur rôle.

Félicitations au groupe de Laurier, grand merci et revenez.

Décès de M. B. Neault

Le mardi 30 mars, à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, est décédé à l'âge de 53 ans, M. Benjamin Neault, de Cayer. Les prières furent récitées au salon funéraire de Ste-Rose-du-Lac. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, Gloria et Gracia, ainsi que quatre petits-enfants.

Haywood

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Philippe de Rocquigny et Auguste Fay, hospitalisées à St-Claude.

Heureuse convalescence à Mme Hélène Tarko, de retour à la maison après un séjour d'une dizaine de jours à l'hôpital de Treherne.

Çà et là

M. Léon Dagesse, accompagné de ses soeurs, Mmes Denise Lefloch, de St-Claude, et Jude LaFlèche, de St-Charles, ainsi que le mari de cette dernière, font actuellement un voyage dans l'Est. Bonne chance aux voyageurs.

M. et Mme Léo Gautron et leurs enfants, de St-Pierre, visitèrent Mme Bernadette Gautron et sa famille, récemment.

MM. et Mmes Paul Beaudry et Roland Beaulieu et leurs familles, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme Camille Beaulieu.

Le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., de St-Ambroise, ainsi que M. et Mme Arthur de Rocquigny et leur fille, Denise, et son époux, visitèrent leur parenté.

M. et Mme Philias-Poirier eurent la visite de leur fils, Ovide, de Harris, Sask., et M. et Mme Azarie Poirier et leur famille, de Winnipeg.

Bazar

Les dames de la paroisse renouvellent leur invitation aux parents et amis des paroisses environnantes à venir passer un agréable après-midi à la salle paroissiale à l'occasion du bazar. Les portes seront ouvertes dès 1 h. 30 p.m. Bienvenue à tous.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	
Fourrage no 1	79	79	79	79	
Fourrage no 2	76	76	76	76	
Fourrage no 3	73	73	73	73	
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	135.4	135.4	135.6	135.6	
C.W. no 3—6 rangs	133.4	133.4	133.6	133.6	
Fourrage no 1	123	123	123.2	123.2	
Fourrage no 2	122	122	122.2	122.2	
Fourrage no 3	119	119	119.2	119.2	
SEIGLE —					
C.W. no 2	120⅝	120⅝	121⅛	122	
C.W. no 3	117⅜	117⅜	118⅛	118.6	
C.W. 2 rej.	117⅛	117⅛	117⅝	118.4	
C.W. no 4	101⅜	103⅜	104⅛	104.6	
Ergot	100⅝	100⅝	101⅛	101.6	
Sur voie net	120.6	120.6	121.2	122⅛	

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Mars	306	305⅛	304⅝	306	
Mai	303	303⅛	301⅝	303⅛	
Juillet	254.4	253.6	253.4	254	
Novembre	255	254.2	254⅛	264⅛	
AVOINE —					
Mai	82⅞	83	83	83	
Juillet	82.2	82.2	82.4	82⅞	
Octobre	80.4	80⅝	80⅝	80.6	
Décembre	78.4	78.4	78⅝	78.6	
ORGE —					
Mai	126.4	126.4	126⅝	126.6	
Juillet	125.2	125.2	125⅝	125⅞	
Octobre	120⅛	120.4	121	120⅞	
Décembre	117⅝	117⅝	117.6	117⅞	
LIN —					
Mai	325	330⅛	322.4	323.2	
Juillet	327.6	325⅞	325⅞	326⅝	
Octobre	326.2	324⅝	324⅞	326	
Décembre	324.4	323.2	323	324.4	
SEIGLE —					
Mai	121⅝	121⅝	122⅛	122.6	
Juillet	124	124	124⅜	125.2	
Octobre	127⅝	127⅝	128	128⅝	
Décembre	128.2	128⅜	128.4	128.6	

(Pour la semaine du 12 au 15 avril 1965)

Transcona

Soirée sociale

Le sixième groupe des paroissiens de Notre-Dame de l'Assomption organise une soirée sociale qui aura lieu le samedi 24 avril, à 8 h. p.m., à la salle Pirates, coin des rues Regent et Madeline. Il y aura un orchestre. Venez et que chacun emmène ses amis.

St-Georges

Clercs-servants

Le dimanche 21 mars avait lieu l'élection des clercs-servants de la paroisse, dont voici les résultats: président, Claude Boisjoli; vice-président, François Guétré; secrétaire, Claude Vincent; trésorier, Denis Vincent.

Le dimanche 28 mars avait lieu, dans la salle paroissiale, un banquet solennel en l'honneur des quatorze clercs-servants de St-Georges. Ces jeunes étaient accompagnés de leurs parents.

François Guétré était maître de cérémonies. Des discours furent prononcés par les invités d'honneur, Mme Louis Larocque, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, la Rév. Sr Thérèse-du-Christ-Roi, M. Emmanuel Bouvier, Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb de Pine Falls, Claude de Boisjoli, président des clercs-servants, et M. l'abbé Gédéon Trudeau, curé.

Félicitations

A M. et Mme Zéphir Papineau à l'occasion de la naissance d'un fils, Eugène.

Lorette

Décès de Mme Mondor

Mme François Mondor (née Olive St-Pierre), est décédée à l'hôpital général St-Boniface le lundi 5 avril, entourée de ses enfants et d'une religieuse de l'hôpital qui récita les prières des agonisants. Mme Mondor supporta avec patience et résignation plusieurs années de souffrances. Elle était Dame de Ste-Anne et membre de la Ligue des Femmes Catholiques.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Octave, de Lorette, Léo, de St-Vital, Emile, de St-Boniface, et Elie, de Portage-la-Prairie; quatre filles, la Rév. Sr St-Luc, des Soeurs de St-Joseph, de St-Hyacinthe, Qué., Mmes Horace Savoie (Rose), de Lorette, D. Hupé (Emilia), de Transcona, et G. Hunt (Thérèse), de Winnipeg; 26 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants; deux frères, Hormisdas, de Lorette, et Théodore, de Californie; cinq soeurs, Mmes J. Walbrook (Eugénie), Yvonne Bernardin et Léona Nousse, de Californie, Jos. Muloin (Cécile), d'Oxbow, Sask., et Irène Goevarts, de St-Boniface.

La messe de Requiem fut célébrée le jeudi 8 avril par M. l'abbé E. Fontaine, curé, au milieu d'une très belle assistance. Les porteurs étaient trois neveux de la défunte, MM. Léo et Laurent St-Pierre et Gustave Mondor, de St-Boniface, trois petits-fils, MM. Philippe Savoie et Denis Mondor, de Lorette, et Renald Reid, de Winnipeg.

La bannière des Dames de Ste-Anne conduisait le deuil et était portée par M. Donat Lavallée; Mmes Alfred Gauthier, Arthur Landry, Paul Raynaud et Urbain Marcoux tenaient les rubans. Deux autres Dames de Ste-Anne firent la quête: Mmes Adrien Dupuis et Denis Dorge. Mmes B. Gauthier, J. Turcotte, M.-A. Jeanson et R. Therrien tenaient les cordons du poêle.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial dans le lot familial.

Sincères condoléances à la famille éplorée.

Remerciements

La famille Mondor tient à exprimer ses remerciements envers tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors de son récent deuil. Un merci spécial à la Rév. Sr Hélène-de-Jésus, des Soeurs de St-Joseph, de St-Vital, aux Filles d'Isabelle, qui ont servi le goûter après les funérailles, et à tous ceux qui ont assisté aux prières et funérailles.

Partie de cartes

La sixième partie de cartes de la série eut lieu le 4 avril. Il y avait une très belle assistance, malgré la mauvaise température. Elle était organisée par les célibataires et veufs de la paroisse.

Les gagnants aux cartes furent: dames, 1er prix, Mme M.-L. Landry, et 2e, Mme Lou Hamel; hommes, 1er prix, Norman Tétreault, et 2e, A. Desrochers et J. Turcotte, ex-aequo. Le prix de la loterie, $10.00, alla à Gérard Therrien, de St-Pierre; $5.00, à Jorn Stepkovie, de Dugald; panier de provisions, à Mme Rosa Therrien; prix du vestiaire, à M. Denis Dorge. Le prix d'entrée échut à Mme Blanche Bohémier.

Merci à tous les généreux donateurs de prix et aux personnes qui sont venues encourager la paroisse.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Marcoux, accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme Olivier, sont partis en automobile pour un voyage de quinze jours dans l'Est où ils visiteront leur fille à Toronto et M. Adolphe Simard, frère de Mme Marcoux, à Montréal.

Mme Léo Marcoux semble bien se rétablir de son accident survenu en décembre 1964. Après un séjour à l'hôpital, elle est allée passer un mois chez sa fille à Dryden et visita son frère, M. Alexandre Leclerc, à Hobbema, Alta; elle poursuivit sa promenade durant quelques semaines et visita sa mère, Mme J. Therrien, à Usk, C.-B.

Avis

Une messe est célébrée tous les dimanches à 4 h. p.m.

La Broquerie

Invitation à tous

Une dernière et chaleureuse invitation à tous, surtout parents, et amis, aux anciens et à ceux que la petite histoire intéresse de réserver la soirée du dimanche 25 avril pour assister à la soirée de la Société St-Jean-Baptiste à l'école secondaire de La Broquerie, à 8 h. 30 p.m.

A travers des scènes typiques, non seulement on y fera un retour sur le passé, mais on découvrira des horizons propres à raviver dans le coeur des sentiments de fierté et de confiance en l'avenir.

"Sur le pont d'Avignon, tout le monde y passe": Des hommages seront rendus aux diverses institutions ou professions; des dédicaces aux différentes vocations, même aux célibataires . . . pourquoi pas?

Que personne ne s'expose à éprouver plus tard le regret d'avoir manqué un programme aussi intéressant et instructif.

Si les experts trouvent matière à critique, ils comprendront que c'est en forgeant que l'on devient forgeron, aussi tous sont invités à venir voir ce que peut accomplir un groupe d'enfants, d'adolescents et d'adultes, sous la direction d'une équipe de volontaires qui aiment construire du théâtre amateur aux heures de loisir.

Les paroissiens désirent offrir cette représentation en hommage à leur curé, M. l'abbé U. Lafond, qui se dévoue parmi eux depuis cinq ans.

St-Norbert

Réunions de la L.F.C.

Les réunions mensuelle et annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert (section française) eurent lieu le mercredi 7 avril. Trente et une dames étaient présentes. Comme d'habitude, la réunion mensuelle débuta par la récitation de la prière.

La secrétaire donna son rapport, ainsi que celui de la trésorière (absente). La présidente lut la correspondance et énuméra les activités prochaines: Thé de la Ligue, section anglaise, le 2 mai; Soirée des Norbertains, le 9 mai à l'école secondaire; Messe en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de la Ligue, le 26 avril, à 7 h. 30 p.m.; Récollection des dames, du 11 au 13 juin. Les intéressées doivent s'adresser à Mme Rémillard.

La présidente annonça ensuite que le Club des jeunes demandait des dames volontaires pour surveiller les jeux tous les vendredis soir à l'école élémentaire, de 8 h. à 10 h. 30.

Les rapports très chargés des différents comités furent présentés comme suit: spirituel, par Mme Louis Kenny; action sociale, Mme Pauline Bédard; presse, Mme Alma Jeanneau; finance, Mme Lucienne Vouriot; éducation, Mme Hélène Carrière; recrutement, Mme Antoinette Marion.

Les membres sont fiers de la Ligue de St-Norbert et désirent continuer de la faire progresser pour le plus grand bien de tous.

Après la lecture des rapports, Mme Alma Lord présida la réunion annuelle au cours de laquelle eurent lieu les élections qui donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme Armand Bisson; secrétaire, Mme Honoré Chartier; vice-présidentes, Mmes Joseph Bédard, Louis Kenny et Joseph Jeanneau; trésorière, Mme Elzéar Vouriot. M. l'abbé A. Hébert en sera l'aumônier.

Mme A. Bisson remercia les membres sortant de charge et souhaita la bienvenue au nouvel exécutif.

Vers la fin de la réunion, M. Fernand Paquin dit quelques paroles au sujet de la "Langue française" dans la paroisse de St-Norbert.

Un goûter termina la réunion.

Condoléances

La Ligue des Femmes Catholiques et les Chevaliers de Colomb offrent leurs condoléances à M. et Mme P. McCormack à l'occasion du décès accidentel de leur jeune fils de 8 ans, survenu à St-Norbert le samedi 17 avril.

Malade

Prompt rétablissement à M. Alfred Péloquin, patient à l'hôpital général St-Boniface depuis le jeudi 15 avril.

Le Concile pourrait ne se terminer qu'en 1966

WURZBOURG (CCC) — Dans une interview accordée au journal "Deutsche Tagespost" de Wurzbourg (Allemagne), Mgr Pierre-Canisius Van Lierde, O.S.A., évêque titulaire de Porphyreon, vicaire général du Pape pour la Cité du Vatican et sacriste du Souverain Pontife, a déclaré qu'il était possible que la clôture de la quatrième session conciliaire soit renvoyée au printemps 1966. Cela serait le cas s'il s'avérait que les Pères conciliaires étaient dans l'impossibilité d'achever leurs travaux avant la fin de novembre ou le début de décembre 1965.

Le Pape, a ajouté Mgr Van Lierde, désire vivement que le Concile prenne fin cette année encore. Mais, en aucun cas, il entend mettre des limites à la liberté des Pères dans l'aula conciliaire, et il n'insistera pas avec véhémence afin que le Concile soit clos encore avant Noël.

Dunrea

Partie de cartes

Le dimanche 11 avril avait lieu la dernière partie de cartes de la saison avec bingo au profit des oeuvres paroissiales. Elle était organisée par le quatrième groupe comprenant les familles ou personnes suivantes: Armand Beauchemin, Pierre Aubin, Roger Blaise, Joseph, Gérard, Thomas, Léon, Adélard et Alfred Boulet, Vern Britton, Luc Bisson, Mme Madeleine Côté, Raymond Côté, Norbert Carney, Edmond Cuvelier, André Dionne, Emile Légaré, Alex. Morin, Mme Nault, Arthur Paradis et John Spurrill.

Comme il y avait aussi, ce soir-là, à la télévision, une partie de hockey entre Detroit et Chicago, ce fut le petit nombre qui se rendit à la salle paroissiale et il n'y eut que neuf tables de joueurs de whist.

Les prix furent attribués comme suit: Mlle Bertha Langlois remporta le premier prix des dames et Mme Henri Côté, le second. Pour les hommes, MM. Edmond Beaupré et Joseph Boulet, arrivant premiers avec le même nombre de points, durent tirer au sort et le prix revint à M. Beaupré; M. Basil Spurrill dut se contenter du prix de consolation.

Au bingo, les chanceux furent: Mmes Paul Toutant, Madeleine Côté, Joseph Boulet et Auguste Garand, Mlle Gertrude Boulet, MM. Guy Paradis et Edmond Beaupré, les jeunes Denis Gamache, Denis Headley et Ernie Bessant; pour la carte toute remplie, Mlle Bertha Langlois reçut le $5.00. Sur billets de 1 à 50 sous, Mme Raoul Garand remporta une belle boîte de chocolats. Une grosse bouteille d'eau de Cologne, vendue avec cartes à jouer, échut à M. Guy Paradis, qui va en avoir pour son argent à se parfumer.

A la loterie, un joli couvre-lit échut à M. Edouard Méaud, et aux dés, un sac de sucre de 100 livres, offert généreusement par M. Joseph Boulet et chaudement contesté, fut finalement gagné par M. Roger Blaise avec félicitations et peut-être aussi un peu d'envie de la part de ses adversaires du moment.

Un prix d'entrée de $5.00 avait été mis en jeu et ce fut M. N. Boulet qui le remporta.

Après tout, malgré le petit nombre de collaborateurs, le résultat financier de cette dernière veillée fut des plus encourageants et les principaux organisateurs, M. et Mme Joseph Boulet, Mme Madeleine Côté et quelques autres méritent spécialement une mention honorable. Un cordial merci aussi à ceux qui se sont rendus à l'appel, ainsi qu'aux animateurs, M. et Mme Gérard Boulet, vendant les billets d'entrée, MM. Joseph et Gérard Boulet, Arthur Paradis et Emile Légaré, s'occupant du bingo et de la marche des dés.

Un réconfortant goûter mit fin à cette dernière soirée de la saison, et M. l'abbé C. Vachon, curé, remercia chaleureusement tous les assistants.

Malades

M. l'abbé C. Vachon est revenu avec un regain de vie après quelques semaines passées à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg.

Un pénible accident est arrivé dernièrement à Mme Léo Maloney, qui se fit prendre une main dans son essoreuse en faisant son blanchissage. Elle fut immédiatement conduite à l'hôpital de Killarney où 72 points de suture furent faits à ses doigts endoloris. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement, ainsi qu'à M. Edouard Fortier, patient à l'hôpital général de Winnipeg.

Baptême

Le 11 avril: Jeannine-Claire-Marie, première fille de M. et Mme Edmond Renaud, née le 3 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Emond, oncle et tante de l'enfant. La famille compte en plus deux petits garçons.

Va-et-vient

M. et Mme Armand Beauchemin se sont rendus à Winnipeg, en fin de semaine, pour y visiter M. E. Fortier et plusieurs autres parents.

Mlle Lucille Boulet, étudiante garde-malade à Winnipeg, rendait visite à ses parents, dernièrement.



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Je viens de terminer la lecture de la 60e séance (après-midi du 13 avril) de cette interminable session. Comme chaque séance dure trois heures, il n'est nullement surprenant que le Journal des Débats contienne déjà 1,500 pages. C'est long à lire, mais on en retire quelque consolation car des points importants sont soulevés et il arrive que des "perles" se glissent dans ces débats prolongés. Voici donc un résumé de quelques questions discutées du 8 au 13 avril.

Tout d'abord, l'hon. George Johnson, ministre de l'Education, a présenté au début de la séance du 8 avril le 1er rapport du comité spécial qui a étudié la question des "Services Partagés" et il a assuré M. Gildas Molgat qu'il serait discuté "tôt la semaine suivante". Constitué le 15 avril 1964, ce comité a tenu sept réunions, la dernière ayant eu lieu le 5 février 1965. Ses neuf membres (MM.Roblin, Johnson, Hutton, Campbell, Martin, Mills, Paulley, Tanchak et Watt), soit 6 conservateurs, 2 libéraux et 1 néo-démocrate) ont reçu, au cours d'audiences publiques, 25 mémoires de diverses organisations et personnes. Quatre autres mémoires vinrent compléter le dossier après les audiences.

Quatre conclusions

Le comité en est venu à ces quatre conclusions: 1- Le principe des "Services Partagés" ne peut être utilement considéré sans ses implications pratiques; 2- Ces problèmes pratiques, prévus dans les mémoires, sont nombreux et variés, quoique plusieurs croient qu'on peut les résoudre avec un effort de bonne volonté et de sens commun; 3- Une formule limitée de Services Partagés a été adoptée dans les divisions scolaires de Winnipeg, St-Vital et Kelsey, sans nuire au système des écoles publiques; 4- Dans un district scolaire, les responsables des écoles publiques et privées ont exprimé le désir de tenter l'expérience pratique de Services Partagés dans leur district.

Le comité recommande donc: Que là où l'on offre actuellement des Services Partagés, on puisse avoir la permission de continuer; 2- De plus, que cela soit permis dans les divisions ou districts où on désire volontairement expérimenter ce système de Services Partagés, à condition que ce service soit régulier et normalement offert dans les écoles publiques, sous le contrôle et l'administration des autorités des écoles publiques, et aussi, pour protéger le système des écoles publiques, que l'école privée concernée soit: a- une école élémentaire d'au moins 200 élèves de la 1ère à la 8e année inclusivement, avec salle de classe pour chaque année scolaire; b- ou une école secondaire d'au moins 65 élèves de 9e à 12e année, avec salle de classe pour chaque année scolaire; c- ou une école de 1ère à 12e année remplissant simultanément les conditions énoncées plus haut; d- une école située dans les limites d'une division scolaire dont les écoles publiques ont au moins 5,000 élèves. Enfin, comme 5e condition, il faut que ce soit une des écoles expressément mentionnées dans une liste qui donne les noms et adresses de 52 écoles privées et paroissiales existant actuellement au Manitoba. (Dans cette liste on ne mentionne pas l'école ukrainienne St-Nicolas, ancienne école paroissiale devenue école privée sous la responsabilité d'une centaine de parents.)

Les trois dernières recommandations du comité sont: 3- Le transport des élèves par autobus, aller ou retour, peut être offert comme "service partagé", quoique ce service est nécessairement donné à l'extérieur de l'école publique proprement dite, à condition que ces autobus ne dévient pas de leur itinéraire régulier; 4- que la Loi des Ecoles Publiques soit amendée pour que tous les écoliers puissent utiliser les manuels scolaires publics autorisés; 5- que là où les services partagés sont déjà en usage ou le seront l'école publique soit susceptible de recevoir les octrois réguliers selon une base proportionnée.

Assurance-récolte

L'hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture, annonça pour sa part qu'une nouvelle entente fédérale-provinciale va permettre d'offrir les avantages de l'assurance-récolte à 70 pour cent des fermiers du Manitoba, alors qu'actuellement seulement 35 pour cent en jouissent. En effet, le fédéral paiera 75 pour cent des pertes financières dépassant les revenus des primes courantes, les réserves de 2½% des assurances contre des accidents causés à des tiers, telle année donnée.

Malheureusement cette bonne nouvelle est arrivée un peu tard, car il reste peu de jours avant le 30 avril, fin de l'année-assurance. Tout de même, des fonctionnaires du département circulent partout et essaient d'atteindre le plus possible de fermiers, actuellement. C'est ainsi qu'aux régions profitant déjà de l'assurance - récolte on ajoutera dès cette année, pour la première fois, 18 municipalités rurales (dont Ritchot, Taché, Ste-Anne, De Salaberry, South Norfolk) et 3 municipalités urbaines qui incluent dans leurs territoires des régions agricoles (St-Boniface, St-Vital et Transcona). Le plan d'assurance - agricole entre en opération dans une région quand un minimum de 25 pour cent des fermiers l'accepte. Cette assurance protège contre les périls suivants: grêle, sécheresse, inondation, pluie excessive, gelée, vent ci-incluses les tornades, maladies telles que rouille et pestes.

Limites municipales

L'hon. R.G. Smellie, ministre des Affaires municipales, a annoncé le 9 avril la prochaine création (selon le bill 118) d'une Commission des Limites des Municipalités (de 3 membres), selon une double recommandation des Commissions Royales Fisher et Michener. Cette nouvelle Commission devra déterminer les exactes limites territoriales à respecter lors de la réorganisation des diverses municipalités de la province. M. Smellie a bien dit que ce bill 118 sera envoyé au Comité des Affaires Municipales et laissé "en comité" pour permettre à la population de faire connaître ses points de vue. Il n'y aura pas de changements des limites territoriales, conclut-il, au moins dans le présent, sans initiatives locales.

On prit le vote sur la fameuse résolution amendée, qui invite le fédéral à élargir les motifs de divorce. Résultat de ce vote: 43 députés en faveur, dont MM. Desjardins, Mills, Patrick et Schreyer; 9 contre, soit MM. Barkman, Evans, Froese, Jeannotte, McLean, Molgat, Seaborn, Smerchanski et Vielfaure.

M. Richard H. Seaborn, député de Wellington, a présenté au nom d'une forte proportion de ses électeurs une résolution réclamant que le gouvernement du Manitoba agisse énergiquement, si les propriétaires de cinémas continuent à permettre aux enfants de voir des films réservés aux adultes, et donc qui produisent sur eux de désastreux effets moraux. Après renseignement, dit-il, je sais que le bureau de censure classifie les films, mais tout simplement comme guide, sans autorité pratique. Cette question soulèvera sans doute un vrai débat. Le premier orateur annoncé sera M. Schreyer.

Langue ukrainienne

M. John P. Tanchak (Emerson) présenta une résolution dans un tout autre domaine, à savoir que la législature incite l'Université à reconnaître la langue ukrainienne comme "langue d'immatriculation", c'est-à-dire comme langue accordant un crédit universitaire.

Il souligna comme fait tangible que les Ukrainiens constituent en nombre le 4e plus important groupe ethnique au Canada et le 2e au Manitoba. Puisque la langue maternelle est absolument nécessaire pour préserver la culture ethnique, puisque les Universités de Saskatchewan et de l'Alberta reconnaissent l'ukrainien comme "langue d'immatriculation", puisque cette langue est maintenant enseignée dans les années 9, 10 et 11 de quelques écoles secondaires du Manitoba, pourquoi ne la reconnaît-on dans notre province comme sujet donnant crédit universitaire?

A la veille du centenaire de la Confédération, qui a comme principe de base l'unité dans la diversité, et qui accorde aux nations fondatrices (Anglaise et Française) des droits spéciaux incluant la reconnaissance de l'anglais et du français comme langues officielles du Canada, n'importe-t-il pas de se convaincre que d'autres groupes de la population sont venus d'autres pays et ont apporté avec eux le riche trésor de leurs langues et de leurs cultures? Surtout les Ukrainiens, 4e groupe ethnique au pays et le 2e au Manitoba, possèdent une langue maternelle très évoluée que plus de 50,000,000 parlent en Europe.

A l'appui de sa demande, M. Tanchak cite de nombreux auteurs sérieux, dont le professeur Cornelius Jaenen, du United College, le sénateur Paul Yuzyk, le docteur Penfield et le docteur P. Thorlakson. Pas de "melting pot" ni de tour de Babel, au Canada; respect intangible des droits du français et de l'anglais; mais acceptation du fait ukrainien, spécialement par son acceptation "universitaire" sur le même pied que le Français, l'Allemand et le Latin.

Appui éloquent

M. Schreyer vint à la rescousse, appuyant fortement la réclamation de M. Tanchak. Il le fit avec sa verbosité habituelle, donnant des chiffres bien précis au sujet du nombre d'élèves qui étudient l'ukrainien dans les écoles secondaires: en 9e année, 283 étudiants dans 16 différentes écoles; en 10e années, 76 dans 8 écoles; en 11e, 43 dans 6 écoles; et quelques-uns en 12e année du cours génral. Pourquoi, se demande-t-il, le nombre d'étudiants diminue-t-il si fortement d'une année à l'autre? Parce que l'ukrainien ne jouit d'aucune qualification comme sujet requis des candidats universitaires. Le français et l'allemand, par exemple, jouissent d'un tel statut. Pas surprenant que quelque 10,000 élèves étudient le français dans 400 de nos écoles. Pas surprenant non plus que l'allemand soit étudié par 1,000 élèves de 9e année, 800 de 10e année, 700 de 11e année et 400 de 12e année. Il faut, conclut-il cette partie de son exposé, accorder à la langue ukrainienne le même statut, mais sans y forcer l'Université qui doit conserver sa liberté académique et donc ne subir aucune contrainte de la part de la législature.

Lui aussi rappela que les nations fondatrices du Canada jouissent de privilèges linguistiques particuliers, et donc que l'anglais et le français sont les seules langues officielles du pays. Mais, ajoute-t-il, ce fait bien déterminé n'exclut pas la possibilité qu'on accorde à d'autres groupes ethniques la permission de se servir et de développer leur langue et leur culture. Car le Canada est une société pluraliste, du point de vue culturel, qui sait reconnaître les droits naturels (donc il ne s'agit pas ici de droits constitutionnels) que possèdent d'autres groupes ethniques que les deux fondateurs. Car n'est-ce pas un fait que priver une culture de sa langue, c'est forcer cette culture à devenir artificielle, à mourir petit à petit.

Ayant étudié à l'Université pendant trois ans la grammaire et la littérature ukrainiennes, sous la direction du professeur (maintenant sénateur) Yuzyk, M. Schreyer vanta la richesse et le professeur de la langue ukrainienne et en profita pour parler de la vie et des oeuvres du grand poète Taras Shevchenko, si connu au Manitoba.

D'autres discours s'annoncent à ce sujet . . .

Constitution du Canada

Le 12 avril, après que l'hon. Hutton eut indiqué ses sérieuses menaces d'inondation de la Rouge et de l'Assiniboine, une résolution fut présentée par l'hon. Stewart E. McLean, procureur général, au sujet de la formule de rapatriement et d'amendement de la Constitution du Canada. Cette résolution rappelle que le 20 février 1964 la législature manitobaine accepta le rapport du comité permanent "on Statutory Regulations and Orders" au sujet du projet de loi connu sous le nom de "The Constitution of Canada Amendment Act". Dans ce rapport on lit "que le gouvernement du Manitoba demande au gouvernement du Canada de continuer les conférences fédérales-provinciales pour faire progresser les résultats des conférences précédentes et en arriver à une entente quant à la méthode d'amendement ici au Canada, de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord". Or cette nouvelle conférence eut lieu, entre des représentants du ministère de la Justice d'Ottawa et les procureurs généraux des provinces, et elle donna lieu à un projet de loi revisé qui fut approuvé par le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces le 14 octobre 1964. La résolution de l'hon. McLean réclame que la législature approuve ce projet de loi revisé et qu'elle recommande au gouvernement manitobain d'en aviser le gouvernement fédéral, tout en suggérant que ce projet de loi revisé soit soumis à un comité conjoint des Communes et du Sénat qui tiendra des audiences publiques et fera rapport au Parlement.

Rapport de M. McLean

M. McLean, dans son explication de cette importante résolution, fit un rapport historique des réunions du 1er septembre et du 10 octobre 1864, à Charlottetown et à Québec, qui ont fait naître en 1867 la Confédération et donc l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, "statut du Parlement de la Grande-Bretagne". Depuis ce temps, chaque fois qu'on jugea désirable ou nécessaire de faire des amendements à la Constitution, il fallut en faire la demande aux Communes de Londres. Mais en 1927 commencèrent de sérieux efforts pour que de tels amendements puissent se faire ici au Canada, car notre pays prenait conscience de son importance comme territoire, comme population, comme agent de plus en plus important dans le domaine international.

Le 2 septembre 1964, à Charlottetown, au lendemain des grandes fêtes du centenaire de la réunion inaugurale du 1er septembre 1864, le premier ministre Pearson, les premiers ministres provinciaux, le ministre de la Justice, les procureurs généraux décidèrent qu'il faut tout mettre en oeuvre pour arriver le plus tôt possible à une solution. Après trois importantes réunions, ils rédigèrent un rapport qui fut accepté et signé le 14 octobre 1964. Au cours de ces réunions l'hon. McLean fit connaître la position du Manitoba à ce sujet. Par exemple il disait le 2 septembre dernier: le parlement de Londres ne doit plus être retenu comme instrument législatif des amendements de notre Constitution; il faut établir une formule d'action pour que notre Constitution soit amendée par législation du parlement du Canada, cette formule contenant des clauses spéciales pour la sauvegarde des droits déjà existant des minorités raciales et religieuses et des revendications légitimes des provinces à l'autonomie.

Formule proposée

De fait, diverses formules furent mises de l'avant, dit M. McLean. Mais celle qu'il propose à la législature du Manitoba pour son assentiment a retenu jusqu'ici le plus large consentement des gouvernements et du public. En voici quelques points: certaines matières exigent un consentement unanime de toutes les provinces avant qu'on puisse les amender; d'autres n'exigent qu'une minorité, à savoir le consentement de 7 provinces sur 10; il y a des matières que le Parlement peut de lui-même amender, quoique ce pouvoir subit certaines restrictions; les provinces ont autorité pour amender leurs propres constitutions provinciales; pour qu'il y ait délégation d'autorité législative en certains domaines, d'Ottawa aux provinces et des provinces à Ottawa, il faut l'assentiment d'au moins 4 provinces, etc.

Questions discutées

Du 8 au 13 avril les députés discutèrent beaucoup d'autres questions à l'occasion de projets de lois, de résolutions, d'amendements et de sous-amendements. L'un fit preuve d'érudition remarquable en donnant la situation de fait, ici au Manitoba et ailleurs dans le monde, de l'ère d'automation dans laquelle se débattent la société et l'économie. L'autre apporta d'heureuses précisions au sujet de l'extension du réseau de Radio-Canada (radio et télévision) dans le grand-nord manitobain. Un 3e s'inquiéta qu'on tienne compte des recommandations de la Commission Tallin pour prévenir les abus dans le domaine des crédits aux consommateurs. Un 4e démontra qu'on peut améliorer énormément les relations patronales-ouvrières. Un 5e réclama l'uniformité des taux d'électricité dans toutes les régions du Manitoba desservies par la Manitoba Hydro, afin que même les populations "nordiques" de Le Pas, Churchill, etc., ne payent pas plus cher que celles de Winnipeg et d'ailleurs.

L'hon. George Johnson, oubliant un instant son rôle de ministre de l'Education, redevint médecin et répondit à ceux qui réclament à grands cris un service public de Santé qui soit compréhensif et universel: "Je suis en faveur d'une certaine socialisation des services médicaux, mais nullement en faveur d'une médecine d'Etat." Il accepte une coopération sociale entre gouvernement, médecins et citoyens, mais qu'on n'aille pas par ailleurs oublier que la profession médicale a depuis longtemps pris les devants pour rendre universellement disponibles ses services.

Problèmes soulevés

Comme il est difficile de donner justice à chaque député, même dans un article plutôt long, revenons aux questions de la Santé. Car on termina en chambre la discussion des prévisions budgétaires de ce ministère provincial dans la soirée du 12 avril. Mais que de problèmes soulevés auparavant! En voici quelques-uns: progrès et déficiences des services de santé dans tout le grand-nord du Manitoba; nécessité d'un hôpital dans le "north-end" de Winnipeg; coordination des services ambulanciers pour diriger à bon escient les accidentés ou autres cas d'urgence vers l'hôpital qui peut vraiment les servir immédiatement; prendre tous les moyens pour empêcher les jeunes de fumer la cigarette, cause de cancer; coût exorbitant des produits pharmaceutiques; coût exagéré de la collecte de nombreuses primes d'assurance-hospitalisation; trop petit nombre de bourses à nos étudiants en médecine et en art dentaire; fluoraison de l'eau potable; divers octrois fédéraux; services de psychiatrie, de traitement anti-tuberculeux, de recherche pour contrôler le cancer; problèmes que pose le Plan de luxe HCX, par rapport aux autres plans H et HC du "Manitoba Medical Service", car de fait il enregistre un déficit mensuel de $300,000, que l'on fait payer à ceux qui ne le prennent pas; efficacité des organes d'éducation du ministère auprès des écoliers, des futures mamans, des alcooliques, etc., etc. En un mot, nos législateurs au pouvoir ou dans l'opposition ont vraiment cherché à ne rien oublier.

Deux points discutés

Mais deux points ont particulièrement soulevé de chaudes discussions: le fameux 20 pour cent du coût de construction des hôpitaux que les municipalités ou les hôpitaux eux-mêmes doivent fournir pour jouir des octrois du fédéral et de la province, et le financement par la province des services de la Commission des Hôpitaux du Manitoba. Plusieurs députés de tous les partis politiques prirent part au débat, attaquant ou défendant la position du gouvernement Roblin, selon le cas.

Au sujet du 20 pour cent, on sait que c'est M. Desjardins qui lança l'attaque le premier. L'hon. Witney souligna que de très nombreux discours furent prononcés à ce sujet au cours de la session spéciale de l'été dernier, mais il préféra ne détailler que les résolutions de la Conférence Hospitalière Catholique et de l'Association des Hôpitaux du Manitoba. Cette dernière a rejeté par vote majoritaire la recommandation que le gouvernement provincial assume en entier le coût de construction des hôpitaux; la première approuva la mesure prise l'an dernier, à savoir qu'il soit permis au gouvernement métropolitain de Winnipeg de lever une taxe spéciale pour payer ce 20 pour cent.

Quant à M. James H. Bilton, député de Swan River, il se fit un point d'honneur de répondre personnellement à M. Desjardins, en réclamant qu'on n'aille pas créer deux sortes de citoyens au Manitoba à ce sujet. En milieu rural, dit-il, ce 20 pour cent a suscité un immense intérêt local, la population se dépensant pour trouver cet argent. Par exemple, à Swan River la population a trouvé près de $385,000 pour jouir des octrois suffisant à la construction d'un hôpital de $2,000,000, et tous sont fiers de leur action. De grâce, n'allons pas priver la population du Grand-Winnipeg de la même joie et du même esprit de coopération.

Cas de Winnipeg

M. Desjardins répondit tout de suite qu'il admirait la population de Swan River, mais que le cas du Grand-Winnipeg est tout à fait différent. Car il s'agit ici d'insérer un autre niveau de gouvernement, celui du Métro, dans le domaine hospitalier. Et donc de faire payer une population dont les hôpitaux reçoivent 33 pour cent de leurs malades des milieux ruraux qui viennent y recevoir les traitements les plus coûteux. Comme il ne peut plus s'agir de "quêter" ce 20 pour cent au public, et puisqu'il est injuste que le Métro impose une taxe spéciale, il incombe donc à la province de payer. D'ailleurs, ajouta M. Desjardins, les représentants des municipalités du Manitoba ont approuvé unanimement une résolution en ce sens de la ville de Transcona, lors de leur congrès annuel à Neepawa. Cette résolution rappelait que les Commissions Royales Fisher et Michener ont endossé comme principe que les services dont bénéficie la propriété doivent être la responsabilité des autorités municipales, et les services dont bénéficient les personnes doivent être la responsabilité des autorités provinciales. La discussion à ce sujet continuera longtemps, car d'autres sessions auront lieu dans l'avenir.

La Commission des Hôpitaux

La Commission des Hôpitaux aura besoin de $49,796,887 en cette année 1965 pour boucler son budget. Ses revenus lui viennent des primes d'assurance-hospitalisation, des octrois fédéraux, et de la province. Cette part de la province est de $11.4 millions, ainsi répartis: $5.6 millions de l'impôt provincial sur le revenu (6 pour cent dans le passé, 5 pour cent désormais); $1.699 million de la taxe sur les corporations; un octroi de $4.1 millions. Et, même avec tout cela, un gros déficit est prévu.

C'est ce passage de 6 pour cent à 5 pour cent de l'impôt sur le revenu qui provoqua la discussion. Les adversaires rappelèrent que cet impôt spécial de 6 pour cent a été voté pour aider au financement de la Commission des Hôpitaux. Ils demandèrent donc si la réduction de 1 pour cent annoncée implique que le gouvernement augmentera le prix des primes d'assurance-hospitalisation. Ils demandèrent aussi comment il se fait que le gouvernement provincial augmente de 3 à 4 millions de dollars son octroi annuel; est-ce que ce million est puisé dans les ressources générales, pour compenser la diminution de 6 pour cent à 5 pour cent de l'impôt sur le revenu?

La réponse définitive se fit attendre, de fait, car l'hon. Witney remit à plus tard ses explications. Mais, le moment venu, il fut fortement aidé par l'hon. Roblin, à titre de trésorier provincial. La discussion prit alors une tournure inattendue, car il fut dès lors question de promesses antérieures du gouvernement, de sa politique générale de distribution du fruit des taxes, de son engagement formel de ne pas augmenter le taux des primes d'assurance-hospitalisation, de la création d'un impôt provincial spécial de 6 pour cent pour empêcher cette augmentation, etc. Les accusations tombèrent dru, les réponses se firent sèchement. Il n'y a pas à dire, l'atmosphère de la chambre s'échauffa gaillardement.

En fin de compte, l'ordre se rétablit, la majorité l'emporta, l'étude des prévisions budgétaires du ministère de la Santé prit fin. On put dès lors continuer l'étude des problèmes du ministère du procureur général (que l'on avait dû cesser temporairement pour cause de deuil dans la famille de l'hon. McLean), quitte à se pencher ensuite sur les questions de nos mines et ressources naturelles. Il en sera question dans notre prochain numéro.

Les deux-tiers des jeunes travailleurs auraient voulu poursuivre leurs études

Les deux-tiers des jeunes travailleurs employés dans les ministères fédéraux, dans les hôpitaux, les banques, les entreprises privées et dans les bureaux auraient voulu poursuivre leurs études plus longuement avant de prendre un emploi définitif à leur sortie de l'école.

C'est ce qui ressort d'un second sondage entrepris par la Jeunesse ouvrière catholique du diocèse d'Ottawa auprès des jeunes travailleurs de ces diverses catégories.

La JOC avait déjà, l'an dernier, entrepris une pareille étude auprès des jeunes travailleurs d'usines, de manufactures et autres entreprises du genre. Cette fois, elle s'est adressée à près de 3,000 jeunes gens et jeunes filles de la région d'Ottawa qui occupent des positions dites de "collet blanc."

Les résultats du sondage ont été communiqués à une centaine de jeunes travailleurs réunis cette semaine au centre récréatif Notre-Dame, avenue King Edward.

On a également consulté, au cours du sondage, des travailleurs tels que messagers, jeunes hommes de métier et manoeuvre. L'enquête a révélé que le manque d'instruction suffisante privait ces jeunes d'emplois plus lucratifs. Les jeunes ne connaissaient pas suffisamment le travail qu'ils exerçaient. On a noté un grand manque de préparation. Il est aussi évident que jeunes et adultes, dans certains milieux de travail, ne communiquent pas suffisamment entre eux.

Dans les hôpitaux

Le sondage poursuivi dans les hôpitaux de la région a révélé que 20 pour cent des jeunes travailleurs seulement avaient atteint leur 12e année; 45 pour cent n'avaient pas dépassé leur 10e année et 35 pour cent, leur 9e année scolaire.

Quant au fonctionnarisme les conditions de travail sont plus ou moins bonnes. Il est révélé que 24.4 pour cent seulement des jeunes travailleurs ont continué leurs études après la 12e année. Toutefois, 36.6 pour cent des jeunes fonctionnaires gagnent $61 et plus par semaine. Par contre, 45 pour cent de ces jeunes travailleurs qui ont rempli le questionnaire font moins de $50 dollars par semaine au gouvernement.

Le monde du travail

Dans la région d'Ottawa, 39 pour cent des jeunes travailleurs ne sont entrés dans le monde du travail que depuis un an. Constatons cependant que 30 pour cent de ceux-ci ont changé d'emploi d'une à quatre fois au cours de l'année.

48 pour cent de ces jeunes au gouvernement ne pratiquent pas le travail dans lequel ils seront spécialisés à l'école. Il est révélé que 45.8 pour cent n'aiment pas le travail qu'ils exercent présentement. Cependant 21.9 pour cent sont satisfaits de leur emploi actuel parce qu'ils envisagent des chances d'avancement.

Les syndicats

L'enquête a révélé que la plupart des jeunes questionnés ne sont pas protégés par des conventions collectives de travail. Au gouvernement fédéral, on ne trouve aucun contrat de travail ou de convention collective. Selon les réponses à l'enquête, 53 pour cent des jeunes ne connaissent même pas l'existence de syndicats ou d'unions de travailleurs.

La plupart des jeunes qui ont été entrevus ont souhaité une plus grande communication entre eux et leurs compagnons de travail plus âgés. Les dialogues n'existent à peu près pas. Les jeunes se plaignent qu'ils doivent apprendre leur travail par eux-mêmes. 87 pour cent des jeunes travailleurs ont fait part de cette lacune.

Les dirigeants de la JOC recommandent que pour l'amélioration de la situation actuelle du jeune travailleur, il faudrait organiser des cours de perfectionnement auxquels il pourrait participer; également des cours commerciaux et même universitaires; des cours de spécialisation et autres. On recommande aux jeunes de fréquenter les cours donnés par le Bureau national de placement, les cours des écoles techniques et seconaides, ainsi que les cours universitaires.

Mémoire au ministre des Transports au sujet de la base d'Air Canada

MONTREAL — Les membres du Comité de coordination pour le maintien de la base d'Air Canada à Dorval, feront parvenir bientôt au ministre fédéral des Transports, M. Pickersgill, un mémoire pour démontrer l'importance qu'il y a de centraliser à Montréal les services d'entretien des avions d'Air Canada.

Ce mémoire aurait pu être soumis au commissaire enquêteur, M. D. A. Thompson, chargé par le gouvernement fédéral d'étudier les effets néfastes pour Winnipeg si la société Air Canada effectue à Montréal l'entretien de ses appareils. Cependant, comme le comité de coordination ne reconnaît pas la commission Thompson, il avait été convenu avec M. Pickersgill que ce dernier prendrait connaissance des objections des citoyens de Montréal à la tenue de l'enquête d'abord et au partage des travaux d'entretien des avions d'Air Canada entre Winnipeg et Montréal ensuite.

M. Thompson devait venir siéger à Montréal le 6 avril. Mais n'ayant reçu aucun mémoire, il a décidé de ne pas donner suite à son projet. Ses relations avec le comité de coordination, d'abord amicales, se sont détériorées au point où il ne répond même plus aux communications du secrétaire de ce comité, M. Gérard Rancourt.

M. Thompson a déjà affirmé à Montréal qu'il avait pour mission de trouver un usage aux ateliers d'Air Canada à Winnipeg qui font double emploi avec ceux de Dorval.

Le Conseil du travail de Montréal, qui a été l'instigateur du Comité de coordination, s'est élevé contre la proposition du Manitoba visant à établir à Winnipeg les ateliers des DC-9 qui entreront en service en 1966. Selon les dirigeants du CTM, cette décision, si elle était appliquée, priverait au moins 1,500 travailleurs montréalais de leur gagne-pain dans les ateliers d'Air Canada à Dorval.



Les enfants "en grève" sont réunis ici dans la maison de M. et Mme N.-W. Raymond où on continue un peu d'étude et s'occupe à divers loisirs. Ils furent même les invités à un concert donné par le jardin d'enfance.

Le "Prairie Messenger" de Munster reconnaît la dualité canadienne

Le "Prairie Messenger" souligne les droits spéciaux des Canadiens français

Le "Prairie Messenger", hebdomadaire catholique de langue anglaise de la Saskatchewan s'est prononcé fortement pour le respect intégral des droits spéciaux des Canadiens français comme groupe ethnique et culturel en Saskatchewan.

Soulignant que ce fut toujours la pensée catholique de promouvoir la justice sous tous ces aspects, pensée explicitée récemment encore par le pape Jean XXIII, le journal demande que les catholiques se fassent les apôtres de cet esprit dans tous les cas où c'est humainement possible.

Puis référant aux griefs spécifiques des Canadiens français, l'auteur de l'article George A. Terfloth ajoute: "Jetez un coup d'oeil à ce qui est appelé dans notre province 'Le problème français'. Voilà un domaine où des malaises existent. Si nous souscrivons à l'idée que là où les droits humains sont brimés, des malaises surgiront, nous devons accepter l'inverse de cette déclaration et examiner un problème pratique, sachant que là où des malaises existent, des droits doivent y être violés".

"La Saskatchewan a une variété de groupes ethniques, dont la plupart ont accepté l'anglais comme leur medium habituel de communication. L'un de ces groupes ethniques est la minorité française. Ce groupe désire conserver son style particulier de vie, y inclus sa langue."

"C'est le droit de ce groupe de le faire, mais il est impossible d'y parvenir si sa langue n'est pas la langue d'enseignement dans les écoles. Que cela nous plaise ou non, nous devons respecter ce droit".

"Tout droit appartenant à un groupe ne peut être cédé que de volonté libre. Aucun groupe ne peut être forcé directement ou indirectement, à abandonner ce droit. A cet égard nous pouvons découvrir ce qui rend la minorité française différente de tout autre groupe en ce pays."

"Les immigrants d'autres groupes ethniques sont venus ici du monde entier comme individus, prêts et acceptant volontiers par le fait même, d'adopter les coutumes du pays soit en langue anglaise ou française ainsi que les lois du pays. Ils ont cédé volontiers leur droit d'être une nationalité reconnue par les lois de ce pays".

"Si ces individus s'organisent en groupes pour conserver leurs caractéristiques, ils ne peuvent être empêchés de le faire, ils devraient même être encouragés à le faire, mais ils ne recouvrent pas le droit de demander la reconnaissance de nationalité dans les lois du pays."

"Ils ont cédé comme individus ce droit de négocier avec les autorités gouvernementales dans leur propre langue, de même que la reconnaissance de celle-ci dans les cours de justice et à l'école".

"Il n'en est pas ainsi pour les Canadiens français. Ils n'ont jamais cédé ce droit, peu importe où ils vécurent au Canada — et dans la plupart des cas ils étaient ici, même si ce n'est qu'en petits groupes, avant que les provinces furent formées ou que l'Acte de l'Amérique du Nord fut établi. Cet Acte a établi l'Anglais et le Français comme langues officielles du Canada. Que certains individus canadiens-français aient cédé ce droit en ne l'excerçant pas est sans pertinence dans cette affaire".

"Le fait que l'Anglais ait pris une position dominante dans l'Acte scolaire de cette province comme seule langue d'enseignement est une violation des droits des Canadiens français. Ils ont toujours le droit d'être ce qu'ils veulent être, à savoir être eux-mêmes, peu importe qu'ils soient une faible proportion en nos milieux, parce qu'ils n'ont jamais cédé ce droit. C'est une réalité, que cela nous plaise ou non."

L'article poursuit plus loin: "Si notre Eglise nous demande de respecter les droits humains par respect pour la justice et la paix, nous, comme catholiques devrions être les premiers à protéger les droits des Canadiens français de cette province. Nous devrions même être anxieux de faire des sacrifices spéciaux pour que leurs droits soient préservés en raison de la charité comme de la justice. Notre milieu ne peut que profiter d'un tel esprit."

"Nos droits comme catholiques dans le domaine scolaire ont été mal interprétés par la majorité dans cette province. Actuellement toutefois ils sont assez bien reconnus. Ne devrions-nous pas être aussi généreux envers une minorité dans notre propre Eglise? Le degré de méprise au sujet de ce problème à cause du manque d'ouverture d'esprit est le même que celui qui affectait les droits des catholiques en domaine scolaire quand la lutte a débuté."

"Réexaminons donc notre attitude en esprit de charité et conduisons-nous différemment par égard pour la paix en notre milieu. Qu'une chose soit différente ne veut pas dire qu'elle soit mauvaise."

'Nous devons faire connaître notre constitution. Nous devons voir à ce que les droits du peuple canadien-français soient mis au clair et qu'ils soient renforcés dans cette constitution".

L'article conclut: " Il est injuste de clamer pour ses propres droits si on n'est pas prêt à respecter ceux des autres . . . Oublions les désaccords du passé, pardonnons les offenses et regardons vers l'avenir pour le bien de tous".

(Le caractère gras est du Prairie Messenger.)

Interview avec les porte-parole des grévistes

La grève de Saskatoon n'a pas été sans causer une surprise, même auprès des groupements francophones de l'Ouest. Pourquoi avoir eu recours à la grève? Comment en est-on venu à cette décision? Qui dirige cette opération? Où veut-on en venir? Aussi notre reporter a posé ces questions directes aux porte-parole du groupe?

Q. — Pourquoi avez-vous cru bon d'utiliser une grève scolaire pour faire connaitre vos griefs?

R. — (Bourgault) Pour deux grandes raisons. D'abord, parce que nous avions épuisé nos moyens de négociations. Durant cinq ans nous avons mené des démarches de façon cordiale et modérée. A aucune de nos demandes on nous a donné une solution satisfaisante. Nous avons toutefois essayé les compromis et accepté les palliatifs offerts. Nous constatons aujourd'hui que les résultats sont tout à fait insatisfaisants. Nos enfants ne connaissent que des miettes de français et depuis les changements liturgiques nous remarquons qu'ils ne peuvent même pas suivre la messe en français avec nous. Et cela naturellement nous fend le coeur.

Avec le dernier refus d'enseigner le catéchisme en français, nous prévoyons la mort éventuelle de notre paroisse française, relancée il y a quelques années avec une église neuve. N'étant qu'un groupe de parents ordinaires, nous n'avons pas la force ou les moyens de mener des négociations sans fin avec des administrateurs publics qui ignorent nos droits ou qui refusent de les respecter.

Une deuxième raison, c'est que nous croyions qu'il fallait un choc dans la conscience du public au plan provincial et national pour qu'on s'éveille à la situation pénible de groupes sans voix et sans force: celui des Canadiens français dans les villes. Il faut que l'on sache que les Canadiens français ne sont pas un groupe qui a accepté de se fondre, mais qu'il est une des deux nations de ce pays.

(Me Préfontaine) Ce que nous voulons: c'est créer un climat d'opinion publique qui rende la commission scolaire et le gouvernement plus libres de favoriser le développement culturel des Canadiens français de façon à éviter un génocide culturel. Il faut des changements et c'est urgent. Il faut que la population sache qu'il y a des gens qui souffrent, qui veulent sortir du marasme actuel, qui veulent que les lois changent.

(L. Soucy) Il faut que les Canadiens français apprennent assez de français à l'école pour pouvoir parvenir à se nourrir de la culture française. Le français qu'on enseigne ne sert tout au plus qu'à entretenir une conversation boiteuse.

Q. — Comment avez-vous pris votre décision?

R — Elle fut prise lors d'une assemblée de parents canadiens-français qui se réunissent sous le nom du "Comité scolaire des Sts - Martyrs - Canadiens". L'assemblée fut d'accord en principe pour la grève. Ceux qui la mirent en pratique le firent toutefois par pure décision personnelle.

Q. — Qui dirige la grève actuellement?

R. — Les parents en grève s'élirent un comité de dirigeants et de porte-parole constitué comme suit: président, M. Louis Soucy, spécialiste en agriculture; les autres membres étant M. Ernest Bourgault, gérant de Western Television Laboratories Ltd., une manufacture d'écrans de télévision, Me Marcel Préfontaine avocat, aviseur légal des Federated Coops, M. Alfred Champagne, fonctionnaire du Fédéral, et Mme R. McMurray, épouse d'un professeur de l'université.

Comme vous voyez, nous ne sommes pas tout à fait des aventuriers!

Q. — Quelle est la position de l'A.C.F.C. dans ce problème?

R. — L'A.C.F.C. a tenu des réunions d'urgence, les membres venant de tous les coins de la province, et s'est déclarée complètement solidaire dans nos revendications.

Elle entreprend des démarches pour que disparaisse l'article 203 de l'Acte scolaire, et de plus a approuvé le lancement d'un fonds de secours pour nous aider.

Q. — Quelles ont été les réactions à date?

R. — A la commission scolaire, on garde la plus grande discrétion. Le ministre de l'Education s'est dit surpris de notre action, nous reprochant de nous servir de nos enfants pour promouvoir nos griefs. Nous avons vivement répliqué à cela que nous défendions nos enfants qui sont les victimes des lois actuelles, de la torpeur et des autorités et du public.

D'autre part, il nous a reçus en délégation et s'est intéressé à notre problème promettant de l'étudier avec l'A.C.F.C. Toutefois nous demandons plus que des pourparlers.

Q. — Quelle a été la réaction du public?

R. — La grève a naturellement fait le tour des nouvelles du pays. La presse, la radio, la télévision nous ont assailli de demandes de renseignements. On est venu de Montréal et de Toronto pour nous questionner et nous filmer. Nous avons cru noter un grand courant de sympathie à notre égard.

Les quotidiens français de Québec, le Droit d'Ottawa et même le Star de Toronto nous ont téléphoné à plusieurs reprises.

A part quelques appels téléphoniques anonymes, nous n'avons encore reçu aucun reproche.

Une des plus consolantes prises de position fut celle du "Prairie Messenger", journal catholique de langue anglaise, publié toutefois dans un milieu à prédominance allemande. On y déclare vigoureusement que les Canadiens français ont un statut spécial au pays, qui vaut en Saskatchewan aussi et qu'en conséquence c'est un grave devoir des catholiques de respecter et même de faire respecter ces droits.

Q. — Regrettez-vous votre geste?

R. — Sûrement pas. Nous savions que nous posions un geste audacieux, mais nous l'avons pris après mûre réflexion et en tâchant d'en prévoir les difficultés. Les résultats actuels sont encourageants. Mais nous irons jusqu'au bout. Ce geste, nous ne le posons pas pour nous uniquement. Nous croyons représenter d'autres groupes qui souffrent ainsi. Nous croyons rendre service à un pays qui s'apprête à célébrer son centenaire en lui gardant sa véritable identité; et nous n'acceptons pas d'être des moribonds alors que le reste de la province veut s'égayer en célébrant un jubilé.

En attendant des résultats toutefois, nous peinons durement. Discussions, représentations, des enfants et épouses inquiètes, une semaine perdue à l'ouvrage, des factures de centaines de dollars, tout cela c'est lourd. Nous pratiquons d'ailleurs comme nous l'avons dit au ministre de l'Education une démocratie en action. Il faut avoir la force de ses convictions. Et il est venu à nous respecter nous qualifiant même de "senseful people".

Nous espérons que nos compatriotes nous accorderont le même respect et même davantage: leur support.

L'Ontario sympathise

La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de l'Ontario sympathise de tout coeur avec les Canadiens français de Saskatoon qui, depuis quelques jours, se voient obligés de priver leurs enfants de la fréquentation scolaire pour revendiquer leur droit sacré de conserver l'héritage linguistique de leurs ancêtres.

Il est douloureux de constater qu'en cette année 1965, alors que dans tout le pays, un immense effort se fait pour rapprocher les deux groupes ethniques du pays, des Canadiens français soient encore obligés de recourir à cette formule de protestation pour sauvegarder la culture française que tout le Canada devrait chérir comme un trésor.

Sans savoir si le geste de nos compatriotes de Saskatoon était nécessaire, sans connaître la situation dans ses détails, la Fédération souhaite ardemment que la justice triomphera. Elle espère que les autres associations canadiennes-françaises se joindront à elle pour appuyer et défendre la cause de nos amis de Saskatoon.

(Communiqué)

Les à-côtés ...

(Suite de la première page)

Quant aux enfants, les véritables grévistes, presque tous encore jeunes, eux aussi sont mis à l'épreuve de s'expliquer; mais leur principal problème est d'occuper leur temps libre. Leurs grands yeux indiquent bien toutefois que cette vacance spéciale n'a pas le charme habituel des autres congés.

Le comité central des grévistes tient des sessions tous les jours. Il faut discuter de la stratégie, des démarches à faire, des déclarations à formuler. Chaque jour amène de nouveaux développements. Plusieurs des membres n'ont pu retourner à leur travail habituel durant une pleine semaine. Ce fut souvent après une longue veillée qu'une journée de délibérations s'est terminée.

La perte du revenu d'une semaine, d'autres dépenses se chiffrant dans les centaines de dollars, sont la moindre des peines des grévistes. Une peine et une responsabilité plus grandes leur pèsent sur le coeur depuis des années.

Certains leur rappelèrent les sanctions légales possibles: amendes, emprisonnement, perte d'allocations familiales. A tout cela ils ne portent pas attention; toute poursuite ne ferait que montrer la mesquinerie des lois qu'ils combattent.

D'autres gestes sont passés sous silence: les cuisinières qui apportent les "cafés", les gardiennes d'enfants, cette moitié souvent inconnue de l'histoire humaine que vivent les mères de famille.

C'est tout cela et plus encore que vivent quinze familles canadiennes-françaises de Saskatoon depuis dix jours.



Le R. P. G. Labossière, O.M.I., qui prépare sa thèse de maîtrise en sociologie, a bien voulu faire ce reportage pour notre journal.

M. Pietro Nenni, reçu en audience pontificale

ROME (CCC) — Le pape Paul VI a reçu lundi soir dernier le leader socialiste italien Pietro Nenni en audience privée.

M. Nenni, âgé de 74 ans, est vice-premier ministre dans le gouvernement italien. L'homme politique s'est entretenu avec le Saint-Père, durant une heure, des grands problèmes de la paix mondiale.

La question de la demande socialiste d'une révision du concordat entre l'Etat italien et le Vatican aurait également été discutée.

L'hebdomadaire milanais "Oggi" avait parlé de la possibilité de cette audience il y a quelque temps. Il rappelait que l'homme politique socialiste a participé récemment à New York à la manifestation organisé en souvenir de l'encyclique "Pacem in terris". Il rappelait également que M. Pietro Nenni se réfugia pendant l'occupation allemande dans un édifice pontificale jouissant de l'exterritorialité.



L'âge et la gestation en élevage des oies

LA POCATIERE, Qué. — L'âge et la gestation constituent les deux facteurs principaux à surveiller en élevage des oies, écrit M. J.-Antoine Lemay, aviculteur à la Station fédérale de recherches de La Pocatière, Qué. Cette conclusion découle de cinq années d'essais poursuivis en collaboration par la Station précitée et l'Institut de génétique animale de la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa. M. Lemay résume de la façon suivante les leçons les plus importantes qui se dégagent de cette expérience avec des oies de race Pilgrim.

La production des oeufs durant les deuxième et troisième années de ponte a été supérieure de 58 pour cent à celle de la première année. La ponte, qui a commencé à diminuer chez les oiseaux de 4 et 5 ans, est cependant demeurée supérieure de 26 pour cent à celle de la première année.

L'âge a aussi exercé une influence sur le poids des oeufs. Ceux de la deuxième année de ponte pesaient 28 pour cent de plus que les oeufs de première année. En outre, les oies âgées de 3 à 5 ans ont pondu des oeufs d'un poids supérieur à ceux de la deuxième année.

Par ailleurs, la fertilité a diminué avec l'âge: elle était inférieure de 12 pour cent la deuxième année; de 52 pour cent la troisième année, et de 72 pour cent les quatrième et cinquième années. D'un autre côté, la capacité d'éclosion des oeufs était, la deuxième année, supérieure de 33 pour cent à ce qu'elle était la première. Cette capacité s'est maintenue au même niveau pendant les années subséquentes. C'est là un fait à noter parce que, généralement, une fertilité décroissante correspond à une faible capacité d'éclosion.

La baisse prononcée de la fertilité des oeufs est attribuable à des facteurs autres que l'âge, d'après M. Lemay. Il signale, par exemple, l'augmentation considérable de poids des mâles qui se produit durant la période d'hivernement et se maintient par la suite. Cet excès de poids entraverait la propension des mâles à la reproduction.

Pour ce qui est des oies, elles ne font que peu de gain et perdent plutôt du poids durant la période de pâturage. Par contre, elles ont acquis beaucoup de poids chaque année — au total, une à deux livres par oiseau par semaine selon l'état du pâturage.

Diverses formules et mesures de contrôle furent appliquées de l'hivernement. Cette augmentation de poids est occasionnée, écrit M. Lemay, par une consommation supérieure à la normale pendant les deux premiers mois de l'hivernement.

Le troupeau mis à l'essai était composé de 20 mâles et de 100 femelles et réparti en 20 parquets d'accouplement, chacun occupé par 1 mâle et 5 femelles. Ils y sont restés du 1er décembre au 15 juillet environ de chaque année. En dehors des périodes d'hivernement et de ponte, tous les sujets d'élevage ne formaient qu'un seul troupeau au pâturage. Jamais ils n'eurent accès à un cours d'eau non plus qu'à un étang artificiel.

Durant les périodes d'hivernement et de ponte, les oies étaient nourries à volonté d'une ration de reproduction sous forme de cubes. Au pâturage, elles recevaient une ration restreinte de croissance servie une fois le pour évaluer la capacité de ponte des oies, pour déterminer l'effet de l'âge sur la fertilité et le pouvoir d'éclosion des oeufs, pour mesurer la quantité d'aliments consommés, ainsi que la condition de chair des oiseaux lors des périodes de paissance et d'hivernement.

Le comportement des oies diffère de celui des poules pondeuses, fait observer M. Lemay en terminant. Chez les oies, la ponte est à son meilleur à l'âge de deux ou trois ans, après quoi elle commence à baisser bien qu'elle reste supérieure à celle de la première année. Chez les poules, au contraire, la ponte est plus élevée la première année et diminue au cours des années subséquentes.

Toutefois, il semble évident que les résultats de la ponte et de l'incubation des oies durant la première année de production fournissent assez de renseignements pour permettre de faire une bonne sélection des sujets de reproduction.

Rappelons enfin que le ministère de l'Agricultore du Canada dispose d'une publication intitulée **L'élevage des oies** et portant le numéso 848. On peut s'en procurer gratuitement un exemplaire en adressant sa demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Rapport de la Société du Crédit Agricole

OTTAWA — Les besoins des agriculteurs canadiens en crédit hypothécaire à longue échéance et leur aptitude à en faire bon usage pour une gestion efficace ou l'expansion de leur exploitation sont clairement exposés dans le dernier rapport de' la Société du crédit agricole.

Le président de la Société, M. George Owen, vient de communiquer des données statistiques montrant que les opérations de crédit se continuent à un rythme sans précédent: 10,142 prêts d'une valeur totale de $154,813,900 ont été approuvés au cours de l'année financière close le 31 mars.

Ces chiffres se comparent très avantageusement aux sommets atteints l'an dernier, savoir 8,689 prêts au montant global de $108,009,100; l'augmentation du nombre de prêts est de 16.7 pour cent, celui du montant, de 44.3 pour cent.

Le nombre et le montant des prêts approuvés par chaque bureau régional l'an dernier (chiffres pour l'année entre parenthèses) se répartissent ainsi:

Colombie-Britannique, 487 (355) prêts au montant de $9,934,800 ($5,632,100); Alberta, 2,602 (2,043) prêts au montant de $42,512,300 ($27,157,600); Saskatchewan, 2,601 (2,332) prêts au montant de $35,570,100 ($25,200,900); Manitoba, 691 (625) prêts au montant de $9,176,200 ($7,460,800); Ont., 2,131 (1,796) prêts au montant de $34,461,200 ($24,766,000); Québec, 1,354 (1,221) prêts au montant de $20,326,500 ($14,710, 400); provinces de l'Atlantique, 276 (317) prêts au montant de $2,832,600 ($3,081,300).

M. Owen prévoit que la demande de crédit continuera d'augmenter. Le nombre de demandes de prêts pour l'année en cours s'est accru de 53 pour cent par rapport à l'an dernier, à la fin de mars.

La dernière addition aux services de la Société du crédit agricole — Loi sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles — date de la fin de l'année dernière. La Société a commencé à en publier les dispositions et à accepter des demandes, en janvier dernier.

Dès la fin de mars, 22 syndicats groupant 81 agriculteurs avaient été constitués. Ils avaient obtenu l'approbation de prêts s'élevant à $215,404 pour l'achat d'environ 100 pièces de machinerie et d'équipement.

La Société a reçu un grand nombre de demandes de renseignements sur les syndicats de machines agricoles, signale-t-on. Plusieurs demandes sont à l'étude. Un grand nombre d'autres agriculteurs, qui disposent des renseignements essentiels sur cette forme de crédit, s'appliquent présentement à préciser les détails de la constitution de syndicats. On prévoit qu'ils pourront faire leur demande en temps pour se servir du matériel dans l'exécution de leurs travaux de ferme cette année même.

Envois de fruits à noyaux à la C.-B.

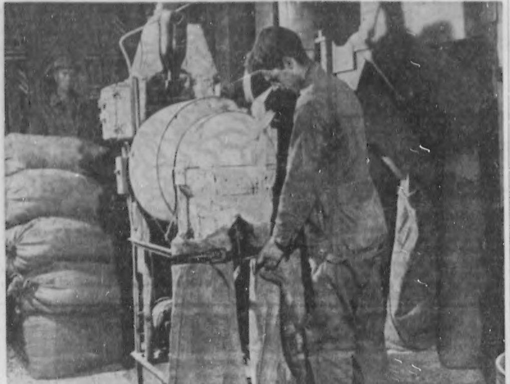
OTTAWA — En prévision d'une réduction importante de la récolte des fruits à noyaux en Colombie-Britannique, la Division de la protection des végétaux du ministère de l'Agriculture du Canada tient à rappeler les règlements qui gouvernent toute expédition de fruits à noyaux vers cette province à partir du reste du Canada.

Cette perspective d'une mauvaise récolte se fonde sur le froid inusité qui a sévi en Colombie-Britannique; la Division cite les règlements suivants:

— Il est interdit d'expédier en Colombie-Britannique des pêches fraîches de l'Ontario. Cette mesure est appliquée pour empêcher l'introduction sur la côte ouest de certaines maladies à virus des pêches que l'on trouve en Ontario.

— On peut expédier les autres fruits à noyaux de l'Ontario (y compris les cerises, les abricots et les prunes), à condition qu'ils aient été désinfectés par fumigation contre la tordeuse orientale du pêcher.

— Les expéditions de fruits à noyaux des autres provinces sont permises, à condition qu'elles soient accompagnées d'un certificat d'origine.



Le criblage des semences, en vue des semailles, est à l'ordre du jour dans plusieurs régions du pays. Voici l'aspect que présente un poste de criblage dont la capacité est de 30 boisseaux à l'heure. La semence, en l'occurrence de l'avoine, est amenée par un tuyau, vannée, criblée et traitée avec un produit chimique antirouille lors d'une seule et même opération. Les tamis de ce petit crible sont réglables selon la semence à cribler.

Brillante fête à Willow-Bunch, en l'honneur de M. L. Sylvestre

WILLOW-BUNCH — Le samedi 3 avril eurent lieu un banquet et une soirée sociale à la salle de la Légion en l'honneur de M. Léopold Sylvestre, qui fut secrétaire-trésorier de la municipalité rurale durant 32 ans et qui continue ses services au bureau municipal avec son fils, Sylvio.

Assistaient au banquet: les membres du conseil, actuels et anciens, et leurs épouses; M. C. Rankin, délégué du Département des affaires municipales, et son épouse; les enfants de M. et Mme L. Sylvestre: M. et Mme H. Promhouse (Annette), de Regina, M. et Mme A. Hornung (Rachel), de Medecine Hat, M. le Dr et Mme F. Baker (Yvette), de Saskatoon, et Sylvio; M. l'abbé A. Chabot, curé; le R. P. Henri Légaré, O.M.I., du Collège de Gravelbourg; M. et Mme Gérard Fafard, de Stoughton, celui-ci ayant été l'assistant de M. Sylvestre de 1929 à 1940.

Un autre fils, M. le Dr Robert Sylvestre, de Regina, ne put venir.

M. le maire, Léonard Bourdages remercia M. Sylvestre pour ses nombreux services rendus envers la municipalité et, au nom du conseil et des contribuables, lui remit une serviette de cuir et un "certificat de mérite". Le Père Légaré adressa également la parole.

Mme L. Bourdages présenta à Mme L. Sylvestre un magnifique bouquet de roses rouges.

M. L. Sylvestre vint s'établir à Willow-Bunch en 1911 et, après avoir rempli différentes fonctions dans la localité, il fut nommé secrétaire-trésorier de la municipalité en avril 1927 et resta à ce poste durant 32 ans. Il prit sa retraite en février 1959. Au cours de ses longues années de service public, il fut aussi secrétaire-trésorier de l'hôpital durant seize années, du village dix ans et de la compagnie de téléphone, vingt ans.

Çà et là

M. et Mme Jos. Benoit, de la Colombie-Britannique, passèrent quelques jours chez leurs parents et amis.

M. et Mme Laurent Lavallée et leur petite fille, de Moose Jaw, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents,

Mme Georges Peli et sa fillette, de Lang, étaient en promenade chez leurs parents, parents et grands-parents, M. et Mme Georges Lavallée.

M. et Mme Ernest Sylvestre eurent la visite de MM. et Mmes Jos. Gauthier, d'Antler, et Ernest Guillemin, de Forget.

M. et Mme Dollard Piché eurent la visite de M. Hector Therrien, qui fut transféré de Saskatoon à Calgary. Il était accompagné d'un neveu, Kenneth Paquin, de Moose Jaw, qui est dans la Marine canadienne.

Une veillée eut lieu le dimanche 4 avril en l'honneur de Mlle Rita Forest et de M. Paul Leroy, d'Assiniboia. De nombreux cadeaux et une bourse leur furent présentés. Jeu, chants et musique surent divertir l'assistance. Un goûter fut servi à la fin de la veillée.

MM. Antonio Grégoire et Gérard Piché, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, récemment.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur fille, Marielle, sont partis le vendredi matin 16 avril pour Debden, y visiter leur fille et soeur, Thérèse, institutrice en cet endroit.

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, est venu assister M. l'abbé A. Chabot, curé, pour les cérémonies des jours saints. Remerciements à ce dévoué Père.

Storthoaks

Va-et-vient

M. et Mme Emile Chicoine et leurs enfants sont allés en promenade à Ponteix.

M. Albert Lapierre et sa fille, Lynette, sont partis en visite chez leur fille et soeur, Mme Schmith, à Prince-Albert.

Mme Armand Bourget s'est rendue à Regina où elle a subi un examen médical.

Sont venus passer le congé de Pâques chez des parents: M. et Mme Eric Monroe (Georgette Paradis) et leur famille, d'Alsak; M. et Mme Jean-Marie (Stella Paradis) et leurs enfants, de Yorkton; M. et Mme Gilbert Paradis et leur fille, Denise, et M. et Mme Meinrad Eberle, de Regina; M. et Mme Maurice Bourbonnière et leurs enfants, M. et Mme Noël Audet et leur fils, M. et Mme J.-B. Dumaine, M. et Mme Edouard George, Mme Marcel Lamy et son fils, tous de St-Boniface; MM. Laurent Tourigny, Léonard, Lucien et David Chicoine et Gilles Cop, du Collège de Gravelbourg; Mlle Sherry Bourget, du couvent de Wilcox.

Bingo

Les gagnants au bingo du 18 avril furent: M. C. Michaelsen, de Redvers (2), M. Jules Pierret, Mme Russell, de Redvers (3), Marilyne Paradis, Mme P. Paradis, M. Camille Carrière, M. Réal Millette (2), M. Paul Bérard, M. Albert Bérard, M. P. Thomas, de Redvers, Mme Henri Paradis, Mme René Chicoine, Mme Reed, de Redvers, Mme Charles Millette et Denis Toupin. La gagnante du prix spécial fut Mme C. Millette.

La Bible vous parle

Que celui qui volait ne vole plus; qu'il prenne plutôt la peine de travailler de ses mains, au point de pouvoir faire le bien en secourant les nécessiteux. (Eph 4, 28)

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à la résidence de Mme Léo Suchan, le 30 mars, avec douze membres et le directeur, M. l'abbé M. Van den Akker, présents.

Après l'ouverture de l'assemblée par la prière, il y eut élection des nouvelles officières: présidente, Mme O. Houle; vice-présidentes, Mme Peter Lussier et Madeleine Riou; secrétaire, Mme Michael Mullie; trésorière, Dolorès Hueser; comité de finance, Mme L. Hartman; spirituel, Mme Arnald Kennedy; éducationnel, Mme P. Lussier; radio, télévision et films, Madeleine Riou; recrutement, Mme A. Brochu; presse et publicité, Mme Léo Vern.

On décida de préparer un banquet à l'occasion d'un mariage qui aura lieu au mois de mai, et de donner un missel à chacun des finissants de 12e année.

Le représentant de "Prairie Messenger, orateur invité, parla de l'importance d'un journal catholique dans chaque famille.

Mme J. Chevrier invita les dames à se rendre à son foyer lors de la prochaine assemblée. Un café servi par Mme Suchan termina l'assemblée. Mme E. Lalonde fut l'heureuse gagnante du prix d'hôtesse.

Le Pape proclame la valeur du travail

ROME (CCC) — La valeur spirituelle du travail a été célébrée par le Pape qui, en recevant les ouvriers d'un établissement industriel italien, a dit notamment:

"Nous vous exhortons à accomplir votre devoir quotidien dans la pensée que le travail humain, en tant qu'expression d'une solidarité agissante et généreuse pour l'édification du bien commun, peut être mis en valeur par la foi dans la communion des saints . . . Il devient ainsi un acte d'amour et d'aide fraternelle, en constituant un élément, pour petit et modeste qu'il soit, mais toujours nécessaire, précieux, irremplaçable, qui, s'ajoutant à tous les autres, contribue à procurer le bien des frères qui doivent se sentir engagés dans une action mutuelle de donner et de recevoir."

Le taux d'expansion a dépassé celui des pays de l'Occident

QUEBEC — L'analyse de la situation économique du Québec en 1964 dégage un taux de croissance, c'est-à-dire un pourcentage d'augmentation de la production de biens et services, de 9.9 pour cent par rapport à 1963. C'est la plus forte hausse jamais enregistrée au Québec. Elle dépasse même celle de 1956, année de forte expansion. Le taux était alors de 8.9 pour cent. L'année 1962, qui avait été considérée comme très bonne, n'avait connu qu'un taux de 7 pour cent.

Ces chiffres ressortent d'un inventaire de l'économie québécoise que le gouvernement publie chaque année avant le discours du budget. Le document, ou "livre blanc", est le fruit du travail du Bureau de recherches économiques, organisme dépendant du ministère de l'Industrie et du Commerce. En présentant le livre blanc, M. Gérard-D. Lévesque a déclaré que l'année 1964 avait été la quatrième année consécutive d'expansion économique du Québec, avec un taux d'augmentation sans précédent du produit national brut.

1% de plus que le taux de croissance de l'économie canadienne

Il faut noter que le pourcentage de l'augmentation est supérieur d'un pour cent au taux moyen de croissance réalisé en 1964 par l'ensemble de l'économie canadienne. Bien plus, si l'on compare les données du rapport à celles, succinctes, qu'il fournit sur l'évolution des économies américaine et européenne, on s'aperçoit que le taux d'expansion du Québec est supérieur à celui de l'Occident développé.

En effet, le produit national brut moyen des pays membres de la Communauté économique européenne n'a augmenté que de 5 pour cent. En Grande-Bretagne, on estime que la hausse réelle ne dépassera pas 2 pour cent pour l'année dernière, tandis qu'aux Etats-Unis, où les perspectives paraissent un peu moins favorable pour 1965, le produit national brut s'est soldé l'an dernier par une augmentation de 6 pour cent.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

- 10.00—Messe dominicale
- 11.15—Revue de la semaine
- 11.30—Terre nouvelle
- 12.00—Radio-Journal, Interdit aux hommes
- 1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
- 2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
- 3.00—Match intercités
- 3.30—Musique de guitare
- 3.55—Chronique sportive
- 4.00—Radio-Journal
- 4.10—Regards sur le Canada français
- 4.30—Orchestres du réseau anglais
- 5.30—A la rencontre des illustres
- 6.00—Les classiques français
- 6.30—Le cabaret du soir qui penche
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Le cabaret du soir qui penche
- 8.55—Chronique sportive
- 9.00—Le cabaret du soir qui penche
- 10.00—Radio-Journal

LUNDI AU VENDREDI

- 7.00—Chez Miville
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.25—Nouvelles sportives
- 8.30—Variétés
- 9.00—Radio-Journal, Marie Tellier
- 9.15—Vies de femmes
- 9.30—Pour vous Mesdames
- 9.45—Let's Learn French
- 10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 10.15—Les visages de l'amour
- 10.30—Les Joyeux Troubadours
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Nouvelles sportives
- 11.15—Détente musicale
- 11.30—Partage du jour
- 12.00—Musique et chansonnettes
- 12.25—Nouvelles agricoles
- 12.30—L'amour quotidien
- 12.45—Les mensonges d'Ulysse
- 1.00—Fémina
- 1.15—Psychologie de la vie
- 1.53—Musique seulement
- 2.00—Une demi-heure avec . . .
- 2.30—Requêtes et succès
- 3.00—Radio-Journal, Nos malades
- 3.15—Requêtes et succès
- 3.30—Pêle-mêle
- 3.55—Nouvelles du sport
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Radio-Transistor
- 4.30—Musique en dînant
- 5.00—Le coin des tout-petits
- 5.15—Radio-Jeunesse
- 6.00—Radio-Journal, L'Angélus
- 6.05—Témoignages
- 6.15—Au gré de ma fantaisie
- 6.30—Let's Learn French
- 6.40—Le chapelet en famille

LUNDI

- 1.30—Ceux qui nous aiment
- 7.00—Un compositeur vous parle
- 7.15—Les affaires de l'Etat
- 7.30—Revue des arts et des lettres
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Sur toutes les scènes du monde
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Nouvelles

MARDI

- 1.30—Hier et aujourd'hui
- 7.00—D'amour et de chansons
- 7.30—Musique de chambre
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Place publique
- 9.00—Concerts symphoniques
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Nouvelles

MERCREDI

- 1.30—Ceux qui nous aiment
- 7.00—Toute la gamme
- 7.30—Les auteurs étrangers
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Concert du mercredi
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Nouvelles

JEUDI

- 1.30—Hier et aujourd'hui
- 7.00—Le temps des refrains
- 7.30—Artistes de renom
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Orchestre de Radio-Canada
- 9.15—Parlons musique
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Nouvelles

VENDREDI

- 1.30—Pourquoi pas
- 7.00—Sur toute la gamme
- 7.30—Les nouveaux citoyens
- 8.00—Trente minutes d'information
- 8.30—Orchestre de chambre
- 9.00—Chorales du Canada français
- 9.30—Clavier allemand
- 10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 10.30—Nouvelles

SAMEDI

- 7.00—Radio-Journal, Soleil levant
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.30—Variétés
- 8.45—Commentaire agricole
- 9.00—Tante Lucille
- 9.30—Midi sur le monde
- 10.00—Découverte de la littérature
- 10.30—Chansons et succès
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Nouvelles du sport
- 11.15—Folklore
- 11.30—Dans l'vent
- 12.00—L'heure de l'Opéra
- 2.30—Rendez-vous des jeunes
- 3.55—Chronique sportive
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—La parole est d'or
- 4.45—Souvenirs d'Afrique
- 5.00—Récital du réseau
- 5.30—Il parle et chante
- 6.00—Radio-Journal, Reportage
- 6.30—Musique
- 6.45—Le chapelet en famille
- 7.00—Emissions du réseau
- 8.30—Trente minutes d'informations
- 9.00—Visite aux chansonniers
- 9.30—Jazz en liberté
- 10.00—Musique de danse
- 10.30—Nouvelles

Vawn

Çà et là

M. Fred Blanchette a été réélu commissaire d'école pour un terme de trois ans à la réunion qui eut lieu le samedi 3 avril.

M. et Mme Walter Dion sont allés passer la fin de semaine du 10 avril chez leurs fils et bru, M. et Mme Paul Dion, à Hardisty, Alta.

Félicitations à M. et Mme Henri Blais à l'occasion de la naissance d'une fille le 12 avril à l'hôpital d'Edam, une soeur pour Bernard, Léonard et Daniel.

Mlle Irène Lacoursière, qui suit un cours commercial à Edmonton, est chez elle pour les vacances de Pâques.

Redvers

Assemblée de la L.F.C.

Le jeudi 8 avril, M. l'abbé E. Toupin, curé, et 23 dames assistaient à l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, présidée par Mme Dubois.

Après les prières d'ouverture, Mme Aimé Lamotte fit lecture du procès-verbal, et Mme Marcel Freçon, du rapport financier. Mme N.-A. Parent lut un article sur la Semaine sainte, et Mme A. Garnier, deux lettres de remerciements des missions et une des religieuses de Notre-Dame de la Croix pour l'aide apportée lors du bingo en faveur des enfants retardés. Le gagnant du poney est M. Jos. Commeyne.

Le thé annuel a été fixé au dimanche 16 mai; la confirmation à Redvers le samedi 29 mai. On demande aux dames de préparer l'église pour la visite de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill. La promesse des Guides et Jeannettes aura lieu le 30 avril et les dames présenteront l'insigne aux aspirantes.

Mme Dubois fit un résumé des activités de l'année; Mme A. Lamotte représentera la Ligue au comité de la fête "Diamond Jubilee" en juillet. La fête de Notre-Dame du Bon Conseil sera observée le lundi 26 avril. M. l'abbé E. Toupin annonce qu'il partira à la fin du mois d'avril pour un voyage en Terre Sainte.

L'élection annuelle, présidée par Mme A. Lamotte, donna les résultats suivants: présidente, Mme N.-A. Parent; vice-présidentes, Mmes Jean Wilvers, Henri George et André Lamotte; secrétaire, Mme Rosaire Boutin; trésorière, Mme Louis Palendat.

M. le curé remercie le conseil sortant de charge, présente le marteau à la nouvelle présidente et lui offre ses félicitations.

Le goûter fut servi par Mmes L. Palendat et H. Willett.

La prochaine assemblée aura lieu le jeudi 13 mai.

Autre assemblée

L'assemblée du comité des mères des Jeannettes eut lieu le vendredi 9 avril. Mme Roland Martel présida.

On invita toutes les mères des Guides et Jeannettes à assister à la promesse qui aura lieu le 30 avril, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale. Une invitation spéciale va aux dames de la L.F.C. Mme Parent accompagnera la commissaire, Mme Lycette, à l'assemblée. Le goûter sera servi par les mères, sous la direction de Mmes Marcel Freçon et Frank Fowler.

Le thé à l'occasion de la fête des Mères aura lieu le samedi 1er mai à la salle des Chevaliers de Colomb. Il sera servi par les Jeannettes en uniforme.

Il y aura une vente de "biscuits des Guides" par les Jeannettes le samedi 8 mai, à 10 h. a.m. Les Jeannettes en uniforme seront conduites de porte en porte par les mères.

Çà et là

M. et Mme N.-A. Parent sont allés à Regina, le lundi 12 avril, pour ramener leur bébé qui a passé une dizaine de jours à l'hôpital.

M. et Mme Paul Sylvestre et leur fille, Brigitte, de Yorkton, ont visité les familles Raoul Sylvestre et Roland Martel avant leur départ pour Hines Creek, district de la Rivière-la-Paix, Alta, où M. Sylvestre est employé.

M. Jos. Martel, de Regina, a passé la fin de semaine de Pâques chez ses parents, M. et Mme Roland Martel.

St-Brieux

Décès de M. L.-A. Pirart

A l'hôpital général St-Boniface, le mercredi 31 mars, est décédé M. Léon-Auguste Pirart, âgé de 68 ans, époux de Mme Eléonore Pirart, de 500, boulevard Shafterbury.

Les prières furent récitées vendredi soir à l'église paroissiale de St-Brieux. Le service fut chanté au même endroit le samedi 3 avril, à 9 h. 30 a.m.

La chapelle funéraire Philippe Coutu, de St-Boniface, était responsable des pompes funèbres.

St-Denis

Çà et là

Le 22 mars avait lieu une réunion du Club de Personnalité S.V.P. à Vonda. A cette occasion, M. Paul Denis agissait comme M. Personnalité. Il invita chacun à s'exprimer, soit par des discours, lectures, pantomines, chants ou jeux. La soirée se termina par un goûter servi par quelques dames de Vonda.

Le 25 mars, la compagnie St-Denis et District Ltée tenait son assemblée annuelle. A l'élection, M. Clotaire Denis, fils, fut réélu président; M. Adjutor Lepage fut réélu directeur, tandis que M. Wilfrid Labrecque fut élu pour la première fois à l'exécutif. Félicitations! Merci à M. Richard Leblanc, sortant de charge.

Le 26 mars avaient lieu les élections du Club St-Denis: président, M. Adjutor Lepage; auxiliaires, MM. Armand Labrecque et Zénon Pelletier; 1er vice-président, M. Marcel Bussière; auxiliaires, Mlle Rose-Anne Denis et M. Yves Charbonneau; 2e vice-présidente, Mme Marguerite Hounjet; auxiliaires, Mmes Paulette Caron et Alice Hounjet; secrétaire-trésorier, M. Laurent Rioux. Félicitations! Merci à MM. Edmour Pion, Richard Leblanc et Wilfrid Labrecque, sortant de charge.

Soirée paroissiale

Le 11 avril avait lieu une soirée paroissiale, comprenant bingo, roue de fortune, loterie, horoscope. Les prix de bingo allèrent aux personnes suivantes: Mlles Elaine Trischuk, Rose-M. Lepage et Hélène Hounjet, Mmes Suzanne Labrecque, Marie Denis et Alice Hounjet, MM. Lucien Hubert, Maurice Clin, Désiré Bussière, Georges Denis, William Servetnyk et Edmour Pion.

Le prix d'entrée, don de M. l'abbé A. Poilièvre, curé, alla à Mme Rosaire Bussière. Un meuble, don de M. Liguori Leblanc, échut à M. Gilbert Leblanc. Mme Alice Hounjet gagna une horloge électrique; M. Zénon Lepage, un réchaud "hot dog" et M. Albert Lepage, $10, don de M. Clotaire Denis, père.

A la loterie, une scie électrique, don de M. Claude Rochon, alla à M. Orest Zulinick, de Saskatoon; l'automobile d'enfant, don de Calwell Farm Equipment et d'un bienfaiteur anonyme, à Charline Zulinick et une bouilloire électrique, à Mme Joseph Rioux.

Un goûter fut servi par les dames. La soirée rapporta la jolie somme de $697.30.

Merci aux organisateurs de cette soirée et à tous ceux qui sont venus les encourager.

Baptême

Denise-Simone-Marie, fille de M. et Mme Liguori Leblanc, née le 7 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Denis, oncle et tante de l'enfant.

Prince-Albert

La ville de Prince-Albert

D'après le rapport publié à la fin de février, la ville de Prince-Albert comptait 190 employés, dont 160 hommes et 30 dames ou demoiselles. La section des parcs a embauché quatre journaliers afin d'aider au taillage des arbres.

Un commis-comptable et un autre commis furent embauchés pour la division du trésor et un sténographe pour remplacer celui qui avait résigné au bureau de la police.

Concours oratoire

Mlle Marie Sarrazin se classa première au concours organisé par la "St. John's Home and School Association", le mercredi 7 avril. Elle avait pris pour thème "What You Can Do With What You Have".

Les autres participants, Patrick Hannah, Greg Boran, Roxanne Bremner, Evelyn McLachlan et Marie Abramyk, reçurent des billets de théâtre. Les juges du concours étaient M. Stadnyk, instituteur au collège St. Mary's, M. Jack McNeil, de l'école technique, et Mlle Carol Darabelly, de l'école St. John's.

M. Stadnyk, agissant comme porte-parole pour les juges, exprima leur joie d'avoir entendu les six concurrents et louangea leurs efforts.

Plusieurs résolutions qui seront présentées au congrès tenu les 22, 23 et 24 avril à l'école technique furent discutées au cours de leur réunion.

Ecoles séparées

Les dépenses estimées pour 1965, selon le bureau des écoles séparées, seront de $512,000 et les revenus, d'environ $517,000. Le taux du mill sera le même que l'an dernier soit 24.1. La valeur des propriétés des parents qui soutiennent l'école séparée se chiffre à environ $9,664,000. Le surplus du revenu sur les dépenses pour l'année scolaire 1965 seront de $4,227.

Saint-Isidore de Bellevue

Va-et-vient

M. et Mme Julien Gaudet visitent leurs parents à St-Norbert et St-Boniface, Man.

M. et Mme Georges Topping, ainsi que Roger et Gilbert Topping, se sont rendus à Regina et Lebret visiter leurs soeurs, les Rév. Srs Rosanne et Laurence Topping, S.G.M.

M. Philibert Gaudet a eu l'honneur d'être choisi pour le tour gratis à St-Boniface, Man.

Parmi les nombreux visiteurs à l'occasion de Pâques, on remarquait M. et Mme G. Milne (Roberte Duval) et Hélène Duval, ainsi que les collégiens.

Bienvenue à la famille Aimé Forcier, de Butte St-Pierre, qui vient s'établir à St-Isidore de Bellevue.

Mme Raymond Gaudet a été l'heureuse gagnante du gros lot de $500.00 à St-Louis, dernièrement.

M. Marcel Gaudet est maintenant agent de l'élévateur Pioneer à Domremy.

Réunion agricole

Le samedi soir 17 avril avait lieu une réunion agricole chez M. Pierre Gareau. La discussion porta sur l'économie sociale, l'établissement rurale et d'autres sujets concernant l'agriculture.

L'orateur, M. Laurent Gareau, agronome de Bonnyville, Alta, renseigna les gens sur différents points d'intérêt spécial pour les fermiers.

Parmi l'assistance, on remarquait, de l'extérieur: MM. Hamel, de Vawn, Clotaire, Jean et Fernand Denis, de St-Denis, Jean Denis, de Domremy, et E. Daniel, de Hoey.

St-Hubert

Mission

Une mission fut prêchée par le R. P. D. Merryman, passioniste, du dimanche 11 avril au Vendredi saint après l'office de 2 h. p.m. Elle fut suivie fidèlement par les paroissiens en autant que la température et l'état des routes le permettaient.

Baptême

Le 4 avril: Jeannette-Marie, fille de M. et Mme Léon Beaujot. Parrain et marraine, M. et Mme G. Decelle.

Va-et-vient

Sont venus pour les vacances de Pâques: M. et Mme E. Istace et leur famille, de Saskatoon; MM. J. Boutin et R. Gatin, de Regina; Mlle V. Decelle, de Kendal; Mlle M.-B. Brûlé et M. J. Brûlé, de Moose Jaw; M. L. Jordens, de Kamsack; Raymond, Micheline et Karen Mulhal, de Vulcan, Alta; MM. et Mmes W. Skinner, A. Ross et K. James, d'Alexander, Man.

Mme Emile Gatin est allée passer deux semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme G. Waddell, à Calgary, Alta.

M. et Mme F. Flick ont passé les fêtes de Pâques chez leurs fille et gendre, M. et Mme W. Tosh, de Regina.

Marcelin

Funérailles

Le 7 avril eurent lieu, à Marcelin, les funérailles de M. Alexandre Lapierre. Né à St-Basile, Qué., il mourut subitement à Marcelin le 3 avril, à l'âge de 71 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Blanche Watier, trois fils, Joseph et Gérard, de Marcelin, et Oscar, de Vancouver; trois filles, Herculine (Mme John Schultz), de Marcelin, Alice (Mme Raymond Boucher), de Prince-Albert, et Lorraine (Mme Herbert Toth), de Leask.

Les porteurs furent MM. Marcel Lefrançois, Ian Bourgeault, Auguste Watier, Simon Grenier, Emile Neveu et Louis Larivière.

Remerciements

La famille éplorée désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné des sentiments de sympathie en cette douloureuse circonstance.

L'A.C.F.C. invite

tous les Canadiens français de la Saskatchewan à écrire à la Société Radio-Canada pour demander l'établissement d'un réseau de télévision française en Saskatchewan. Adressez votre demande à:

Monsieur A. OUIMET,
président de la Société Radio-Canada,
B.P. 478 Terminus A,
OTTAWA.

Alida

Décès de M. O. Gervais

M. Oneil Gervais, fils de M. et Mme Alex. Gervais, est décédé à l'âge de 19 ans. L'inhumation se fit dans le cimetière de Cantal.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, deux frères, plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. D'une gaieté franche et d'une amabilité sincère, ce jeune homme avait su gagner l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

Puisse Dieu consoler sa chère famille et accorder au défunt la récompense des élus: il a porté sa croix ne laissant deviner à quiconque les souffrances endurées.

Remerciements

La famille Alex. Gervais désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil. Elle exprime aussi sa vive reconnaissance envers M. l'abbé P. E. Finnin, curé de Cantal et Alida, pour son dévouement envers le jeune Oneil durant sa longue maladie.

Malade

Prompt rétablissement à la Rév. Sr Anne-St-Gabriel, supérieure, qui est patiente à l'hôpital général St-Boniface. Par la voie de ce journal, on lui envoie un cordial bonjour et l'assurance de ferventes prières.

Va-et-vient

M. et Mme Wilfred Belmore et leur famille, de l'Alberta, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Elmer Belmore. Ils sont allés aussi visiter avec leur fillette, Marion, des amis de Redvers, M. et Mme Lucien Nevieau, et M. Ken Arthur, d'Alida.

Bingo

Les résultats de bingo du mois de Mars furent satisfaisants. Félicitations aux gagnants et remerciements à tous ceux qui ont contribué à faire de cette veillée un succès.

Regina

Chevaliers de Colomb Conseil Langevin no 4280

Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle du Conseil Langevin no 4280 aura lieu au soubassement de l'église de Sedley, le vendredi soir 23 avril, à 8 h., suivie d'une soirée organisée par les membres du district de la paroisse de Sedley, à laquelle les dames des membres sont aussi invitées à prendre part.

Félicitations

A nos nouveaux membres initiés au premier degré, le 17 mars. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous.

A l'équipe du Conseil Mgr Janssen no 4959, sous la conduite du frère Nick Froh, gagnante au tournoi de curling des Chevaliers de Colomb du district no 1, le 7 mars.

Remerciements

A la paroisse St-Jean-Baptiste pour son appui aux oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb, le 14 mars, lors de la quête à la porte de l'église. Cette quête en faveur des camps d'été a rapporté la somme de $19.50. Merci aussi à nos membres du district de Sedley qui ont travaillé avec les membres du Conseil Regina no 1247 à ce même projet, dont les profits furent envoyés directement à l'archevêque. Le Conseil Langevin en est très reconnaissant.

A tous ceux qui ont participé et aidé à faire un succès de notre partie de cartes du 28 mars.

P. K.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Bellegarde

Décès de M. A. Revet

Le jeudi 1er avril, à l'hôpital de Regina, est décédé M. Armand Revet, âgé de 39 ans.

Outre son épouse, Marie, le défunt laisse dans le deuil cinq enfants en bas âge: quatre garçons et une fille, dont un bébé de dix mois; sa mère, Mme Auguste Revet; quatre frères, Arsène, Julien, André et Alphonse; trois soeurs, Mmes Toussaint Bourgeois (Louise) et Arsène Magnion (Yvonne), de Storthoaks, et Marie, et plusieurs neveux et nièces.

La messe de Requiem fut chantée le lundi 5 avril, à 10 h. 30 a.m., par M. l'abbé L. Savoie, assisté de MM. les abbés E. Toupin, de Redvers, et P. E. Finning, de Cantal, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. T. Bourgeois et A. Magnion, de Storthoaks, Joseph et Pierre Martine, de Grande-Clairière, Man., et Alfred Revet.

Remerciements

La famille Revet désire exprimer leur reconnaissance envers toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles.

Çà et là

Après avoir passé les mois d'hiver aux Etats-Unis, M. et Mme Bissonnette, d'Assiniboia, sont venus passer quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme E. Wolensky.

M. Onésime Revet, d'Edmonton, Alta, est venu assister aux funérailles de son oncle, M. Armand Revet.

Mme Ubaldine Sylvestre était en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Filteau, à Wawota.

M. et Mme Henri Bauche sont de retour à leur foyer après avoir passé les trois derniers mois au Texas.

Voici les personnes qui ont pris part au bonspiel des libéraux à Regina: MM. et Mmes Raymond Durand, Alphonse et Gérard George, Lucien Sylvestre, Gilbert Bauche et Arthur Bélisle.

Mme Albert Sylvestre, de St-Boniface, Man., est venue visiter son frère, M. Laurent George, gravement malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Prompt retour à la santé à M. George.

Le dimanche 11 avril avait lieu un shower d'articles divers en l'honneur de Mlle Evelyne Petit. Quelque 70 dames étaient présentes. L'héroïne de la fête reçut plusieurs beaux cadeaux et remercia sincèrement toutes les personnes qui avaient contribué à ce shower.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 24 avril, Gilbert Boisvert, McCord, Claude Chabot, Ferland, Paul Loiselle, Vonda, et Léon Lachambre, Montmartre; le 25 avril, Jean LeBlanc, Domremy; le 26 avril, A.-A. Moyen, St-Front; le 27 avril, Gustave Brassard, Debden; le 28 avril, Réal Coupal, Montmartre, et André Le Strat, St-Front.



JEUNESSE AUJOURD'HUI

Opinions et activités de la Relève





Claire Pilotte — Georges Prescott

En vedette

Claire Pilotte et Georges Prescott incarneront les deux rôles principaux de la pièce de Marcel Dubé, composée en 1953 "Zone".

Claire termine sa douzième année à l'Institut Collégial St-Pierre où elle est aussi présidente du mouvement toujours de plus en plus vivant la Relève. Comment pourrait-il en être autrement avec elle?

Georges est vice-président de la Relève au Collège St-Joseph et président de classe.

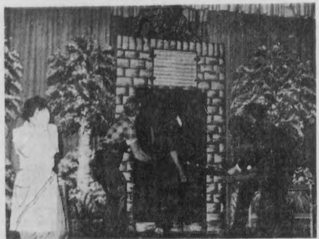
Vous pourrez voir ces deux étudiants, ainsi que Gérald Lavallée, Paul Ayotte, André Trudeau, Maurice Fortier, Bernard Beaudry, René Pelletier et Donald Trudel, lors du Festival dramatique des écoles secondaires du Manitoba présenté au théâtre "Across the Street" le 29 avril, à 8 h. 15.

Les mots les plus laids

Dans le numéro de janvier de la revue VIE ET LANGAGE (Larousse, éditeur), le courrier des lecteurs ne manquent pas de pittoresque!

La rédaction de la revue a en effet lancé un référendum sur les dix mots les plus laids de la langue française. Bien placés: **pourriture, gouaille, crachat, pouillerie, gargouille, cafard, fayot** et **charabia.** Favoris: **arsouille, concubine, cornichon, cucurbitacée.** vedette enfin: **putatif** et surtout **concupiscent** qui semble sonner particulièrement mal aux oreilles du public.

Institut Collégial Laurier, Man.



Une scène captivante dans la pièce de "Joffroi". Dans cette photo on y remarque tous les personnages de la pièce. A gauche, Claudette Moquin, jouant Aurore; sur la maison, Guy Martin, jouant Joffroi; au pied de la maison, de gauche à droite: Robert Poulin, dans le Père Anselme; Paul Chartier, dans Fonse; Raymond Cormier, dans le Voisin, et René Yvon, dans Antonio.



Ici l'on voit les trois gagnants du concours oratoire. De gauche à droite: Jacqueline Bélanger, Guy Martin et Yvette Lanthier. (M. Martin n'a pas eu le temps d'enlever son costume après la pièce de l'Joffroi".)

"La jeunesse et la langue française sont encore bien vivantes à St-Boniface"

Le jeudi 18 mars, les membres de "Club Académie-Provencher" lançaient une soirée à l'occasion du quatrième concours oratoire. Cette soirée eut lieu dans l'auditorium de l'Institut Collégial St-Joseph.

La partie principale de la soirée fut sans doute la présentation des discours. L'Institut Collégial Provencher était représenté par Guy Martin, de 12e année, et René Yvon, de 11e année. De l'Institut Collégial St-Joseph, il y avait Jacqueline Bélanger, de 12e année, Stella Hamelin, de 11e année, Yvette Lanthier, de 10e année, et Gloria Piédalue, de 9e année.

Nos gagnants furent Guy Martin, Jacqueline Bélanger et Yvette Lanthier dans leur catégorie respective. Ils reçurent chacun un trophée personnel de Son Exc. Mgr Antoine Hacault, ainsi qu'un prix de M. Damien Giordani, consul de France.

En plus de discours, on a joui d'une belle soirée française. Paul Chartier a fait rire le public par le récit d'un monologue de Gratien Gélinas, intitulé "La fête de Fridolin"; ensuite les garçons du C.A.P. ont émerveillé l'auditoire par leur talents dramatiques dans la pièce "Joffroi". Aussi les filles du C.A.P. nous ont fait part de leurs talents musicaux. Tout d'abord, Patricia Clément et Jacqueline Bélanger ont chanté "Tous les garçons et les filles", suivies ensuite du groupe de filles du C.A.P., dirigé par Patricia Clément, qui ont entonné "Il pleut dans ma maison", tandis que Jean Guilbault et Fleurette Couture mimaient cette chanson.

Grâce à la coopération qui règne entre les membres de la Relève manitobaine, nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous un groupe de jeunes demoiselles de St-Charles, "Les Gais Pinsons", ainsi que Jeannine Turcotte et Lorette Gauthier, du Précieux-Sang, qui ont amusé l'assistance par une saynète sur la prononciation.

Le C.A.P. vous remercie beaucoup de vous être joints à nous. Votre coopération nous a permis de faire un grand succès de notre soirée. La soirée fut conduite par nos maitres de cérémonies, Denise Gauthier et Urbain Roy, également du C.A.P. Pour clôturer la soirée, les membres du C.A.P., assistés de l'auditoire, chantèrent avec un élan de patriotisme "Le chant de la Relève". Tous partirent avec de la joie au coeur et une conviction que le français est à l'honneur chez la jeunesse.

Notre soirée fut un grand succès grâce à la collaboration de tous. Un grand merci surtout à nos adultes responsables, la Rév. Sr M.-Rachel, le R. P. L. Lambert, Mme Stanners et M. Gabriel Dufault. Encore une fois merci à tous ceux qui sont venus nous encourager.

Félicitations à nos gagnants du concours oratoire et bonne chance au concours provincial.

Claudette MOQUIN.

UN GRAND HOMME

Depuis le début de cette année 1965, de nombreuses colonnes des journaux et des revues ont fait l'éloge d'un homme qui, de son vivant, est devenu partie de l'histoire. Vous l'avez tous reconnu, je pense.

Sir Winston Leonard Spencer Churchill fut tour à tour soldat en Afrique et aux Indes, politicien, ministre et premier ministre de plusieurs cabinets d'Angleterre. Il était aussi un littérateur de grande classe, puisqu'il obtint le prix Nobel en 1953. Il est l'auteur d'une trentaine de volumes au style grandiose et vivant et surtout un orateur extraordinaire. Tous ces titres fameux ne méritent-ils pas de rendre célèbre le personnage qui les réunit?

Né le 30 novembre 1874, Winston Churchill était le descendant du duc de Marlborough, le vainqueur de Blenheim. Son père était Lord Randolph Churchill, éminent politicien, et sa mère, la jolie Jennie Jerome, de New York. Le jeune Churchill fut un problème pour ses parents et un désappointement pour ses maitres. Tout de même, il avait une passion absorbante: celle de jouer avec 1,500 soldats de plomb. Au dire de son père, le garçon fut une faillite. Il ne réussit ses examens qu'après le troisième essai, mais il se classa le 8e sur une classe de 150.

Il fut nommé deuxième lieutenant en 1895 et commença une carrière militaire qui le vit combattre sur quatre continents de la terre. Depuis ce temps-là, il opéra des merveilles pour conserver la paix.

Après des efforts inutiles pour entrer au Parlement, il se joignit à la guerre contre les Boërs, ce qui apporta un grand changement dans sa vie. Il fut fait prisonnier par les Boërs, parce qu'il était correspondant de guerre pour le "London Morning Post". Sa fuite, son refuge avec le seul Anglais ami dans le territoire, puis son voyage clandestin par train de marchandises le rendirent fameux.

La publicité lui aida, en 1900, à gagner un des deux sièges d'Oldham au Parlement. M. Churchill était un conservateur comme son fameux père, mais il n'avait pas les mêmes idées que ses collègues sur plusieurs points importants de la politique. Après un essai au libéralisme, puis à l'anti-socialisme, il redevint conservateur. Il a toujours affirmé que sa politique était uniforme, et que c'était les autres et des influences extérieures qui changeaient.

En 1911, il fut nommé premier Lord de l'Amirauté et chargé de préparer une flotte prête à se défendre en tous temps, en cas d'attaque des Allemands. Pendant dix ans, M. Churchill a suivi son indépendante ligne de politique. "Armez-vous et soyez forts" devint sa devise.

Il finit par entrer au Parlement, au lendemain de l'attaque d'Hitler sur les Pays-Bas. Il fut appelé à réorganiser le nouveau gouvernement. Il y eut alors une forte coalition des Conservateurs, des Libéraux et des autres, au service d'une cause commune et qui dura jusqu'à la fin de la deuxième grande guerre.

M. Churchill ne cessait d'encourager ses collègues britanniques. Ses nombreux discours donnaient à son peuple l'élan dont il avait besoin, et il ne cessait de répéter: "Nous nous battrons, jamais nous ne nous rendrons".

Le 5 avril 1955, à l'âge de 80 ans, il donnait sa résignation à la Reine, au Palais de Buckingham. Après cela, il continua d'assister à la Chambre des Communes, mais ne se joignit plus aux discussions qui se présentaient et se contenta de passer le fardeau à d'autres mains.

En 1963, il reçut un dernier regard d'appréciation dans lequel il était tenu en grande considération par le monde libre. Les Etats-Unis ont fait de lui un citoyen honoraire.

Après une longue vie de travail, il rendit son âme à Dieu, le 24 janvier 1965. Des funérailles d'Etat lui ont été accordées par la reine Elisabeth et le service funèbre eut lieu à la cathédrale St-Paul de Londres. Des millions de personnes assistèrent à ce sombre événement, et maintenant il repose dans le lot familial de la paroisse St-Martin de Blenheim où il a vu le jour.

Nous pourrions dire que c'est partiellement à cause de M. Churchill que nous vivons maintenant dans un pays en paix. Longtemps son souvenir se prolongera, puisqu'il fait déjà partie de l'histoire.

Gertrude GUILLAS,
10e année, Institut
Collégial, Laurier, Man.



Veux-tu savoir pourquoi ce lapin court si vite? Hâte-toi de noircir avec un crayon toutes les cases, marquées d'un petit point, et tu en verras la cause.

LE SAVIEZ-VOUS?

CES DERNIERS 50 ANS, LA PÊCHE EN MER A PRIS UN GRAND ESSOR. ON PREND PAR AN ENVIRON 18 MILLIONS ET DEMI DE TONNES DE POISSON DONT 96 % AU NORD DE L'EQUATEUR!

QUAND LA DANSEUSE ALLEMANDE IRA VADI DUT REMPLACER SON PYTHON TOMBÉ MALADE PAR UN NOUVEAU "PARTENAIRE" ELLE FERMA SOIGNEUSEMENT LE BEC À CE DERNIER, ANONDA PENDANT LES 1ÈRES SEMAINES, AVEC DE L'ÉLASTIQUE!

A BADEN(A) LES JEUNES BERGERS DEVAIENT AUTREFOIS ALLER À "L'ÉCOLE DE TRICOTAGE" TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS, JUSQU'À CE QU'ILS AIENT BIEN APPRIS À TRICOTER, CAR LE SEIGNEUR ESTIMAIT QU'AINSI ILS NE PERDAIENT PAS DE TEMPS EN GARDANT LES TROUPEAUX. LES JEUNES GARÇONS DEVAIENT LE DERNIER DIMANCHE DU MOIS MONTRER À L'ÉCOLE CE QU'ILS AVAIENT FAIT. SI C'ÉTAIT INSUFFISANT, LA RACLÉE SUIVAIT!!

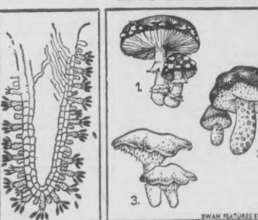
JOSEPH GREENSTEIN, PROFESSEUR DE SPORT ÂGÉ DE 57 ANS, MONTRA À NEW YORK CE DONT IL ÉTAIT CAPABLE EN TIRANT AVEC SES CHEVEUX UN CAMION DE 24 TONNES!

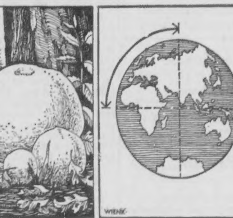
PLUS D'UN GRAND HOMME FUT MAUVAIS ÉCOLIER, MAIS TOUS LES MAUVAIS ÉCOLIERS NE DEVIENNENT PAS DE GRANDS HOMMES!

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Plus leurs chances de survivance sont petites, plus les animaux et les plantes soignent leur procréation. C'est ainsi que l'on peut constater en automne que les champignons forment dans leur appareil sporifère une quantité énorme de spores que le vent ensuite emporte. S'ils rencontrent des conditions de développement favorables ces éléments unicellulaires germent et forment chacun une nouvelle plante.

Chez les agarics les plus répandus, on trouve en général de nombreuses lamelles réunies à la face inférieure (fig. 1). Cette membrane comporte un grand nombre de tiges minuscules qui libère chacune quatre spores. D'autres espèces sont munies à leur face inférieure de tubes (p.e. les bolets, fig. 2) ou de pointes (hydnes ou pieds de mouton, fig. 3) dans lesquels ou sur lesquels se trouve la membrane sporifère. D'autres encore possèdent des fructifications sphériques — comme les lycoperdons — dans lesquelles a lieu la formation des spores. Dans ce dernier cas, la fructification à la maturité s'ouvre par fentes pour libérer les spores.

Chez le lycoperdon géant, la fructification peut atteindre jusque de 12 à 20 pouces de diamètre et elle est entièrement remplie d'une masse de spores. Un lycoperdon géant contient 2 billions de spores. Une spore mesure 0,0005 mm de diamètre de sorte que 2 billions de spores placées l'une derrière l'autre mesureraient exactement 1 km. Toutes les spores contenues dans un lycoperdon forment donc une chaîne de 10,000 km, c'est-à-dire un quart de la circonférence de la terre. Si chaque spore engendrait un nouveau lycoperdon, qui aurait besoin de 1/4 m2 pour pousser, ils occuperaient ensemble une superficie 16 fois plus grande que la Hollande. Heureusement que la nature intervient toujours à temps.

Elimination locale en même temps que divisionnaire du concours oratoire

Depuis plusieurs semaines, les élèves de langue française avaient travaillé à la rédaction, puis à l'étude d'un discours qu'ils ont dû prononcer en présence de leurs professeurs, ainsi que de leurs compagnons et compagnes.

Le 31 mars eut lieu l'élimination locale en même temps que divisionnaire, puisque seuls de la division à participer. Des parents et amis, ainsi que le personnel entier et les étudiants de notre Institut Collégial, de même que les élèves des 7e et 8e années, assistèrent à cette réunion.

M. Joseph Bouchard, élève de 12e année, agit comme président de cette assemblée et s'acquitta dignement de sa tâche. Merci, Joseph.

Les garçons et les filles qui furent jugés les meilleurs de leur classe respective se firent un plaisir de prononcer leurs discours devant tous leurs amis de la Cause Française, car il s'agissait d'élire ceux et celles qui, avec coeur et honneur, représenteront notre école au grand concours oratoire provincial, qui aura le 8 mai prochain à St-Norbert.

Par la voie du journal, nous voulons exprimer notre reconnaissance pour le succès de cette réunion:

Merci, honorables juges, de vous être acquittés si bien de votre difficile tâche. Nous sommes fiers de vos décisions.

Merci, Père Turgeon, de vous être fait l'interprète du conseil juridique, et merci pour vos précieuses critiques.

Merci pour la décoration de notre gymnase, en cette circonstance; merci au personnel entier et aux élèves pour leur encouragement, leur entraide.

Marie SAQUET, 12e année,
secrétaire de la Relève.







1) Alfred Chatwell et Gertrude Guillas (10e année). 2) Les gagnants des quatre sections: Marcien Letain (9 et 10, garçons), Brigitte Letain (9 et 10, filles), Rosa Perrault (11 et 12, filles) et Joseph Delaurier (11 et 12, garçons). 3) Marius Péloquin et Odile Saquet (11e année).

Le temps, trésor précieux

Pour les uns, le temps ne passe plus; pour les autres, le temps court et vole. Ceux-ci ont toujours trop de temps; ceux-là, jamais assez! D'où vient que certains possèdent en surabondance cette denrée rare et précieuse comme l'or et qu'un si grand nombre en manquent constamment? Chacun n'a-t-il pas reçu sa provision d'heures, de jours, de semaines et d'années?

Combien, vous-mêmes, avez-vous caressé de projets qui sont restés à l'état d'ébauche ou tout simplement nichés dans un coin de votre imagination? Plusieurs, peut-être: soit que vous ayez remis à demain ce que vous eussiez pu faire aujourd'hui, ou que vous ayez commencé, puis abandonné le travail ou le projet en question.

Un philosophe a affirmé: "Combien il en est qui s'arrêtent comme si le temps les attendait! . . ." En fait, le temps n'attend pas. Il glisse et fuit comme une ombre.

On perd son temps, si on le laisse couler entre ses mains comme le sable, sans tenir compte des années, des mois, des semaines et des jours tout en [illegible] régulièrement: "Cela peut attendre à demain!". On gaspille encore le temps, si on le livre à des futilités qui ne rapportent qu'un surcroît inutile [illegible]stractions, qui empêchent, en définitive, la naissance et la croissance d'une oeuvre. On tue le temps, si on le remplit à déborder, d'une façon inhumaine, tel un forçat de l'occupation ou tel un conscrit de toutes les secondes!

En effet, s'il ne faut pas perdre, gaspiller ou même tuer le temps, il importe de l'employer, qu'on soit jeune ou âgé, avec intelligence, sérénité et constance.

Comment parvenir, toutefois, à un efficace usage du temps? Qu'on se rende compte, non pas seulement théoriquement, mais concrètement, que le temps passé ne revient plus, que le temps présent ne s'arrête pas, et que le temps futur ne sera peut-être pas accordé!

Qui n'a rencontré de ces personnes détenant le secret de savoir utiliser admirablement l'étoffe du temps: avec des minutes qui n'ont l'air de rien, elles arrivent à fabriquer d'ingénieuses petites ou grandes créations de toutes sortes qui ont peuplé des heures entières. Le bricolage, la lecture, l'art sous toutes ses formes, voire la science, se cultivent souvent dans ces moments perdus que l'on passerait, comme on dit, "à ne rien faire" . . .

Par exemple, pourquoi ne pas donner cours à cette idée d'un travail à entreprendre, d'un programme à réaliser, qui a soudain traversé l'esprit? Pourquoi ne pas apporter attention à une suggestion émergée du subconscient? Pourquoi dire: "Je ferai ceci plus tard" ou "Je n'en ai pas le temps" alors que se décider à abattre sans retard une besogne, à effectuer promptement une visite, à régler sans délai une affaire, à expédier une lettre avec célérité, délogerait bientôt cette mauvaise habitude de "toujours remettre à demain" qu'on a laissée trop commodément s'installer chez soi! . . . Oui, pourquoi ne pas transformer sa manière de penser? Et, plutôt que de tabler sur un aléatoire futur ou se plaindre de la course des heures, pourquoi ne pas emprunter un comportement positif?

Si nous avons profondément conscience de l'existence et de la marche incessamment rapide du temps, nous serons alors vraiment trop pressés pour le perdre comme gens de la lune . . . en le regardant tranquillement passer. Nous ne voudrons pas non plus le gaspiller, en le dépensant follement, et nous nous garderons de l'étouffer par un écrasant ordre du jour, qui use le courage avant même que la tâche ait été attaquée!

Si nous travaillons avec lui, le temps deviendra notre ami et il se montrera notre ennemi, si nous négligeons de compter avec lui!

Georgette DURAND.

Prière pour mon garçon difficile

Mon Dieu, je suis père et vous êtes Père. Je viens vous parler de "notre" garçon, comme des pères le font entre eux.

Vous savez qu'un de mes enfants me cause des soucis. Jusqu'il y a quelques mois, il semblait réaliser ces beaux rêves que sa mère et moi avions caressés à son sujet. Il était pieux, il allait souvent communier. Il était plein de bonne volonté et il nous était tout ouvert.

Mais ces derniers temps, il a terriblement changé. Nous sentons, Seigneur, que nous ne le satisfaisons plus. Il semble déçu de ses parents, de lui-même et de vous. Il s'est enfermé dans une enceinte fortifiée.

Sa mère en souffre, Dieu, et lorsque j'essaie de la convaincre que tous les garçons passent par cette période pendant leur adolescence, je crois à peine ce que je dis et je suis inquiet. Sortira-t-il vraiment de cette étape difficile, et comment?

Vous devriez parler avec lui, Père. Ne serait-il pas à la recherche de votre amour infini, ce garçon qui ne trouve plus sa satisfaction dans notre amour pour lui.

En ce moment où il observe tous nos efforts avec méfiance, sauvez-le par cette confiance immense que vous gardez en lui. Donnez à sa mère et à moi-même l'amour indéfectible qui sache lui donner sans cesse l'affection dont il a besoin. Donnez-nous la patience d'attendre qu'il ait retrouvé son équilibre.

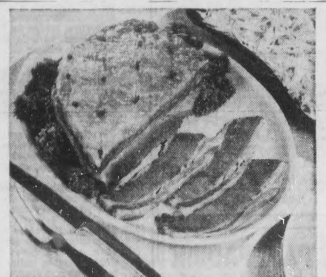
Donnez-nous le courage de comprendre que toute éducation signifie séparation, et que d'autres voies que les nôtres peuvent mener notre enfant à sa destination.

Faites que notre garçon accomplisse le plan que vous avez fait pour sa vie. Ne laissez pas tomber en ruine toutes les bonnes constructions de sa jeunesse.

Vous, Seigneur, soyez son Père, là où moi, à ma grande douleur, je ne puis plus rien. Je vous demande de me garder la foi dans cette jeunesse qui pousse, de me garder l'espérance que tout rentrera dans l'ordre, de continuer de l'aimer comme Vous l'aimez.

Ainsi soit-il.

(Feuilles familiales)



Boeuf salé avec glaçage doré

Fait: environ 8 portions

Morceau de bout de poitrine de boeuf salé de **2 à 2½** livres
- 8 grains de poivre
- ⅓ tasse d'oignon haché
- 2 feuilles de laurier
- ⅓ tasse de moutarde préparée
- 1½ cuillerée à thé de raifort
- ¼ tasse de vinaigre de vin blanc
- ¼ tasse de sirop foncé de blé d'Inde
- 1 cuillerée à thé de zeste de citron râpé

Sortir le boeuf salé de l'emballage. Mettre le bout de poitrine dans une grande marmite et le recouvrir d'eau. Ajouter les grains de poivre, l'oignon et les feuilles de laurier. Couvrir. Laisser mijoter jusqu'à ce que ce soit tendre sous la fourchette, environ une heure par livre.

Pendant que le boeuf salé cuit, mélanger les ingrédients qui restent dans une petite casserole. Faire chauffer ce glaçage environ cinq minutes pour bien mélanger les saveurs. Retirer le boeuf salé cuit de la marmite. Taillader le côté gras en losanges. Mettre la viande dans un plat peu profond. Recouvrir le dessus avec le glaçage à la moutarde. Mettre sous le gril jusqu'à ce que le glaçage devienne doré et bouillonne. Arroser la viande une fois et la remettre au gril. La retirer et piquer un clou de girofle aux pointes de chaque losange.

A chaque silhouette sa toilette

Regardez-vous bien dans une glance à silhouette. Objectivement. A quel type appartenez-vous? Sachez-le, pour pouvoir camoufler ce qui ne va pas et mettre l'accent sur ce qui va.

Petite et ronde

Non: pas de cheveux longs; pas de cols roulés, ni de ceintures serrées, de jupes trop larges ou trop étroites. Surtout pas de formes droites cachant la taille et tombant "carré" à partir de la poitrine. Ni tee-shirts, ni pantalons; évitez les grands écossais et les gros imprimés.

Oui: taille à sa place mais non serrée, manches fines, carrure rétrécie, coupe souple, décolletés, en V; la ligne de votre robe doit être évasée à partir de la pointe des hanches. Talons hauts mais pas de talons aiguilles qui vous déséquilibrent.

Petite et mince

Non: pas de grands cols ni de décolletés en largeur qui écrasent; pas de larges ceintures; évitez les chaussures montantes qui rapetissent encore la silhouette.

Oui: portez des tenues unicolores (blouse et jupe de même couleur), la taille haute, revers, poches et boutons petits, jupes clochées. Robes habillées, ajustées et décolletées en pointe. Coiffure courte et peu gonflée ou les cheveux tirés en arrière.

Grande et mince

Tout vous va mais si vous vous trouvez un peu grande:

Non: pas de vestes courtes, de tailles hautes, de talons trop hauts, de tissus rayés verticalement (ils allongent terriblement).

Oui: tissus à grands dessins, ou damassés, rebrodés pour les robes habillées. Toutes sortes d'écossais; jupes larges ou droites, taille à sa place, capes, pantalons, coiffure basse, cols roulés. Tissus épais: tweed, mohair. Pour les robes habillées, n'importe quel décolleté.

Grande et forte

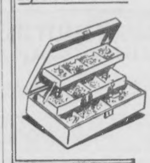
Non: ne portez pas de jupes droites si vos hanches et votre arrière-train sont rebondis, ni de tissus épais qui engoncent la silhouette; pas de ceintures qui étranglent la taille, ni de décolletés bateau qui élargissent la carrure; évitez les jupes ou robes taillées en biais: elles accusent les hanches. Pas de redingote.

Oui: cantonnez-vous dans le style classique: tricots, écharpes, jupes clochées, ou à deux plis creux, manteaux droits ou croisés; pour le soir, des robes de forme princesse, gommant les hanches. Si vous êtes très large, portez des jupes foncées et des corsages clairs.



Le chemisier droit prend une allure nouvelle lorsqu'il est coupé dans un honan tout-Arnel, avec grand col à revers larges et manches longues terminées par un poignet. Wm G lui confère un air de jeunesse en ajoutant une ceinture nouée et en omettant les fentes coutumières à l'ourlet de la jupe.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Ceux qui ont étudié le coeur humain prétendent qu'il est très difficile à deux êtres de se connaître parfaitement. Il reste toujours entre mari et femme — et encore plus entre les fiancés ou les amis — des zones d'ombre, quelque recoin secret presque impossible à explorer. C'est pourquoi on dit que le mariage est toujours un coup de dé et que le conjoint se révélera très différent de l'amoureux empressé. Ce qui fait que de nombreux couples arrivent au mariage sans se connaître vraiment. On s'aperçoit ensuite, mais hélas trop tard, qu'on n'a pas du tout les mêmes goûts, qu'on n'envisage pas l'avenir de la même manière, que l'on ne sait rien des idées et des convictions du conjoint. C'est pourquoi il est important, pour une jeune fille encore plus que pour un jeune homme, de solliciter l'avis d'une personne de bon jugement et désintéressée, au sujet de celui qu'elle aime.

✦ ✲ ✦

M. Dupont, fou de rage devant le réfrigérateur qu'on vient de livrer:

— Evidemment, je t'avais permis d'en acheter un. Mais pas le modèle super-luxe.

— Chéri, tu es ridicule, ce modèle ne coûte pas plus cher. Simplement tu mettras un peu plus de temps pour le payer!

✦ ✲ ✦

Règlements à suivre par la femme qui veut maigrir:

Chaque matin, à l'aube, tu te lèveras;
Puis avec de l'eau froide bien fort te doucheras;
En juillet, au lac, bains froids rechercheras;
Chaque jour, longuement à pied promèneras;
En sortant des repas, jamais ne dormiras;
A table, les bons mets, tu les mépriseras;
Graisse, beurre et pain, jamais ne mangeras;
Et comme un charme, cent ans ainsi te porteras.

✦ ✲ ✦

Pour coudre un bouton sur de la dentelle, placez en dessous du bouton un petit carré de tissu. Le bouton cousu, coupez le surplus de ce morceau de tissu.

✦ ✲ ✦

Si les couleurs de vos draperies sont fanées, recolorez-les avec des crayons de cire. Pressez ensuite avec un fer chaud: sous l'action de la chaleur, la cire fondra et les couleurs résisteront encore à quelques lessives.

✦ ✲ ✦

Cette jeune femme attend son premier enfant:

— Chéri, annonce-t-elle à son mari, j'ai décidé de beaucoup lire, beaucoup me cultiver pour que le bébé soit un intellectuel.

— Très bien, très bonne idée. Mais, tant que tu y es, tu ne pourrais pas faire aussi un peu de football?

✦ ✲ ✦

Ajoutez le jus d'une orange ou d'un citron à la préparation d'un gâteau: il aura meilleur goût et séchera moins vite.

✦ ✲ ✦

Si vous désirez faire sécher vos gants rapidement, attachez-les à l'éventail électrique; l'air s'engouffre dans les gants et le séchage est rapide.

✦ ✲ ✦

Les taches de graisse s'enlèvent généralement avec de l'eau chaude et du savon. Si elles sont vieillies et tenaces, enlevez-les avec du chloroforme, de l'éther ou du naphte. Mais gare . . . ces produits sont inflammables.

✦ ✲ ✦

Relevé dans une copie d'histoire:

— Pluie b a t t a n t e pendant toute la bataille. L'armée ennemie mordit la poussière.

Billet du jeudi

Gabriel Sagard, peintre des Hurons

Qui est Gabriel Sagard, qui peut-être ne s'appelait pas Gabriel, mais Théodat?

Si l'on posait la question à la ronde, même chez les gens ne manquant pas d'érudition, on se demande combien de personnes répondraient.

Il est, au vrai, le premier historien religieux du Canada, et les ouvrages qu'il laissa, vieillots et d'un français difficile d'autrefois, sont des sources auxquelles il faut sans cesse retourner.

Si Sagard fut historien, il le fut moins pour lui-même que pour les autres, car l'on ne sait à peu près rien de sa personne.

Non seulement la date et le lieu de sa naissance sont inconnus, mais l'on n'est pas sûr de son nom.

Selon certains historiens, qui présument plutôt qu'ils n'affirment, il aurait reçu au baptême le nom de Théodat, tandis que Gabriel serait son nom en religion.

Il était frère convers de l'Ordre des Récollets, et il vint au Canada, plutôt en Nouvelle-France, à l'été de 1623.

• • •

Cela n'est pas d'hier, et chaque mot tombé de la plume du religieux ouvre la porte sur un monde dont on n'a pas la moindre notion.

Ayant obtenu de ses supérieurs la permission d'aller missionner au Canada, Sagard quitte son couvent de Paris le 18 mars 1623, en compagnie du Père Nicolas Viel.

Il ne faut aux deux hommes que "trois mois et six jours de navigation" pour arriver à Québec, où ils débarquent le 28 juin.

S'ils n'avaient péri du scorbut ou d'ennui, ce n'était pas leur faute, mais les deux religieux avaient mieux à faire que de se lamenter sur eux-mêmes.

A peine sur le plancher des vaches, qu'ils quitteront plus souvent qu'à leur tour pour naviguer, ils forment le projet de se rendre en Huronie.

Ce qui veut dire les bords du lac Huron, qui n'est pas à la porte, à une époque où l'on voyage en canot d'écorce et à l'aviron, suivant rivières et lacs.

Le Père Joseph Le Caron, qui est au pays depuis huit ans, se joint à eux, et les voilà partis pour la grande aventure.

Les trois hommes profitent d'abord des barques françaises qui se rendent à l'entrée de la rivière des Iroquois (le Richelieu) pour la traite, après quoi ils continuent leur route en compagnie des guerriers hurons.

• • •

Ce sont là les débuts d'une vie dangereuse et rude, que le frère Sagard mènera pendant près de dix ans, après quoi Récollets et Jésuites sont rappelés en France.

Les Jésuites finissent par reprendre leur travail d'évangélisation, les Récollets en sont empêchés, et c'est alors que le Frère Sagard se met à écrire.

Pour faire connaître, croit-on, les travaux de sa communauté au public.

Il publie en 1632 son **Grand Voyage au pays des Hurons**, où il étudie entre autres choses les moeurs et coutumes de ses chers Indiens, la faune et la flore du pays.

Quatre ans plus tard, c'est son **Histoire du Canada** en quatre livres, auquel s'ajoute son **Dictionnaire de la langue huronne**, recueil d'expressions françaises traduites en huron.

Sagard n'est pas sans défauts, mais ses qualités d'historien sont indiscutables: finesse de l'observation, exactitude et sincérité, documentation rigoureuse.

Sagard quitta un jour l'Ordre des Récollets et entra chez les Cordeliers, chez lesquels il mourut en 1650.

Les oeuvres de Sagard ne sont pas faciles à trouver, mais on aura idée de sa manière et de sa langue, souvent savoureuse, dans le petit ouvrage que lui consacre Jean-de-la-Croix Rioux, dans la **Collection des Classiques canadiens, chez Fides.** (1)

L'ILLETTRE.

(1) **Gabriel Sagard, Théodat.**

Donnez-leur de bonnes habitudes

Par la Presse Associée

L'enfant en bas âge doit apprendre bien des choses et parmi les plus importantes peuvent s'inscrire de bonnes habitudes alimentaires.

Il est plus facile pour le jeune enfant de prendre tout de suite une bonne habitude alimentaire que d'avoir plus tard, à abandonner une mauvaise. Les petits d'âge pré-scolaire préfèrent les saveurs douces, les textures lisses et les aliments ni trop chauds ni trop froids sauf pour la crème glacée. Souvent, ils sont mécontents de voir les aliments se mêler dans leur assiette. C'est qu'en général, l'enfant cherche à identifier les aliments et il paraît méfiant quand on lui présente un mélange d'aliments. On doit servir aux enfants de petites portions, car ils se découragent à l'idée de manger une portion d'adulte. A l'enfant qui a plus d'appétit on laisse le plaisir d'en demander une seconde portion. Et le petit est alors tout fier de l'attention et des compliments qu'il reçoit.

Pour l'enfant qui éprouve certaines difficultés à manier couteau et fourchette, on suggère des aliments qui se mangent avec les doigts, comme des petits morceaux de fruits crus ou légumes et des bouchées de viande et pain.

Durant les premières années de sa vie, l'enfant requiert une alimentation plus abondante en proportion de sa taille, mais après cette période, le fait de lui donner trop de nourriture risquerait un excédent de poids.



Q. — Nous sommes les parents de nombreux enfants dont quelques-uns sont mariés, d'autres travaillent à l'extérieur et les derniers sont encore aux études. Comprenez-vous pourquoi les instituteurs et institutrices ne cessent de comparer nos jeunes enfants à leurs aînés? Au début de l'année scolaire, on leur dira par exemple: "Ah, Paul X., si tu penses que tu vas me causer les tracas que ton frère, Pierre, m'a causés, tu te trompes!". Et cela devant toute la classe. Un autre dira: "Ah, Mademoiselle X, espérons que vous êtes plus intelligente et travailleuse que votre soeur J . . .". Je me souviens d'avoir entendu de pareils propos alors que j'étais moi-même étudiante, mais je croyais que, de nos jours où l'on ne parle que de psychologie, les éducateurs n'agissaient plus si sottement. Je sais que votre courrier est lu fidèlement. Vous pourriez peut-être y insérer cette lettre et la commenter avec votre tact habituel. — **Psycho.**

R. — Quels souvenirs vous me rappelez, chère Madame! Et les exemples que vous donnez sont certainement choisis parmi les plus délicats. J'ai très souvent, au cours de mes études, remercié la Providence de ne pas avoir eu de soeur qui soit passée dans les classes avant moi et de n'avoir pas de parente membre du personnel des institutions que j'ai fréquentées. Il me semble qu'il est généralement admis, et depuis de longues années, que le principe d'humilier un élève devant la classe afin de le stimuler à un plus grand effort, s'est révélé faux. A plus forte raison, passer des remarques flatteuses ou non sur son apparence, son intelligence ou sur les membres de sa famille qui l'ont précédé ne résultera qu'à lui faire détester non seulement le professeur, mais malheureusement trop souvent l'école même. Je croyais cette déplorable habitude complètement déracinée, mais on me dit qu'elle est encore très répandue. De grâce, chères personnes qui avez la noble tâche d'enseigner et d'aider aux parents à éduquer les jeunes, quand vous devez les corriger de quelque façon, faites-le avec charité et si possible privément. Vous obtiendrez de bien meilleurs résultats, et les élèves vous estimeront et vous respecteront. Je connais une maison d'éducation où les choses se passent ainsi depuis sa fondation, qui date de très loin. Les élèves présentes et anciennes vouent à leurs institutrices et à la maison, une affection vraiment filiale et un respect qui les portent à agir de leur mieux dans toutes circonstances pour honorer cette maison. Je crois qu'en passant je devrais dire un petit mot aux parents sur le même sujet. Dès que les enfants commencent à comprendre, montrez-vous toujours polis envers eux (évidemment, envers votre mari et votre épouse), parlez gentiment sans crier, et vous verrez que les nerfs de tous seront en bon état et que les difficultés se règleront avec beaucoup plus de facilité.

☆ ☆ ☆

Q. — Je lis votre courrier chaque semaine et j'apprécie beaucoup vos bons conseils. Pourriez-vous me donner quelques noms et adresses des meilleurs journalistes de la province de Québec? Merci d'avance. — **Une intéressée.**

R. — Le Québec a la bonne fortune de posséder un bon nombre de bons journalistes. Parmi les mieux connus, on compte: Lorenzo Paré, L'Action, Québec; Vincent Prince, La Presse, Montréal; Claude Ryan, Le Devoir, Montréal; Willie Chevalier, Le Droit, Ottawa (par extension); etc. Je vous remercie de votre appréciation du courrier et de votre intérêt fidèle.

☆ ☆ ☆

Réponse à celle qui signe "blessée". Votre lettre est beaucoup trop personnelle pour que je la publie dans le courrier. Si vous désirez que j'y réponde, il vous faudra m'écrire de nouveau en me donnant votre nom et votre adresse. Je dois vous dire que la personne qui vous critique n'a aucun droit de le faire et que vous n'avez pas à vous inquiéter.

Aux lectrices et lecteurs, qui demandent des réponses personnelles, les règlements gouvernant le courrier exigent qu'on envoie la somme de 50c pour chaque lettre pour frais de poste et travail supplémentaire de Louise.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

par SAINT-ANGE

CAPRICE À QUATRE VOIX

NUMERO 3

— J'irai surveiller, du grand salon, cet essai-là.

Lentement, Valérie longea le flanc du palais. Sculpturale, elle frôla presque, au passage, l'admirateur qu'elle eut l'air d'ignorer. Lorsqu'elle parvint au bout de l'allée, la lumière s'empara d'elle, de sa robe, de ses cheveux d'or et elle apparut comme une grande fleur à la blancheur incandescente.

Le jeune homme la suivait des yeux. Brusquement, Valérie s'effaça, comme si elle avait été bue par le ciel. Elle venait de franchir l'angle du palais.

Alors, le jeune homme se précipita à sa suite. M. Lambercy entendit le pas courir dans le sable. Il fit virer son fauteuil pour constater que l'indésirable voisin venait de se volatiser et se leva lentement.

"Je n'ai pas l'insouciance de Val. Elle s'est ruée dans une aventure dont elle veut minimiser les dangers. Or, je les accepte pour moi, mais non pour elle."

La maigreur donnait à Calixte Lambercy un aspect de jeunesse. Il portait d'ailleurs ses soixante-cinq ans avec beaucoup d'élégance. Son fin visage avait été creusé par les veilles, mais la sévérité ascétique des traits était démentie par un admirable regard brun, d'une indulgence parfois amusée.

Il préféra traverser le bar et monter vers le grand salon. Dans la haute et immense pièce aux murs blancs sur lesquels une décoration de Pillement avait été peinte: arbres exotiques, fleurs étranges, oiseaux des îles, régnait une obscure fraîcheur, toutes baies closes, stores et rideaux tirés.

M. Lambercy approcha d'une fenêtre qu'il entrebâilla. Une lame de feu trancha l'ombre du salon. L'Américaine à cheveux blancs, que Calixte Lambercy n'avait pas aperçue, s'éveilla dans un profond fauteuil.

— What's the matter? (Qu'y a-t-il?)

Il s'excusa. Elle répondit:

— Never mind . . . never mind . . . (Ce n'est rien) et se rendormit.

M. Lambercy s'assit sur un coin de canapé, de façon à voir la terrasse aménagée en jardin de buis. Ces buis hauts et épais dessinaient des entrelacs, des palmettes d'un vert presque noir.

Valérie errait comme dans un labyrinthe, entre les bordures qui lui arrivaient au-dessus des genoux. Derrière elle s'était engagé l'admirateur brun au blouson mordoré. Il cherchait par quels détours, quels cheminements, il lui serait possible de rencontrer enfin Valérie face à face.

M. Lambercy ne put s'empêcher d'évoquer un jeu. Comme sur un échiquier, Val et son comparse se déplaçaient ainsi que des pièces au cours d'une mystérieuse partie. La comparaison lui parut si frappante qu'il murmura:

"La partie serait-elle commencée? Qui le sait? Alors peut-être devrais-je trembler."

Sur la plaine, à travers le soleil, l'Atlantique proche continuait de souffler ses buées: des draperies arachnéennes se détachaient de l'horizon flou et, poussées vers les serras, rétrécissaient peu à peu le paysage, escamotaient les diaprures des champs et des vergers.

Changement à vue: le vaste paysage s'annihilait derrière ce rideau humide de clarté et dont les franges laiteuses frôlaient maintenant la terrasse, l'isolant du reste du monde.

A ce moment, Val se retourna et poussa un cri. Elle feignait, sans doute, d'être surprise par celui qu'elle avait sciemment entraîné.

Les deux jeunes gens s'immobilisèrent face à face, mais toujours séparés par une grosse volute de buis.

Valérie s'exclama:

— Excusez-moi, monsieur, je me croyais seule et j'ai eu stupidement peur en vous découvrant derrière moi.

— C'est moi qui dois m'excuser, mademoiselle, j'aurais dû respecter votre solitude.

Il parlait français avec une certaine application et un imperceptible accent portugais qui contribua à rassurer Valérie. Elle reprit:

— Le jardin n'est pas mon jardin, tous les hôtes du palais ont le droit de s'y promener, j'imagine.

Il s'inclina.

— Me permettez-vous de me présenter?

— Certes.

— José, Augusto Sousa da Silveira.

Elle fit une belle révérence de comédie et répliqua:

— Valérie, Calixte Lambercy.

Il hocha la tête.

— Je le savais déjà. Vous êtes la fille du grand savant Calixte Lambercy, venu à Sintra pour se reposer.

Les yeux d'aigue-marine devinrent saphir.

— Comment êtes-vous si bien au courant?

— Je l'ai entendu dire, ici, autour de moi. Désirez-vous garder l'incognito?

— Non!

— Ce serait difficile avec une renommée comme celle de votre père.

Il sourit, découvrant une denture qu'elle jugea, à cause de son éclat et de sa régularité, d'une perfection abusive pour un homme. Elle trouvait étrange aussi son regard si pâle dans le visage basané.

Il avait semblé à José Augusto qu'une certaine suspicion avait effleuré Mlle Lambercy. Il se lança dans une présentation personnelle plus complète et un peu fébrile.

— Je suis journaliste. Je passe un mois de vacances à Seteais. Mon intention est d'en profiter pour écrire une série d'articles, dont je porte le sujet depuis très longtemps, depuis toujours, puisqu'il s'agit de décrire une enfance dans une vaste propriété des bords du Tage — celle de mes parents — parmi les chevaux et les taureaux.

Il s'arrêta un instant, anxieux de lire sur les traits de son interlocutrice qu'elle le suivait, qu'elle le croyait, qu'elle n'allait pas briser là et le quitter d'un air indifférent.

Valérie s'amusait qu'il eût découvert le moyen de lui fournir aussitôt un abrégé de son existence.

— Très intéressant tout cela. J'espère que vous avez commencé votre oeuvre et que vous en êtes satisfait: mais ne demeurons pas séparés par cette barrière de buis, rejoignez-moi dans mon allée et continuons à bavarder en nous promenant.

Il sauta avec légèreté jusqu'à elle. Quelle joie, il était agréé! Elle acceptait qu'il devînt, au moins pendant de courts instants, un compagnon. Il ne doutait plus que, chaque jour, il pourrait lui parler, s'enchanter de sa présence. Ils marchèrent quelques pas en silence et le senhor Sousa da Silveira finit par dire:

— Ne craignez-vous point notre soleil? Vous l'affrontez sans chapeau, sans lunettes, même cette brume est éblouissante.

Elle se tourna vivement vers lui.

— Je suis incapable de supporter le moindre couvre-chef et, quant à interposer entre le monde et moi des verres noirs, non! Jeter de l'ombre sur votre beau pays, je ne peux y consentir.

— Voilà une déclaration que j'approuve; à travers elle, je sens votre admiration pour le Portugal.

— Le Portugal m'a séduite et je l'aime de tout coeur.

Le garçon se redressa, illuminé. Elle craignit que son enthousiasme lui fût une sorte d'encouragement à flirter et l'observa à la dérobée.

Plutôt petit, large d'épaules et mince, ses gestes révélaient beaucoup de force nerveuse et aussi l'impatience de penser plus vite qu'il ne parlait, dans une langue connue pourtant dans toutes ses finesses. Lorsqu'elle croisait son regard, elle était à chaque fois surprise par le gris de l'iris sous les cils noirs.

Elle lisait dans ces yeux pâles beaucop de résolution et de franchise. Non, ce garçon n'était pas à craindre, elle ne suspectait en lui rien d'autre que l'attrait le poussant vers elle et ne s'en étonnait guère. Ne suscitait-elle pas et n'importe où de telles réactions?

Dans quelques instants, elle pourrait affirmer à son père: "Je ne m'étais pas trompée. C'est un charmant étourdi, qui cherche à se distraire."

Elle se reprochait, pourtant, d'avoir affirmé qu'elle ne serait pas longue à le désepérer. Pourquoi ce projet de vamp? S'ennuyait-elle au point de s'occuper à être coquette? Alban n'apprécierait certes pas cette façon de passer le temps, en se faisant les griffes sur un autre. Non, malgré les loisirs inemployés dont elle jouissait et l'énervement d'une attente, elle renoncerait à nouer, avec ce Portugais fringant et beau, des relations qui ne pouvaient comporter de suite. Il ne s'agissait pas de baptiser "amitié" le sentiment qui ne manquerait pas de naître en lui. Elle sentait José Augusto emporté, tendre, ardent. Inutile de se rassurer, il ne fallait pas jouer avec le feu.

Cependant, le jeune homme continuait à s'exprimer avec lenteur et force:

— Excusez-moi, mademoiselle. Dès que je vous ai aperçue ici, j'ai formé la résolution de me présenter. Je m'en voulais même d'avoir attendu si longtemps. Aussi, lorsque vous êtes partie seule, vers la terrasse, j'ai suivi mon impulsion, sans imaginer que mon attitude pouvait être taxée d'inconvenance.

"Votre Stendhal admire les Italiens de ne pas craindre le ridicule, d'êtres sincères et passionnés. Il les loue de ne pas se sentir tenus par un certain respect humain, certaines bienséances. Eh bien! je me réclame de ce point de vue, mademoiselle. Pardonnez-moi donc de vous avoir surprise, effrayée.

— Mais . . . mais . . . protesta-t-elle, déconcertée, vous continuez à me surprendre et a m'effrayez . . . Avant de vous entendre davantage, je vais vous conduire vers mon père.

Il se mordit les lèvres, se raidit un peu sous la désillusion de voir son tête-à-tête abrégé; pourtant, il enchaîna vivement:

— Monsieur votre père est un grand savant, je serai très honoré de le connaître.

Ils gravissaient les marches tièdes qui menaient vers les portes-fenêtres du salon. D'un seul coup, la pièce fut submergée de lumière alors que le couple s'encadrait dans l'embrasure.

Déjà, les voiles de brume s'étaient évaporés ou peut-être avaient-ils glissé au-delà des serras, après s'être effilochés sur les châteaux qui hérissent les crêtes et avoir gorgé d'humidité la végétation luxuriante des collines.

— Père, voici le senhor José Augusto Sousa da Silveira, avec qui je viens de bavarder dans le jardin.

L'air calme de Valérie rassérénait M. Lambercy. Le jeune homme fut assez habile et brillant pour réduire les préventions du savant qui songeait:

"Après tout, ma pauvre Val a peut-être besoin d'une diversion. Qu'elle rencontre, à l'heure du thé, un Portugais de son âge ne tire guère à conséquence. A Paris, Alban ne se prive pas, si j'en crois les nouvelles qui me sont rapportées, de sortir avec les belles amies de sa fiancée. Et puis, Val est sérieuse autant qu'Alban . . ."

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 4

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

CHANTS ET DISQUES
Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. Centre de Musique, 341, rue Rideau, Ottawa, Ont. 4-518-6C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 653-8776. 33-144-T.F

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

ON DEMANDE — Homme de 20 à 45 ans possédant expérience de ferme, pour une compagnie en voie de développement. Homme intéressé à un avenir prospère. Salaire ou commission. S'adresser à: Boîte 467, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 2-467-5C.

A LOUER — Rue Kitson, près Taché. Logis moderne: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Laveuse, sécheuse, poêle et électricité inclus. Possession: 1er mai. $68. Signaler: 233-4165. 4-526-4C.

A LOUER — St-Norbert. Maison: 3 chambres à coucher. Cuisine, salon, salle à manger. Garage: $130 par mois. Appeler Pierre Pinaud, Alexander Agencies Ltd., SP 5-8463 ou 453-1977. 3-514-T.F.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Rue Jeanne d'Arc. Logis: 2 pièces. Facilités de cuisine. Pour personne tranquille. Libre. Pour renseignements, signaler: CE 3-2688. 3-512-4C.

A LOUER — 426, rue Deschambault. Appartement moderne et tranquille: 3 pièces, plus salle d'utilité. Entièrement privé. Place de stationnement. Libre: 15 avril. Signaler: CH 7-3903. 1-444-5C.

A LOUER — 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Personnes d'âge moyen de préférence. 50-412-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50 Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F

A LOUER — St-Boniface, 250½, avenue Hamel. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Libre: 1er mai. Signaler: 253-9269. 2-481-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement privé. Garage. Pour couple tranquille. Signaler: CE 3-4009 après 5 h. 5-525-T.F.

A LOUER — Rue La Rivière. Maison: 6 pièces. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. Libre: 15 mai. Signaler: 233-4727. 4-524-T.F.

A LOUER — Logis 3 pièces. Entièrement privé. Pour couple seulement. S'adresser à: 378, Place Gaboury, ou signaler: CE 3-6569. 4-523-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Entrée privée. Près église, hôpital, autobus. Signaler: CE 3-1384. 3-508-T.F.

A LOUER — Chambre meublée. Réfrigérateur. Literie fournie. Pour personne qui travaille. Libre: 1er mai. Signaler: CH 7-7146. 3-491-T.F.

A LOUER — 407, rue De la Morénie. Appartement: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Entrée privée. $60 par mois. Aussi, on demande dame pour prendre soin d'enfant de 8 h. à 4 h. Signaler: CE 3-5874. 2-471-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles tranquilles. Libre: 1er mai. Signaler: CE 3-4546. 2-478-4C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces avec poêle et réfrigérateur. Nouvellement décoré. Libre: fin d'avril. Signaler: 247-9548. 3-515-4C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot, près Parc Provencher. Logis: 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bain privée, poêle, réfrigérateur, stationnement. Adultes de préférence. Signaler: CH 7-9221. 3-509-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — St-Jean-Baptiste, Man. Maison: 8 pièces. Cave toute finie en béton. Six acres de terrain. Sur une principale au centre du village. Bonne école. Signaler: 233-3340. 1-441-5C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. Signaler: AL 3-9805 47-363-T.F.

CORSETS SPENCER
Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-1507

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service



PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

A LOUER
Rochelle Manor, 985, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $119. Logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.
General Commercial Agency
Téléphones: WH 3-0588; le soir HU 9-7788 ou 233-1958
3-493-11C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Archibald. Maison: 5 pièces, très propre. Chauffage: gaz. Près école et autobus. S'adresser à 320, rue La Vérendrye. 3-510-4C.

A VENDRE — Centre du village St-Eustache. Maison. Grand lot. Prix complet: $700. Pour renseignements, écrire à: M. R. Stangeland, C.P. 295, Roblin, Man., ou s'adresser au magasin Red and White, St-Eustache, téléphone: Elie 316-13. 50-421-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 3 chambres à coucher. Grande cuisine, salon. Près église et école catholiques. Entièrement meublée. Inclus, un lot voisin de 50'. Signaler: GL 2-0793. 2-479-4C.

Dollard, près hôpital
Vente privée — Maison de famille, étage et demi, construite après guerre. 6 grandes pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Le plus beau lot du quartier, 50' x 110', beaux arbres, arbustes fruitiers, jardin et parterres, entièrement clôturé. Prix d'aubaine, doit être vendue avant le 1er mai. Téléphoner propriétaire: 233-2097.

A VENDRE — Letellier. Maison en bon état: 2 étages. Soubassement complet. Chauffage: huile. Eau courante. Salle de bain. Prix attrayant: $2,750. Ecrire à: Boîte postale 216, Letellier, Man. Téléphone: 2299. 1-433-4C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet moderne: 5 pièces. Fournaise. Beaucoup d'autres commodités. Signaler: 233-7771. 3-505-4C.

A VENDRE — Rue Ritchot. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Près de toutes commodités. Signaler: 253-0402. 3-503-4C.

A VENDRE — Ste-Geneviève, un mille à l'ouest du village. Terre: 100 acres en foin, 55 en pâturage. Hangar à lait moderne. Bons puits, garage et bâtiments. S'adresser à: 788, rue Taché, St-Boniface. 3-496-4C.

A VENDRE — St-Boniface, chemin Dugald. Maison de famille, 9 ans, 2 étages, 4 chambres à coucher; salon, tapis mur à mur; grande cuisine avec salle à manger spacieuse. 2 salles de bain complètes. Beau lot (50' x 230') paysagé et clôturé. Tranquille. Soubassement à la grandeur. Pourrait être converti en duplex. Idéal pour employé de Burns', Shell, etc. Toute offre considérée. Signaler: CE 3-3824. 1-458-4C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Assurance générale
Si vous avez de la difficulté à obtenir votre assurance d'automobile, appelez SP 5-8463.
On ne refuse personne.
3-513-T.F.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface Centre — Duplex: 7 pièces. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $70, plus 3 pièces pour propriétaire. Plomberie double. Plein prix: $11,500. Comptant requis: $1,500; balance, $70 par mois portée par propriétaire.

St-Vital — Près de toutes commodités. Prix: $10,900. Bungalow: 4 pièces. Soubassement complet. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse automatiques inclus. Comptant requis: $1,500. Balance portée par propriétaire.

Ste-Anne, Man. — Terre: 240 acres. Idéale pour élevage d'animaux. 50 acres en culture. Balance: foin et pâturage. Maison moderne. Garage. Petite étable. Près chemin gravelé et autobus. Prix: $7,500.

St-Boniface — Centre. Bungalow: 5 pièces. $13,500. 3 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires au sous-sol. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Près école Provencher. Bungalow: 4 pièces, 12 ans. Tapis mur à mur. Cuisine finie en tuile. 2 chambres supplémentaires au soubassement. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,800. Balance à termes.

St-Boniface — Centre. Duplex: 10 pièces, 5 et 5, 3 chambres à coucher chacun. 12 ans. Titre clair. Vendrait ou échangerait sur bungalow: 4 pièces. Téléphonez pour renseignements

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
1-452-4C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Triplex. Près de toutes commodités. Revenu annuel: $3,000. Plus que 12% sur placement. Prix: $17,500 à termes.

NORWOOD
Rue Youville. Maison: 3 chambres à coucher. 1½ étage. Garage. Lot: 40' x 138'. Prix: $10,900 à termes.

37 MILLES DE WINNIPEG
Ferme: 160 acres. Toute en culture. Maison moderne: 4 chambres à coucher. 30 bêtes à cornes. Assortiment complet de machines aratoires. Prix complet: $22,500. $10,000 comptant.

NORWOOD
Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.

LORETTE
Lot de rivière. 3 acres avec bâtiments. $4,950 à termes.

STE-ANNE, MAN.
Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.

WINNIPEG
près Sacré-Coeur
Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.

ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $3,900 à termes.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

Appelez
M. LANDRY: CE 3-3776
ou
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
1-460-4C.

Agent d'auteurs veut des manuscrits
Désire des manuscrits de toutes sortes surtout des LIVRES. En grande demande sur le marché mondial. La demande excède la réserve. Une agence qui réussit à vendre les livres pour ses auteurs. Ecrivez à Bern Literary Agency, 149 High Park Avenue, L9 Toronto 9, Canada.

Opportunité extraordinaire
Hautes commissions – avec une compagnie progressive, établie depuis 61 ans dans la vente des fameux produits de maintien Goodyear.
Rodrigo Turmo s'est gagné plus de $24,000 l'année dernière (pas typique, mais cela indique les possibilités.) M. W. Frank s'est gagné $13,000 – l'âge n'est pas une barrière.
Ligne de produits diversifiés pour toutes les saisons de l'année Pas d'investissement nécessaire de votre part. Nous absorbons toutes les dépenses – d'expédition – de recouvrements. Commencez à base de temps partiel si vous voulez.
Ecrivez à Consolidated Paint & Varnish (Canada Ltd., P.O. Box 39-Rosemont, Montréal, Québec.

A VENDRE

Norwood — Rue Hill. Maison spacieuse: stuc. 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près église et école. Plancher: bois dur. Grande cuisine. Cave complète. Chauffage: huile. Bel emplacement pour famille ou couple. Prix: $14,500. A termes si désiré.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
1-461-4C.

A VENDRE

St-Boniface — Epicerie et viande. Accessoires modernes. Bon commerce. Logis: 5 pièces pour propriétaire, plus logis: 4 pièces avec reevnu mensuel de $65. Termes faciles.

A louer — St-Boniface, rue Berry. Près hôpital. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher.

St-Boniface — Près écoles. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire au sous-sol. Garage double. $5,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces, chambre supplémentaire au sous-sol. Seulement $7,500.

St-Boniface — 569, rue Côté. Propriétaire transféré à Toronto. Maison: 5 pièces. Excellent état. Sous-sol à grandeur. Accepterait offre raisonnable.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
1-450-4C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

St-Norbert — Rue Ste-Thérèse. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de bain: 4 unités. Plomberie de base au soubassement. Gazon à l'avant, moitié à l'arrière. Construit sur commande.

St-Norbert — Rue Lemay. Bungalow: 3 chambres à coucher. 1,200 pieds carrés. Gazon. Allée cimentée pour auto. Plancher nouvellement fini. Murs: plâtre. Possession immédiate.

St-Norbert — Rue Lagrave. Maison à niveaux variés. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. 2 salles de bain. Evier pour lavage. Poêle et four électriques encastrés. Finie en acajou.

St-Boniface — Rue Tremblay. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Gazon. Garage. Jardin. Le tout: $9,100.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
2-480-4C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.

KITSON — Possession immédiate
Grande maison: 7 pièces (4 et 3), 4 chambres à coucher. Nouvellement décorée. 2 plomebries. Nouveau chauffage: gaz. Près église et école du Précieux-Sang. Maintenant $12,900 seulement.

GRANDE MAISON — $5,000
St-Boniface. Angle Dumoulin et St-Jean-Baptiste. 7½ pièces. Soubassement complet. Gaz. Garage. Belle cour. Au 2e, 2 grandes chambres à coucher et salle de bain: 4 unités. Spécial $24,900 maintenant. Doit être vue.

ST-BONIFACE — DOLLARD
$4,000 comptant. 18 ans. Maison: 1½ étage. Bonne construction. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 50'. Garage. Beau parterre. Près basilique, hôpital, etc. Propriétaire s'en va dans l'Est. Réduit $15,800.

RUE CARRIERE
2,500 comptant
Bungalow: 10 ans. 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Stuc. Grande cuisine et salon. Couloir central. $14,300 seulement.

NORWOOD, 145, MONCK
$5,000 comptant
Maison de rapport: 14 pièces. Logis: 3 pièces pour propriétaires. Garage double. Sous-sol complet. Lot: 50'. Taxe: $375. Revenu annuel: au-delà de $3,000. Seulement: $22,800.

SUPERBE QUADRIPLEX
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 ans. Plein prix: $39,000.

PARC WINDSOR
$2,000 comptant. Maison à niveau variés: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Construite sur commande. Grands salon et salle à manger. Belle cuisine avec poêle encastré. 2 salles de bain. Grande et magnifique salle de récréation. Devanture en pierre "Tyndal". Près école, autobus, etc. Age: 3 ans. $22,000 seulement. Termes faciles.

RUE DUBUC
$1,500 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit. 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage: gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasin. Plein prix: seulement $8,000. Taxe: $180.

ON DEMANDE
Propriété à St-Boniface ou Norwood 3 chambres à coucher, salon et grande cuisine. Soubassement complet. Stuc, etc.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plaît
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
1-454-4C.

La vie au Québec remonte à deux milliards d'années

ATLANTIC CITY — Il y a deux milliards d'années, alors que le nord de la province de Québec, y compris les Laurentides, n'étaient qu'une des rares terres émergeant au-dessus de notre planète recouverte d'eau, la vie existait déjà.

Au congrès américain de biologie expérimentale, deux chimistes de l'Université de Houston, au Texas, MM. J. Oro et D. W. Hooner, ont donné le résultat de leurs études sur des roches sédimentaires du début du précambrien, roches extraites de la rive septentrionale du lac Supérieur, donc dans le bouclier cambrien qui en contourne en partie la Baie d'Hudson.

Les auteurs ont d'abord rappelé la découverte très récente par deux autres Américains, dans ces roches, des plus anciens fossiles connus, bien conservés, de micro-organismes, en particuliers d'algues.

Oro et Nooner ont repris ces travaux, mais au moyen d'un nouvel instrument, qui combine la chromatographie par le gaz et un spectromètre de masse. Ils y ont trouvé deux substances, la prestane et la phytane, ainsi que des hydrocarbones. On sait déjà que la pristane et la phytane sont des produits de dégradation de la chlorophylle, cette dernière étant un composé caractéristique des organismes produisant la photosynthèse. Les parents qui ne comprendraient pas ces mots n'ont qu'à s'adresser à leurs enfants, qui savent tous, de nos jours, la signification des mots "chlorophylle" et "photosynthèse".

L'étude de Oro et Nooner semble la première démonstration chimique que la vie existait dès le début de précambrien. Entre parenthèses, on peut ajouter que la datation de ces roches primitives est loin d'être précise; deux milliards d'années ne serait qu'un strict minimum.

Ce qu'il y a d'étonnant c'est que dès cette époque il existait des micro-organismes capables d'effectuer la photosynthèse, c'est-à-dire de capter le bioxyde de carbone de l'air et de la transformer en matière organique, comme le font les plantes vertes; la vie microbienne avait donc déjà atteint une évolution très avancée.

L'apparition de la vie, d'après ces deux chimistes, s'est donc produite plus tôt qu'on ne croyait.

ROME (CCC) — De prétendues déclarations des cardinaux Alfredo Ottaviani, secrétaire du Saint-Office, Ernesto Ruffini, archevêque de Gânes et Giacomo Lercaro, archevêque de Bologne, condamnant les travaux de la dernière session conciliaire, ont été distribuées par poste à la presse romaine, sous la signature du Père Ralph Witgen, des Missionnaires du Verbe Divin, qui depuis le début du Concile publie un bulletin d'informations. Dans une circulaire adresser à la presse, le Père Wiltgen déclare qu'il s'agit d'un faux et que l'on s'est servi de son nom dans des buts inavouables.

A VENDRE

Fannystelle — 10 acres de terrain. Maison: 4 pièces. Etable. $4,100. $500 comptant.

Route no 1, près Ste-Anne — Maison: 6 pièces. 15 acres de terre. Prix: $6,500. Moitié comptant.

Tyndale — 12 acres de terre. Maison: 4 pièces. Etable. Sur route no 4. $7,400. $1,000 comptant.

SOLO REAL ESTATE AGENCY
Tél.: 233-5986 ou JU 9-4555
3-494-4C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE

Rue Dumoulin — Maison: 4 pièces. Soubassement complet. Garage. Prix: $7,900. $800 comptant.

Avenue Béliveau — Maison: 2 chambres à coucher. Sur grand lot: 50' x 137'. Garage. Jardin. Cour paysagée. Prix: $7,900. $500 ou plus comptant.

St-Vital — Maison: 3 chambres à coucher. 8 ans. Salle à manger. Soubassement fini en partie. Garage double. Revenu mensuel: $40 pour 2e étage. Tapis "broadloom" et tentures mur à mur inclus. Plein prix: $16,900. $1,500 comptant.

Avenue Berrydale — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Fournaise: gaz. Lot: 50' x 210'. Garage. Près école St-Eugène. Prix: $8,900. $500 comptant ou échangerait sur maison plus récente à St-Vital.

Appeler LOU ENGEL
256-5420
1-459-4C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE

ST-BONIFACE
RUE BERTRAND
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bonne condition. Garage isolé. Plein prix: $13,500.

TRANSCONA
Près écoles. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Sous-sol complet. Très bonne construction. Plein prix: $12,500.

CHEMIN STE-MARIE
96 acres de terrain à jardin commercial ou pour betterave à sucre. Maison et autres bâtiments, aussi assortiment de machines aratoires. Doit être vendu pour régler succession. Comptant requis substantiel.

ST-BONIFACE
Grande maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher, ou pour duplex: 3 et 4. Garage. Plein prix: $9,000.

RUE RITCHOT
Maison: 5 pièces. Cave complète. Très bien entretenue. Garage. Plein prix: $10,900.

ANGLE HAMEL ET DE LA MORENIE
Propriété idéale pour famille. Près écoles, autobus, etc. Comprend un logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Aussi, logis: 3 pièces attenant pour revenu. Garage. Très beau lot paysagé. Commodités innombrables dans cette demeure. Prix raisonnable.

RUE LANGEVIN
Propriété de revenu. Grand logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher au 1er. 2 logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher chacun, plus une garçonnière. Très bon revenu. Belle localité. Garage et auto-port. Une aubaine. Comptant requis très minime.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
Ed. BRISSON: CE 3-2280
PAUL GAGNON: CH 7-7603
1-457-4C.

Femmes demandées
Opératrices avec ou sans expérience pour la confection de poches et la finition dans une manufacture de vêtements de sport féminins.
- Meilleurs salaires
- Excellente condition de travail
- Emploi permanent

Canadian Sportswear Limited
6e étage, 70, rue Arthur

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of ULYSSE ST-JACQUES, late of the Village of Aubigny, in the Province of Manitoba, Deceased.
All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 27th day of May, A.D. 1965.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 12th day of April, A.D. 1965.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY, Solicitors for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of FRANCOIS XAVIER PAILLE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Insurance Agent, Deceased.
All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before he 25th day of May, 1965.
DATED at the City of St. Boniface, in Manitoba, this 15th day of April, 1965.
F. R. AVANTHAY, Solicitor for the executor.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Votre appareil a-t-il besoin d'être réparé? Consultez
GAMBLE RADIO & TV CO.
941, avenue Portage
J.-B. LAJEUNESSE
Réparation de toutes marques, travail fait à domicile.
Service fiable
772-2633

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
A VENDRE — 215 acres de terrain de rivière tout en culture. 22 milles au sud de la ville. Bâtisses. Bonne eau. ¼ mille de l'école. Prix: $125 de l'acre. Téléphone: résidence, Ste-Agathe 315-5 ou bureau 452-0258. 44-299-T.F.
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 9

Central Electric
Electriciens de première classe
Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques.
844, avenue Government, Winnipeg 15
Tél.: ED 4-6639

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

Gala du Printemps
Le samedi 1er mai 1965
à 8 h. 30 p.m.
DANS LA GRANDE SALLE DE
l'Ecole du Sacré-Coeur
(entrée, rue McDermot)
prix d'entrée $1.00
ORCHESTRE COLIN McDOUGALL
Rafraichissements et goûter
Amenez tous vos amis.

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophone
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-

Agence CAMPUS Agencies
Voici une chance sur mille
Propriétaire transféré
Si vous désirez posséder une belle maison ayant 3 chambres à coucher, belle cuisine, grand salon, allée pavée, près église et écoles. Termes faciles, adressez-vous à 1-442-4C.
Courtier d'hypothèques et immeubles
Administration de propriétés résidentielles, commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

Vous êtes sûr d'avoir satisfaction si vous achetez une voiture de seconde-main chez Couture Motors
— Achetez et épargnez maintenant —
GARANTIE D'UN AN G-W

1964 Dodge (en démonstration), sedan 330, 4 portes, chaufferette, dégivreur, 8 cylindres, transmission automatique, enjoliveurs de routes, pneus à flancs blancs, feux arrières, lave-vitre, tablier de bord rembourré, 2 couleurs, batterie Heavy Duty, 2 chauffe-moteur $3050.00

1961 Chrysler Saratoga, 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, servo-conduite, servo-freins, radio et haut-parleur arrière, dégivreur, pneus à flancs blancs, lave-tre, rétroviseurs, glace Solex, toit rigide, 2 couleurs, rétroviseurs éloignés $2195.00

1962 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, pneus à flancs blancs, lave-vitre, rétroviseur éloigné, 2 couleurs, chauffe-moteur $2395.00

1962 Chevrolet Biscayne, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, lave-vitre, 2 couleurs $1650.00

1958 Plymouth Belvedere décapotable, 8 cylindres, transmission automatique, servo-direction et servo-freins, lave-vitre, pneus à flancs blancs, chauffe-moteur, tout neuf, siège amovible, radio, glace Solex, fenêtres à contrôle électrique $1375.00

1961 Chevrolet Familiale, 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, lave-vitre, chauffe-moteur $1695.00

1962 Ford Galaxie, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, 2 couleurs, chauffe-moteur, lave-vitre $1595.00

1960 Valiant V100, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, clignotants (signaux) $995.00

1962 Consul 315, sedan 4 portes, radio, chauffe-moteur, 4 cylindres, lave-vitre, transmission manuelle $1095.00

1960 Volkswagon Custom, 2 portes, chauffe-moteur, radio, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues $795.00

1963 Dodge 220 Dart, sedan 2 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, miroir, lave-vitre $1895.00

1960 Volkswagon Custom, 2 portes, chauffe-moteur, radio, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues $725.00

1957 De Soto Fireflite, sedan 4 portes, transmission automatique, 8 cylindres, servo-direction et servo-freins, radio, pneus en nylon à flancs blancs, batterie neuve, 2 couleurs, 47,000 milles $895.00

1954 Pontiac, sedan 2 portes, pneus à flancs blancs, chauffe-moteur, clignotants $275.00

1960 Dodge Polara, sedan 4 portes, transmission automatique, 8 cylindres, servo-direction et servo-freins, radio, pneus à flancs blancs neufs, 2 couleurs, lave-vitre $1695.00

1958 Plymouth, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, radio, 2 couleurs, miroirs, chauffe-moteur $650.00

Plusieurs autres aubaines à plus bas prix

CHOIX DE CAMIONS

1961 International 2 tonnes, série 150, roues en double, radio, chaufferette, dégivreur, clignotants (signaux), miroir en double, chauffe-moteur, peinturé à neuf $1650.00

1964 G.M.C. 1 tonne, roues en double, chaufferette et dégivreur, clignotants (signaux), chauffe-moteur $2450.00

1957 International Travelall, station wagon, chaufferette, dégivreur, clignotants (signaux), chauffe-moteur $595.00

1960 Camionnette Volkswagon, chaufferette au gaz, clignotants (signaux) $850.00

Financement à taux modérés
Venez les examiner, sans obligation de votre part
Couture Motors Ltd.
Angle Provencher et St-Joseph
Concessionnaire de Chrysler, Dodge, Valiant, Camions Dodge
CH 7-3767 CH 7-3955